

# INSCRIPTION

année universitaire

**20**<sup>17</sup><sub>18</sub>



UNIVERSITÉ TOULOUSE  
Jean Jaurès



[www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr)



# Sommaire

---

L'inscription à l'Université Toulouse – Jean Jaurès ----- 4

## Partie 1 L'INSCRIPTION EN LIGNE ----- 5

<i>S'inscrire en Licence 1</i> -----	6
<i>S'inscrire en Licence 2</i> -----	7
<i>S'inscrire en Licence 3</i> -----	8
<i>S'inscrire en Licence pro ou dans un parcours sélectif de L3</i> -----	9
<i>S'inscrire en Master 1</i> -----	10
<i>S'inscrire en Master 2</i> -----	11
<i>Autres inscriptions</i> -----	12

Demander une inscription sur INO.WEB ----- 13

S'inscrire sur PRIMO.WEB ----- 17

Se réinscrire sur APO.WEB ----- 28

Choisir un rendez-vous sur RDV.WEB ----- 34

S'inscrire dans deux formations ----- 35

## Partie 2 L'INSCRIPTION SUR LE CAMPUS ----- 36

Comment se déroule la journée d'inscription sur le campus ? ----- 37

*L'inscription administrative (IA)* ----- 37

*L'inscription pédagogique (IP)* ----- 38

*L'inscription dans les groupes (IG)* ----- 38

*Le retrait de la carte d'étudiant (carte MUT)* ----- 39

*La journée d'intégration* ----- 40

*L'UE d'ouverture* ----- 40

*L'inscription dans les UE de langues vivantes* ----- 41

*L'inscription au Service d'Enseignement à Distance (SED)* ----- 44

Comprendre ou compléter la fiche d'inscription ----- 45

La Sécurité Sociale ----- 64

Le paiement des droits d'inscription ----- 69

Pièces justificatives à présenter lors de l'inscription ----- 72

*Licence, Master, Diplôme d'Université, Préparation concours* ----- 72

*Doctorat* ----- 73

Plan du campus ----- 74

## Partie 3 INFORMATIONS DIVERSES ----- 75

Les autres procédures d'inscription ----- 76

Consulter son inscription sur l'ENT ----- 77

Editer sa situation universitaire depuis l'ENT ----- 78

Autres sources d'information ----- 78

Contacts inscriptions ----- 79

Informations légales ----- 80

## L'inscription à l'Université Toulouse – Jean Jaurès

---

L'objectif de ce guide est de décrire ces différentes procédures : il faudra donc vous reporter, à l'aide du sommaire, à la rubrique correspondant à votre situation.

Ces procédures pourront vous paraître complexes, mais cette complexité est souvent liée à la réglementation en vigueur à laquelle notre Université est soumise, de la même façon que les autres établissements. Depuis plusieurs années, nous travaillons activement à la simplification et au développement des possibilités d'inscription en ligne, ainsi qu'à l'amélioration de la communication dans ce domaine : la création de ce guide en fait partie.

Quoi qu'il en soit, vous devrez également consulter le site internet de l'Université : ce guide explique le déroulement des procédures d'inscription, mais vous pourrez obtenir plus de détails sur les différentes situations possibles sur notre site, en particulier à la rubrique Formation Insertion / Inscriptions / Scolarité : [www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr)



Si vous rencontrez des difficultés avec les applications informatiques, privilégiez toujours l'assistance par mail (disponible sur chaque application) plutôt que le téléphone. Une réponse est donnée le jour même, ou au plus tard dans les 24h (sauf le week-end).

# Partie 1

# **L'INSCRIPTION EN LIGNE**



## S'inscrire en Licence 1

Vous êtes titulaire d'un **diplôme français**

### Je m'inscris pour la première fois

Je n'ai jamais été inscrit-e à l'UT2J



#### PRÉINSCRIPTION

Je candidate sur [Admission PostBac](#) (APB) fermé depuis le 20 mars 2017



La procédure d'admission complémentaire sera ouverte du 27 juin 14h00 au 15 septembre 2017)  
NB : si j'ai plus de 26 ans, je me reporte à la procédure pour les L2, page suivante

#### INSCRIPTION EN LIGNE

Je m'inscris sur [PRIMO.WEB](#) du 05 au 20 juillet 2017, 12h00



### Je redouble

Je me réinscris à l'UT2J dans la même année de formation



#### PAS DE PRÉINSCRIPTION

Je passe directement à l'étape d'inscription en ligne ci-dessous

#### INSCRIPTION EN LIGNE

Je me réinscris sur [APO.WEB](#) du 08 au 20 juillet 2017, 12h00

### Je me réoriente ou je reprends des études

j'étais déjà inscrit précédemment à l'UT2J et je change de formation ou je reprends mes études



#### PRÉINSCRIPTION

Je candidate sur [Admission PostBac](#) (APB) fermé depuis le 20 mars 2017

La procédure d'admission complémentaire sera ouverte du 27 juin 14h00 au 15 septembre 2017)  
NB : si j'ai plus de 26 ans, je me reporte à la procédure pour les L2, page suivante

#### INSCRIPTION EN LIGNE

Je me réinscris sur [APO.WEB](#) du 05 au 20 juillet 2017, 12h00

Si j'ai bien indiqué mon numéro INE sur APB, le vœu que j'ai accepté est proposé.

NB : vous ne pourrez effectuer qu'une seule inscription en ligne. En cas d'inscription à deux formations, ajoutez au stylo le second diplôme en page 3 de la fiche d'inscription imprimée à l'étape suivante (sous réserve de places disponibles).

#### CHOIX DU RENDEZ-VOUS



A l'issue de l'inscription en ligne, j'obtiens ma fiche d'inscription et je choisis un rendez-vous sur [RDV.WEB](#).

#### INSCRIPTION SUR LE CAMPUS

Lors du rendez-vous sur le campus (en septembre) :



- je finalise mon **inscription administrative** (contrôle des pièces justificatives demandées, paiement des [droits d'inscription](#) et délivrance de [la carte d'étudiant](#))

- j'effectue mon **inscription pédagogique** (choix des unités d'enseignement).

- je constitue mon **emploi du temps** sur [IG.WEB](#) ouverture du 04 au 22 septembre 2017, 12h00

NB : pour les titulaires de diplômes étrangers n'ayant jamais été inscrits à l'UT2J, voir la page suivante pour connaître la procédure : <http://www.univ-tlse2.fr/accueil/international/venir-a-l-ut2j/>



## S'inscrire en Licence 2

Vous êtes titulaire d'un **diplôme français**

### Je m'inscris pour la première fois

Je n'ai jamais été inscrit-e à l'UT2J



#### PRÉINSCRIPTION

Je choisis une formation sur [INO.WEB](#) du 05 au 20 juillet 2017, 12h00

**ATTENTION** : si vous n'êtes pas titulaire du titre requis permettant de vous inscrire de plein droit à la formation, vous devez effectuer en parallèle à la demande de dossier les démarches de [validation des acquis](#).

#### INSCRIPTION EN LIGNE

Je m'inscris sur [PRIMO.WEB](#) du 05 au 20 juillet 2017, 12h00

### Je passe en année supérieure ou je redouble

Je me réinscris à l'UT2J dans la même de formation



#### PAS DE PRÉINSCRIPTION

Je passe directement à l'étape d'inscription en ligne ci-dessous

#### INSCRIPTION EN LIGNE

Je me réinscris sur [APO.WEB](#)

si je suis admis-e à la session 1, du 04 au 20 juillet 2017, 12h00

si je ne suis pas admis-e à la session 1, du 08 au 20 juillet 2017, 12h00

NB : vous ne pourrez effectuer qu'une seule inscription en ligne. En cas d'inscription à deux formations, ajoutez au stylo le second diplôme en page 3 de la fiche d'inscription imprimée à l'étape suivante (sous réserve de places disponibles).

#### CHOIX DU RENDEZ-VOUS

### Je me réoriente ou je reprends des études

j'étais déjà inscrit précédemment à l'UT2J et je change de formation ou je reprends mes études



#### PRÉINSCRIPTION

Je choisis une formation sur [INO.WEB](#) du 05 au 20 juillet 2017, 12h00

**ATTENTION** : si vous n'êtes pas titulaire du titre requis permettant de vous inscrire de plein droit à la formation, vous devez effectuer en parallèle à la demande de dossier les démarches de [validation des acquis](#).

#### INSCRIPTION EN LIGNE

Je me réinscris sur [APO.WEB](#) du 05 au 20 juillet 2017, 12h00

La formation choisie sur INO.WEB est proposée.



A l'issue de l'inscription en ligne, j'obtiens ma fiche d'inscription et je choisis un rendez-vous sur [RDV.WEB](#).

#### INSCRIPTION SUR LE CAMPUS

Lors du rendez-vous sur le campus (en septembre) :

- je finalise mon **inscription administrative** (contrôle des pièces justificatives demandées, paiement des [droits d'inscription](#) et délivrance de [la carte d'étudiant](#))
- j'effectue mon **inscription pédagogique** (choix des unités d'enseignement).
- je constitue mon **emploi du temps** sur [IG.WEB](#) ouverture du 04 au 22 septembre 2017, 12h00

NB : Certains parcours de L2 ont des modalités particulières d'admission et un dépôt de candidature est nécessaire. Pour connaître la procédure d'inscription Consulter [l'onglet « admission » de la fiche diplôme](#).

Pour les titulaires de diplômes étrangers n'ayant jamais été inscrits à l'UT2J, voir la page suivante pour connaître la procédure : <http://www.univ-tlse2.fr/accueil/international/venir-a-l-ut2j/>



## S'inscrire en Licence 3

Vous êtes titulaire d'un **diplôme français**

### Je m'inscris pour la première fois

Je n'ai jamais été inscrit-e à l'UT2J



#### PRÉINSCRIPTION

Je choisis une formation sur [INO.WEB](#) du 05 au 20 juillet 2017, 12h00



*ATTENTION : si vous n'êtes pas titulaire du titre requis permettant de vous inscrire de plein droit à la formation, vous devez effectuer en parallèle à la demande de dossier les démarches de [validation des acquis](#).*

#### INSCRIPTION EN LIGNE

Je m'inscris sur [PRIMO.WEB](#) du 05 au 20 juillet 2017, 12h00



*NB : vous ne pourrez effectuer qu'une seule inscription en ligne. En cas d'inscription à deux formations, ajoutez au stylo le second diplôme en page 3 de la fiche d'inscription imprimée à l'étape suivante (sous réserve de places disponibles).*

### Je passe en année supérieure ou je redouble

Je me réinscris à l'UT2J dans la même de formation



#### PAS DE PRÉINSCRIPTION

Je passe directement à l'étape d'inscription en ligne ci-dessous

#### INSCRIPTION EN LIGNE

Je me réinscris sur [APO.WEB](#)

si je suis admis-e à la session 1, du 04 au 20 juillet 2017, 12h00

si je ne suis pas admis-e à la session 1, du 08 au 20 juillet 2017, 12h00

### Je me réoriente ou je reprends des études

j'étais déjà inscrit précédemment à l'UT2J et je change de formation ou je reprends mes études



#### PRÉINSCRIPTION

Je choisis une formation sur [INO.WEB](#) du 05 au 20 juillet 2017, 12h00

*ATTENTION : si vous n'êtes pas titulaire du titre requis permettant de vous inscrire de plein droit à la formation, vous devez effectuer en parallèle à la demande de dossier les démarches de [validation des acquis](#).*

#### INSCRIPTION EN LIGNE

Je me réinscris sur [APO.WEB](#) du 05 au 20 juillet 2017, 12h00

La formation choisie sur INO.WEB est proposée.



A l'issue de l'inscription en ligne, j'obtiens ma fiche d'inscription et je choisis un rendez-vous sur [RDV.WEB](#).

#### INSCRIPTION SUR LE CAMPUS

Lors du rendez-vous sur le campus (en septembre) :



- je finalise mon **inscription administrative** (contrôle des pièces justificatives demandées, paiement des [droits d'inscription](#) et délivrance de [la carte d'étudiant](#))
- j'effectue mon **inscription pédagogique** (choix des unités d'enseignement).
- je constitue mon **emploi du temps** sur [IG.WEB](#) ouverture du 04 au 22 septembre 2017, 12h00

NB : pour les titulaires de diplômes étrangers n'ayant jamais été inscrits à l'UT2J, voir la page suivante pour connaître la procédure : <http://www.univ-tlse2.fr/accueil/international/venir-a-l-ut2j/>

NB : Certains parcours de L3 sont sélectifs, et un dépôt de candidature est nécessaire. Pour connaître la procédure d'inscription voir la page suivante.



## S'inscrire en Licence pro ou dans un parcours sélectif de L3

Les licences pros des IUT de Blagnac et Figeac ne sont pas concernées par ces procédures



### PRÉINSCRIPTION



Je consulte l'onglet [Admission](#) de la fiche de présentation du diplôme et je dépose une **candidature**

### INSCRIPTION EN LIGNE

**Si je suis retenu-e**, je recevrai un mail contenant un **identifiant de préinscription** pour m'inscrire en ligne, selon ma situation :

du 05 au 20 juillet 2017, 12h00



- sur [PRIMO.WEB](#) s'il s'agit de ma première inscription à l'UT2J
- sur [APO.WEB](#) si j'ai déjà été inscrit-e à l'UT2J

*NB : Si vous ne recevez pas le mail contenant l'identifiant de préinscription, contactez la scolarité du diplôme (onglet "contact" de la page de présentation du diplôme). Si vous recevez le mail après le 15 septembre, vous devez prendre contact directement avec le secrétariat du diplôme pour obtenir la fiche et le rendez-vous d'inscription.*



A l'issue de l'inscription en ligne, j'obtiens ma fiche d'inscription et je choisis un rendez-vous sur [RDV.WEB](#).



Lors du rendez-vous sur le campus (en septembre) :

- je finalise mon **inscription administrative** (contrôle des pièces justificatives demandées, paiement des [droits d'inscription](#) et délivrance de [la carte d'étudiant](#))
- j'effectue mon **inscription pédagogique** (choix des unités d'enseignement).



## S'inscrire en Master 1



### Je m'inscris en M1 Sauf en Psychologie

#### PRÉINSCRIPTION

Je consulte l'onglet [Admission](#) de la fiche de présentation du diplôme et je dépose une **candidature**

#### INSCRIPTION EN LIGNE

Si je suis retenu-e, je recevrai un mail contenant un identifiant de préinscription pour m'inscrire en ligne, selon ma situation :

du 05 au 20 juillet 2017, 12h00

- sur [PRIMO.WEB](#) s'il s'agit de ma première inscription à l'UT2J
- sur [APO.WEB](#) si j'ai déjà été inscrit-e à l'UT2J

*NB : vous ne pourrez effectuer qu'une seule inscription en ligne. En cas d'inscription à deux formations, ajoutez au stylo le second diplôme en page 3 de la fiche d'inscription imprimée à l'étape suivante.*

### Je m'inscris en M1 de psychologie

*et j'étais inscrit-e en psycho à l'UT2J (L3 ou M1) en 2016-2017*

#### PAS DE PRÉINSCRIPTION

Je passe directement à l'étape d'inscription en ligne ci-dessous

#### INSCRIPTION EN LIGNE

**Je me réinscris sur [APO.WEB](#)**

*si je suis admis-e à la session 1, du 04 au 20 juillet 2017, 12h00*

*si je ne suis pas admis-e à la session 1, du 08 au 20 juillet 2017, 12h00*

### Je m'inscris en M1 de psychologie

*et je n'étais pas inscrit-e en psycho à l'UT2J (L3 ou M1) en 2016-2017*

#### PRÉINSCRIPTION

En cas de **reprise d'études, transfert d'université, réorientation...**, le retrait de la demande d'inscription s'effectuera **directement à l'UFR de Psychologie** (Université Jean-Jaurès, Bât Philippe Malrieu 1e étage salle M108) le **05 juillet 2017 entre 9h30 et 16h30**.

Consultez **impérativement** l'onglet [Admission](#) de la fiche de présentation du Master souhaité afin de connaître les pièces à fournir et les conditions pour retirer la demande d'inscription.

#### INSCRIPTION EN LIGNE

**Suite au retrait du dossier** sur place, je recevrai un mail contenant un identifiant de préinscription pour m'inscrire en ligne, selon ma situation :

du 06 au 20 juillet 2017, 12h00

- sur [PRIMO.WEB](#) s'il s'agit de ma première inscription à l'UT2J
- sur [APO.WEB](#) si j'ai déjà été inscrit-e à l'UT2J

#### CHOIX DU RENDEZ-VOUS

A l'issue de l'inscription en ligne, j'obtiens ma fiche d'inscription et je choisis un rendez-vous sur [RDV.WEB](#).

#### INSCRIPTION SUR LE CAMPUS

Lors du rendez-vous sur le campus (en septembre) :

- je finalise mon **inscription administrative** (contrôle des pièces justificatives demandées, paiement des [droits d'inscription](#) et délivrance de [la carte d'étudiant](#))
- j'effectue mon **inscription pédagogique** (choix des unités d'enseignement).





## S'inscrire en Master 2

### Je m'inscris en M2

Sauf en Psychologie



#### PRÉINSCRIPTION

Je consulte **impérativement** l'onglet [Admission](#) de la fiche de présentation du diplôme.

**ATTENTION** : cette année, certains M2 sont accessibles de plein droit après validation du M1 correspondant, d'autres sont sélectifs et nécessitent un dépôt de **candidature**

#### INSCRIPTION

**Si le M2 souhaité n'est PAS sélectif**, je me réinscris sur [APO.WEB](#)

**si je suis admis-e à la session 1**

du 04 au 20 juillet 2017, 12h00

**si je ne suis pas admis-e à la session 1**

du 08 au 20 juillet 2017, 12h00

**Si le M2 souhaité est sélectif** :

l'inscription en ligne n'est pas possible cette année (sauf Psycho, ci-contre).

Si vous êtes retenu-e, c'est le secrétariat de la formation qui vous remettra la fiche d'inscription.

#### CHOIX DU RENDEZ-VOUS

**Si le M2 souhaité n'est PAS sélectif**, à l'issue de l'inscription en ligne, j'obtiens ma fiche d'inscription et je choisis un rendez-vous sur [RDV.WEB](#).

Si le M2 souhaité est sélectif, le secrétariat de la formation vous donnera un rendez-vous.

#### INSCRIPTION SUR LE CAMPUS

Lors du rendez-vous sur le campus (en septembre) :

- je finalise mon **inscription administrative** (contrôle des pièces justificatives demandées, paiement des [droits d'inscription](#) et délivrance de [la carte d'étudiant](#))

- j'effectue mon **inscription pédagogique** (choix des unités d'enseignement).

### Je m'inscris en M2 de psychologie

et je n'étais pas inscrit-e en psychologie à l'UT2J (L3 ou M1) en 2016-2017



#### PRÉINSCRIPTION

Je consulte l'onglet [Admission](#) de la fiche de présentation du master souhaité et je dépose une **candidature**.

#### INSCRIPTION EN LIGNE

**Si je suis retenu-e**, je recevrai un mail contenant un identifiant de préinscription pour m'inscrire en ligne, selon ma situation :

du 06 au 20 juillet 2017, 12h00

- sur [PRIMO.WEB](#) s'il s'agit de ma première inscription à l'UT2J

- sur [APO.WEB](#) si j'ai déjà été inscrit-e à l'UT2J

*Si vous ne recevez pas le mail contenant l'identifiant de préinscription, contactez la scolarité du diplôme (onglet "contact" de la page de présentation du diplôme). Si vous recevez le mail après le 15 septembre, vous devrez prendre contact directement avec le secrétariat du diplôme pour obtenir la fiche et le rendez-vous d'inscription.*

#### CHOIX DU RENDEZ-VOUS

A l'issue de l'inscription en ligne, j'obtiens ma fiche d'inscription et je choisis un rendez-vous sur [RDV.WEB](#).



**NB : une inscription à deux Masters à l'UT2J n'est pas possible.** Toutefois, une dérogation peut être demandée au VP-CFVU avec autorisation préalable des responsables des deux diplômes concernés.



## Autres inscriptions

### Les DUEPL Diplômes d'Université d'Études Pratiques de Langues

Les Diplômes d'Études Pratiques de Langues (DUEPL) sont centrés sur la pratique de la langue. Ils comportent, selon les langues, un ou deux niveau(x) adossé(s) au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). L'inscription est possible en parallèle de l'inscription à un diplôme national, ou indépendamment. En cas d'inscription au seul DUEPL, le statut d'étudiant n'est pas conféré.

### Les préparations à l'agrégation externe

Elles sont réservées aux titulaires d'un master ou à toute personne remplissant [les conditions pour s'inscrire au concours de l'Agrégation externe](#).

Les autres types de préparations ne sont pas concernés par les procédures ci-dessous. [En savoir plus...](#)

### Les auditeurs libres

L'inscription en tant qu'auditeur libre **ne confère pas le statut d'étudiant** : elle permet de suivre des enseignements (jusqu'à 8 UE) **sans être autorisé à passer les examens ni à faire les devoirs et exercices afférents**. Aucune condition de diplôme n'est requise, ce qui permet aux personnes qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat ou équivalent de suivre des cours à l'Université.

Le montant de l'inscription est indexé sur le tarif "Master" ([voir ici](#))



## PRÉINSCRIPTION



Je choisis une formation sur [INO.WEB](#)  
du 05 au 20 juillet 2017, 12h00

## INSCRIPTION EN LIGNE

Selon ma situation

du 05 au 20 juillet 2017, 12h00



- je m'inscris sur [PRIMO.WEB](#) s'il s'agit de ma première inscription à l'UT2J

- je me réinscris sur [APO.WEB](#) si j'ai déjà été inscrit-e à l'UT2J

**ATTENTION** : si vous souhaitez vous inscrire en DUEPL **en plus** d'une inscription à un diplôme national (Licence, Master), vous devez suivre la procédure pour vous inscrire en Licence ou Master selon le cas. Vous pourrez ensuite vous inscrire au DUEPL en l'ajoutant au stylo en page 3 de la fiche d'inscription.

## CHOIX DU RENDEZ-VOUS



A l'issue de l'inscription en ligne, j'obtiens ma fiche d'inscription et je choisis un rendez-vous sur [RDV.WEB](#).

## INSCRIPTION SUR LE CAMPUS

Lors du rendez-vous sur le campus (en septembre) :



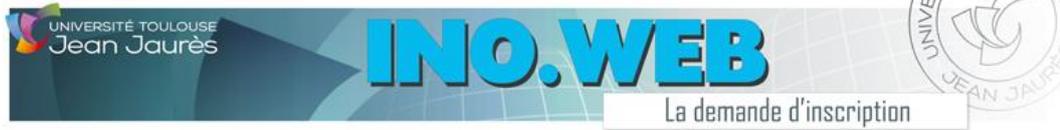
- je finalise mon **inscription administrative**

(contrôle des pièces justificatives demandées, paiement des [droits d'inscription](#) et délivrance de [la carte d'étudiant](#))

- j'effectue mon **inscription pédagogique** (choix des unités d'enseignement), et, pour les DUEPL, je constitue mon **emploi du temps** sur [IG.WEB](#)



## Demander une inscription sur INO.WEB



**Les applications d'inscription sont disponibles sur le site web de l'UT2J, depuis la page dédiée aux inscriptions :**  
<http://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/inscriptions-scolaire/>

**INO.WEB** est une application permettant aux étudiants inscrits précédemment à l'UT2J de choisir une formation dans le cadre d'une **réorientation ou d'une reprise d'études** (hors dispositif de formation professionnelle continue). Elle ne concerne que les inscriptions en Licence, Diplôme d'Université, Préparation aux concours des métiers de l'enseignement et de la formation, Auditeurs libres.

NB : C'est la même application qui permet aux personnes n'ayant jamais été inscrites à l'UT2J de choisir une formation, non sélective.



**INO.WEB** ne concerne ni les formations à accès sélectif, ni les doctorats. Elle ne concerne pas non plus les étudiants de moins de 26 ans de nationalité française ou de l'EEE ayant un BAC français ou européen et souhaitant s'inscrire dans l'enseignement supérieur français en 1<sup>ère</sup> année de Licence ou de DUT : [voir dans ce cas la procédure de pré-inscription Admission-PostBac.](#)

Cette procédure très rapide ne devrait pas vous prendre plus de quelques minutes. Elle est suivie d'une inscription sur l'application **APO.WEB** ([voir plus loin](#)).

### Recommandations techniques

Cette application a été testée avec les dernières versions des principaux navigateurs : Mozilla Firefox, Google Chrome, Microsoft Internet Explorer, Microsoft Edge, Apple Safari.

Cependant, selon votre configuration, des anomalies peuvent se produire. En cas de problèmes techniques répétés, nous vous conseillons donc d'essayer de vous connecter avec un navigateur différent parmi la liste ci-dessus. L'utilisation d'un navigateur alternatif est déconseillée : si vous passez outre cette recommandation, nous ne saurions en aucun cas garantir le bon déroulement de la procédure.



**Dans tous les cas, il faut impérativement paramétrer votre navigateur pour qu'il autorise les fenêtres pop-up, au moins pour les adresses du domaine « univ-tlse2.fr »**

### S'identifier

**Identification**

Numéro INE (Identifiant National Etudiant) ou BEA (Base Elève Académique) 

(ex : 1234567890A)

[Je n'ai pas d'INE.](#)

L'identification sur **INO.WEB** s'effectue à l'aide de votre n° INE ou BEA. Vous trouverez ce numéro sur votre carte d'étudiant, vos certificats de scolarité ou vos relevés de notes.

### Un message indique que mon numéro INE est incorrect, que faire?

Faites attention aux chiffres et lettres, veillez notamment à ne pas confondre :

- le chiffre 0 et la lettre O,
- le chiffre 1 et les lettres I et L.

### Naviguer dans l'application

Après vous être identifié(e), vous pourrez choisir votre inscription. Cliquez sur le nom de la discipline et choisissez ensuite le diplôme / niveau.

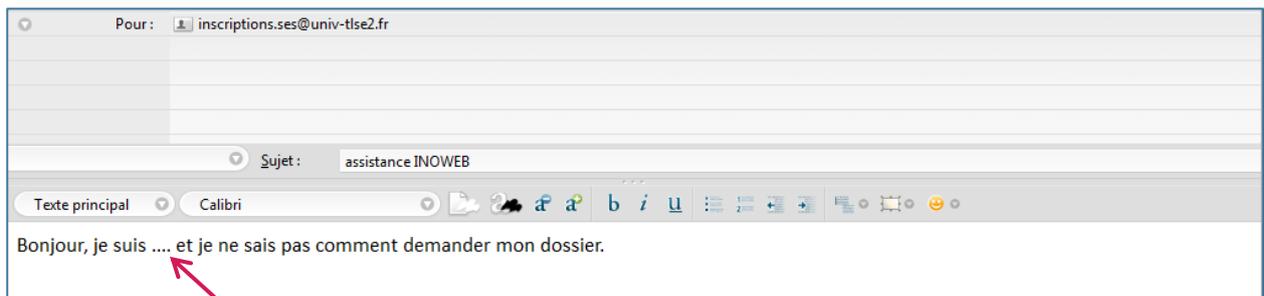
A tout moment vous pourrez revenir en arrière à l'aide du menu à gauche. Nous vous déconseillons d'utiliser les boutons précédent / suivant de votre navigateur.

Sur chaque page, une aide en ligne est disponible par l'icône 

Si vous avez besoin d'une aide personnalisée, vous pourrez cliquer sur le lien « Assistance » en bas de chaque page :  [Assistance](#)

Ce lien ouvre votre application de mail par défaut et vous permet d'envoyer une demande à l'UFR (l'adresse d'envoi tient compte du vœu que vous avez formulé).

Par exemple, si vous avez choisi une formation de l'UFR SES :



Complétez alors la phrase par votre nom et explicitez votre demande.

Les formations disponibles sur **INO.WEB** vous seront proposées.

<p>Identification</p> <p>↓</p> <p><b>Voeu d'inscription</b></p> <p>↓</p> <p>Baccalauréat ou dispense</p> <p>↓</p> <p>Etat civil</p> <p>↓</p> <p>Fin</p>	<h2 style="color: #0070C0;">Voeu d'inscription</h2> <p style="color: red;">ATTENTION!! Une fois que vous aurez validé votre demande de dossier, vous ne pourrez plus modifier votre voeu d'inscription. </p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Arts Plastiques/Arts Appliqués</li> <li><input type="checkbox"/> Communication, Etudes visuelles et Arts de la scène (Art&amp;Com)</li> <li><input type="checkbox"/> Géographie - Aménagement - Environnement             <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> L1 Géographie et Aménagement</li> <li><input checked="" type="radio"/> L2 Géographie et Aménagement</li> <li><input type="radio"/> L3 Géographie et Aménagement</li> <li><input type="radio"/> L3 Géographie et Aménagement</li> <li><input type="radio"/> M1 Géographie de l'Environnement et du Paysage</li> <li><input type="radio"/> M1 Villes et Territoires (Savoirs, Economie et Syst productifs)</li> <li><input type="radio"/> M1 Villes et Territoires (Transports, Logistique et Environnement)</li> <li><input type="radio"/> M1 Villes et Territoires (Ville et Environnement)</li> <li><input type="radio"/> M1 Villes et Territoires (Villes, Habitat et Politiques d'aménagement)</li> <li><input type="radio"/> Préparation Agrégation externe : Géographie</li> </ul> </li> <li><input type="checkbox"/> Histoire</li> <li><input type="checkbox"/> Histoire de l'art et archéologie</li> <li><input type="checkbox"/> Langues Etrangères Appliquées</li> </ul>
---	--

Si la formation souhaitée n'apparaît pas, c'est qu'elle est à accès sélectif : le dépôt d'une candidature est nécessaire et vous ne pourrez pas faire d'inscription en ligne. Cliquez en bas de la page sur le lien « voir la liste des formations exclues » : vous pourrez alors choisir la formation et serez redirigé(e) vers de plus amples informations sur le site de l'UT2J.



Lisez bien l'avertissement de la page suivante concernant les titres requis avant de cliquer sur le bouton « Continuer » !

<p>Identification</p> <p>↓</p> <p><b>Voeu d'inscription</b></p> <p>↓</p> <p>Baccalauréat ou dispense</p> <p>↓</p> <p>Etat civil</p> <p>↓</p> <p>Fin</p>	<h2 style="color: #0070C0;">ATTENTION!</h2> <p>Vous pouvez vérifier les titres requis par diplôme sur l'onglet « admission » de la fiche diplôme.</p> <p>Ex : Pour vous inscrire en M1 « études japonaises », vous devez être titulaire de la Licence de Japonais. Pour vous inscrire en M2 « métiers de l'enseignement et de la formation : études anglophones », vous devez être titulaire du M1 « métiers de l'enseignement et de la formation : études anglophones ».</p> <p>Si vous n'êtes pas titulaire du titre requis et si vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau équivalent, vous devez obligatoirement déposer une demande de dispense de titre requis, parallèlement à la demande d'inscription. Le jour de l'inscription, vous devrez être en possession de la réponse à votre demande de dispense de titre requis.</p> <p>Si vous êtes uniquement titulaire de diplômes étrangers, cette procédure ne vous concerne pas : consultez les informations du Pôle des Etudiants titulaires de diplômes étrangers pour vous inscrire.</p> <p style="color: red;"><b>Si vous n'avez pas le titre requis, et que votre demande de dispense de titre requis est refusée, vous ne pourrez pas vous inscrire dans la formation demandée.</b></p> <p style="text-align: center;"><input type="button" value="Continuer"/></p> <p style="text-align: center;"><a href="#">Crédits - Mentions légales</a></p>
---	---

## Compléter les données

Trois pages sont à compléter :

- les données du baccalauréat ou équivalent ou de la dispense
- votre état-civil
- vos adresses (fixe et pour l'année)



### N'oubliez pas !

En cas de doute, l'icône  vous permet d'obtenir de plus amples informations.

Sur chaque page, complétez les champs ou utilisez les menus déroulants pour renseigner les informations vous concernant. Si vous n'avez pas rempli tous les champs obligatoires, un message vous en avertit lorsque vous essayez de cliquer sur « Continuer ».

Toutes les informations sont obligatoires ! [Retour](#)

Cliquez alors sur « Retour » (évitez le bouton « Précédent » du navigateur) et complétez les données manquantes.

**Lorsque vous aurez complété l'ensemble des pages, un numéro de dossier vous sera attribué. Notez-le et cliquez sur le lien « Continuer » en bas :**

Vous serez redirigé vers l'application d'inscription **APO.WEB** et automatiquement authentifié sur cette dernière. [Voir la procédure correspondante.](#)

### Obtention du numéro de dossier

**IMPORTANT : Veuillez maintenant noter votre numéro de dossier : **NW13002883****

Votre demande de dossier n'est pas terminée.

**Vous devez maintenant :**

- continuer votre inscription sur APO.WEB en cas de réinscription à l'UTM, ou PRIMO.WEB en cas de première inscription à l'UTM,
- obtenir un RDV (non-modifiable) sur RDV.WEB,
- et imprimer la fiche d'inscription et la liste des pièces justificatives (soit 5 pages au total) sur RDV.WEB.

Pour terminer votre inscription à l'UTM et imprimer votre dossier, merci de cliquer sur le lien "Continuer" ci-dessous.

[Continuer](#)



### N'oubliez pas !

Vous devez avoir autorisé les fenêtres pop-up (au moins pour les sites du domaine univ-tlse2.fr)

Vous pouvez maintenant vous reporter à la procédure de la page suivante...



**Les applications d'inscription sont disponibles sur le site web de l'UT2J, depuis la page dédiée aux inscriptions :**  
<http://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/inscriptions-scolarite/>

**PRIMO.WEB** est une application permettant de s'inscrire pour la première fois à l'UT2J.

Quatre possibilités d'accès à l'application :

■ **Vous vous inscrivez pour la première fois à l'UT2J en Licence 1**

S'il s'agit de votre première inscription en Licence 1, la candidature via Admission Post Bac (APB) est obligatoire. Cette procédure concerne les étudiants de moins de 26 ans de nationalité française ou de l'EEE ayant un BAC français ou européen et souhaitant s'inscrire dans l'enseignement supérieur français en 1<sup>ère</sup> année de Licence.

Les candidats ayant atteint l'âge de 26 ans au 31 décembre 2016 ne sont pas autorisés à s'inscrire sur APB sauf s'ils sont scolarisés en Terminale dans un établissement français. Si vous avez plus de 26 ans et n'êtes pas scolarisé(e) en Terminale, reportez-vous à la procédure « [Demander une inscription sur INO.WEB](#) ».

Après cette préinscription sur APB, et **seulement si vous avez validé un vœu pour notre Université**, les données de votre dossier nous seront transmises. Vous pourrez alors vous identifier sur l'application **PRIMO.WEB**.



Si vous souhaitez vous inscrire en 1<sup>ère</sup> année de DUT, consultez [l'onglet « admission » de la fiche diplôme](#).

■ **Vous souhaitez vous inscrire pour la première fois à l'UT2J dans une formation à accès non-sélectif (sauf Licence 1).**

Dans ce cas, le préalable indispensable pour vous inscrire sur **PRIMO.WEB** est d'avoir effectué une demande d'inscription en Licence 2, Licence 3, DUEPL, Préparation aux concours ou Auditeur libre sur l'application **INO.WEB**. Notez bien que si vous n'êtes pas titulaire du diplôme requis, il faudra aussi [déposer une demande de dispense du titre requis](#).

Voir la procédure « [Demander une inscription sur INO.WEB](#) ».

■ **Vous souhaitez vous inscrire pour la première fois à l'UT2J dans une formation à accès sélectif (Licence pro, Master 1, Master 2 de Psychologie, parcours spécifiques de L2 et/ou L3).**

Dans ce cas, le préalable indispensable pour vous inscrire sur **PRIMO.WEB** est d'avoir déposé une candidature en Licence pro, Master 1, Master 2 de Psychologie ou de [certains parcours de licence 2 et/ou 3 à modalités particulières d'admission](#) et d'avoir reçu un identifiant pour vous inscrire en ligne, suite à votre admission par la commission d'admission de la formation.

■ **Vous souhaitez vous inscrire pour la première fois à l'UT2J dans une formation de l'ESPE**

Dans ce cas, le préalable indispensable pour vous inscrire sur **PRIMO.WEB** est d'avoir effectué une demande d'inscription en Master MEEF auprès de l'ESPE, et reçu un avis favorable de la commission d'admission via l'application SAGA ([voir le site de l'ESPE](#))



Il ne sert à rien d'essayer de vous inscrire directement sur **PRIMO.WEB**, vous n'obtiendrez pas de dossier. Il faut au préalable déposer une candidature soit sur [Admission-Post Bac](#), soit à l'[ESPE](#), soit dans une formation à accès sélectif ou avoir choisi une formation sur [INO.WEB](#).

## Recommandations techniques

Cette application a été testée avec les dernières versions des principaux navigateurs : Mozilla Firefox, Google Chrome, Microsoft Internet Explorer, Microsoft Edge, Apple Safari.

### Les navigateurs mobiles ne sont pas pris en charge.

Cependant, selon votre configuration, des anomalies peuvent se produire. En cas de problème techniques répétés, nous vous conseillons donc d'essayer de vous connecter avec un navigateur différent parmi la liste ci-dessus. L'utilisation d'un navigateur alternatif est déconseillée : si vous passez outre cette recommandation, nous ne saurions en aucun cas garantir le bon déroulement de la procédure.



Dans tous les cas, il faut impérativement paramétrer votre navigateur pour qu'il autorise les fenêtres pop-up, au moins pour les sites du domaine « [univ-tlse2.fr](#) »

### S'identifier

- Si vous avez effectué une préinscription **Admission-PostBac**, l'identification se fait à l'aide de votre numéro de dossier précédé de « P17 ». Si votre numéro de dossier est composé de moins de 7 chiffres, ajoutez des 0 à gauche (001234 pour 1234).

**Informations :** [Aide](#)  
 Votre inscription à l'établissement sera prise en compte quand le message « Votre demande d'inscription a bien été prise en compte » sera affiché à l'écran.  
 La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes. VEUILLEZ NOTER VOTRE N° D'ETUDIANT à l'issue de votre inscription. Veuillez vous munir de votre N° de sécurité sociale.

**Merci de vous identifier :**  
 Votre identifiant de préinscription vous a été attribué suite à la procédure "Admission PostBac".

Identifiant ("PB13" suivi des 6 chiffres obtenus sur le site de Postbac) :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

Si vous ne parvenez pas à vous identifier, c'est peut-être dû au fait que nous n'avons pas reçu les données d'APB vous concernant :

- soit vous n'avez pas confirmé votre vœu d'inscription pour notre Université : **vous devez avoir répondu « Oui définitif » dans APB** : c'est ce qui déclenche la transmission des données. Vous pouvez toujours le faire [en vous connectant à votre dossier APB](#), sachant qu'il faudra ensuite quelques minutes pour que nous recevions votre dossier.
- soit les données du Bac transmises par APB sont incomplètes (un message spécifique vous l'indiquera). Dans ce cas, après avoir vérifié que vous avez bien répondu « *Oui définitif* » à une inscription à l'UT2J, contactez l'assistance par mail à [ia-primoweb@univ-tlse2.fr](mailto:ia-primoweb@univ-tlse2.fr) en précisant votre numéro de dossier, l'année, la série, la mention et le lieu d'obtention du Bac.
- Si vous venez de suivre la procédure **INO.WEB**, décrite précédemment, vous serez automatiquement authentifié.

**Veillez confirmer votre identité:** [Aide](#)

Nom patronymique : **DOE**  
 Prénom : **JANE**  
 Date de naissance : **01/02/1990**  
 BAC ou équivalence : **0001-bac international**

Si vous ne vous connectez pas à **PRIMO.WEB** à la fin de la procédure **INO.WEB**, vous pourrez le faire ultérieurement avec votre numéro de dossier **INO.WEB** (commençant par « **NW** ») et votre date de naissance (supprimez dans ce cas le « **P17** » initial qui est affiché dans le champ).

- **Si vous avez déposé une candidature à l'ESPE et que vous avez été accepté**, l'identification se fait à l'aide de votre numéro de dossier (commençant par « **M** »).
- **Si vous avez déposé une candidature en Licence pro ou en M1 et que vous avez été accepté**, l'identification se fait à l'aide de votre numéro de dossier (commençant par « **FA** »).

## Naviguer dans l'application

Sur chaque page, un lien **Aide** en haut à droite vous donnera de plus amples informations.

Si vous utilisez cette aide, utilisez le bouton « Retour » en bas de la page d'aide, car si vous fermez la fenêtre vous devrez tout recommencer !

Le lien **Contact** vous permet d'obtenir une aide personnalisée par mail. N'oubliez pas de vous présenter en rédigeant votre demande ! Au minimum votre n° de dossier, votre nom, votre prénom...

A tout moment vous pourrez revenir en arrière à l'aide du menu à gauche. Nous vous déconseillons d'utiliser les boutons précédent / suivant de votre navigateur.

## Compléter les données

Certaines données qui vous seront demandées sur **PRIMO.WEB** risquent de vous paraître redondantes (mais pas forcément, tout dépend de votre situation...), notamment en ce qui concerne votre cursus antérieur. Ce n'est pas de notre fait : beaucoup de ces informations sont nécessaires au Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, par exemple à des fins statistiques.

Si vous êtes bachelier de l'année, vous aurez la possibilité de confirmer le vœu validé sur APB, mais aussi de changer au dernier moment en choisissant une autre Licence 1, **à condition qu'il reste des places disponibles, et à l'exception des L1 à modalités particulières d'admission** dans la rubrique « *Autre(s) choix possible(s).* »

The screenshot shows the application interface. On the left, a vertical menu titled 'Choix de l'inscription' lists several steps: 'Données personnelles', 'Données annuelles', 'Couverture sociale', 'Autres données', 'Droits à payer', 'Récapitulatif inscription', ' Paiement', and 'Fin de l'inscription'. Below this menu is a legend with color-coded boxes for 'Composante', 'Etape d'inscription', 'Diplôme', 'Spécialité', and 'Ecole doctorale'. The main content area is titled 'Validez votre vœu Postbac ou choisissez une autre formation.' and contains two sections: 'Vos vœux validés:' and 'Autre(s) choix possible(s) :'. The 'Vos vœux validés:' section shows a single selected option: 'L1 Arts Plastiques et Arts Appliqués'. The 'Autre(s) choix possible(s) :' section lists various departments with their corresponding L1 options, each with a dropdown arrow and a checkbox:

- Dépt Espagnol:  L1 Espagnol
- Dépt Etudes du monde anglophone:  L1 Anglais
- Dépt Géographie et Aménagement:  L1 Géographie et Aménagement
- Dépt Hist. de l'art et Archéologie:  L1 Histoire de l'art et Archéologie
- Dépt Histoire:  L1 Histoire
- Dépt LEA:  L1 Langues Etrangères Appliquées
- Dépt Lettres Classiques:  L1 Lettres classiques
- Dépt Lettres Modernes:  L1 Lettres modernes
- Dépt Mathématiques-Informatique:  L1 Mathématiques Informatique Appliquées et SHS
- Dépt Philosophie:  L1 Philosophie
- Dépt Sciences du Langage:  L1 Sciences du Langage
- Dépt Sociologie:  L1 Sociologie,  L1 Sociologie (parcours Sociologie-Economie)
- Section Allemand:  L1 Allemand

Si vous n'êtes pas bachelier de l'année, et que vous soyez passé(e) par APB ou par [INO.WEB](#), vous ne pourrez pas modifier en ligne votre vœu initial. Cochez pour confirmer puis « Continuer ».

**Vos vœux validés:**

L3 Histoire de l'art et Archéologie

Pas d'inquiétude cependant si vous êtes dans cette situation : il sera possible de modifier votre vœu initial lors du rendez-vous d'inscription (dans la limite des places disponibles, à condition que ce ne soit pas une formation sélective et que vous disposiez du titre requis) : modifiez directement sur la page 3 de la fiche d'inscription et demandez un nouveau rendez-vous [auprès de l'UFR concernée](#) si celle-ci est différente de celle du diplôme choisi initialement.



Si vous souhaitez effectuer une **double inscription**, ce ne sera pas possible en ligne : l'ajout ne pourra se faire que le jour du rendez-vous.

### Ecran 1 : Titre(s) d'accès externe(s)

**Titre(s) d'accès externe(s)** ⓘ

**L3 Histoire de l'art et Archéologie** ▼

Année d'obtention : 2012 / 2013

Diplôme : Dispense du titre requis ▼

Pays : FRANCE ▼

Département (si pays = France) : HAUTE GARONNE ▼

Type d'établissement : Université (y compris IUFM intégré) ou Grand ét ▼

Précisez l'établissement : ▼

Cet écran apparaîtra uniquement si vous avez obtenu le bac (ou équivalent) **avant l'année en cours**.

Cet écran est facultatif, nous vous conseillons de ne pas le remplir en cas de doute.

### Ecran 2 : Données personnelles – 1<sup>ère</sup> partie

Souvent, vous ne pourrez pas modifier les données apparaissant déjà : elles sont issues de l'application précédente, APB, [INO.WEB](#) ou SAGA. C'est le cas par exemple d'une partie de votre état-civil ou de votre identifiant national.

**Données personnelles :**

\* Champ obligatoire

**Etat civil** ⓘ

Nom : DOE

Prénom : JANE

Nom usuel (si différent du nom patronymique) :

Prénom 2 :

Prénom 3 :

Identifiant National (ou BEA) : 2504012586L

Sexe : \* M  F

Nationalité : \* FRANCAIS(E) ▼

**Naissance** ⓘ

Pays de naissance : \* FRANCE ▼

**Si le pays est "France"**

Département de naissance : AIN ▼

Ville de naissance : ARGIS ▼

**Si le pays est "étranger"**

Ville de naissance :

\* Champ obligatoire

Si vous constatez une erreur qui n'est pas modifiable en ligne, corrigez au stylo rouge sur la fiche d'inscription qui sera imprimée à la fin de la procédure.

Voir la rubrique « [Choisir un rendez-vous d'inscription sur RDV.WEB](#) ».

### Ecran 3 : Données personnelles – 2<sup>ème</sup> partie

#### Première inscription dans l'enseignement supérieur français :

Le premier champ correspond à l'année de première inscription dans **l'enseignement supérieur français, qu'il soit public ou privé** (BTS, CPGE, Institut catholique, Université)

Exemple : indiquer « 2010 » pour « 2010-2011 »

NB : Si une année est déjà affichée, c'est qu'elle provient des informations saisies dans l'application APB. Elle n'est plus modifiable directement en ligne. Si elle est erronée, corrigez-la en rouge sur la fiche d'inscription que vous imprimerez à l'issue de cette procédure et que vous présenterez lors du rendez-vous :

**Données personnelles :**

\* Champ obligatoire

**Première inscription** ⓘ

Quelle est votre année de première inscription dans l'enseignement supérieur français ? \*

Quelle est votre année de première inscription en université Française publique ? \*

Quel est le département de cette université ? \*

Quel est le nom de cette université ? \*

**Baccalauréat ou équivalence** ⓘ

Année du BAC :

Série du BAC (ou équivalence) : \*

Quelle mention avez vous obtenue ? \*

Quel est le département d'obtention du BAC ?

Quel est l'établissement d'obtention du BAC ?

\* Champ obligatoire

Voir le chapitre « [Comprendre ou compléter la fiche d'inscription](#) ».

#### Première inscription dans une université PUBLIQUE française :

Il s'agit de la première inscription dans une université publique française (y compris IUT et ESPE). Sont donc exclus les instituts catholiques, facultés privées, écoles d'ingénieurs, de commerce, écoles d'art, BTS, CPGE...

Si une année est déjà affichée, c'est qu'elle provient des informations saisies dans l'application APB. Elle n'est plus modifiable directement en ligne. Si elle est erronée, corrigez-la en rouge sur la fiche d'inscription que vous imprimerez à la fin de cette procédure et que vous présenterez lors du rendez-vous : voir le chapitre « [Comprendre ou compléter la fiche d'inscription](#) ».

Si des informations manquent (par exemple le nom de l'établissement), vous devrez les compléter.



**Ne tenez en aucun cas compte d'éventuelles années d'études à l'étranger (sauf établissement français à l'étranger).**

#### Baccalauréat ou équivalence

L'année et la série sont issues de l'application APB ou de l'application **INO.WEB**. Elles ne sont plus modifiables directement en ligne. Si elles sont erronées, corrigez-les en rouge sur la fiche d'inscription que vous imprimerez à l'issue de cette procédure et que vous présenterez lors du rendez-vous.

Complétez les données manquantes : si l'établissement n'est pas déjà renseigné, vous pouvez le choisir dans la liste déroulante. Si vous ne le trouvez pas dans la liste, vous pouvez laisser ce champ vide.

Si vous essayez de cliquer sur « Continuer » alors que vous n'avez pas renseigné tous les champs obligatoires, un message orange s'affiche dans le pavé concerné :

Quel est le nom de cette université ? \*

**La saisie de l'université de première inscription est obligatoire**

## Ecrans 4 et 5 : Données personnelles – 3<sup>ème</sup> partie

### Adresse fixe :

Merci d'indiquer une adresse fixe dans le temps, le plus souvent l'adresse des parents.

Ces données sont issues d'APB ou d'INO.WEB, mais si votre adresse a changé depuis vous pouvez la modifier ici.

**Données personnelles:**

\* Champ obligatoire

**Situation familiale** ⓘ

Quelle est votre situation familiale pour l'année universitaire ? \* Seul sans enfant à charge ▼

Veillez préciser le nombre d'enfants:

**Situation militaire** ⓘ

Quelle est votre situation militaire pour l'année universitaire ? \* Exempté ▼

**Handicap** ⓘ

Quel est votre handicap ? ▼

**Adresse fixe** ⓘ

Quel est votre téléphone ?

N° et libellé de la voie \*

Bâtiment, Résidence, Chez...

Complément commune, lieu-dit

Pays : \* FRANCE ▼

**Si adresse en France**

Quel est votre code postal ?

Quelle est votre commune ?

**Si adresse à l'étranger**

Quel est votre code postal et votre ville ?

**Type d'hébergement pour la nouvelle année universitaire** ⓘ

Quel est votre type d'hébergement ? \* ▼

**Coordonnées personnelles** ⓘ

Quel est votre téléphone portable ?

Quelle est votre adresse électronique personnelle ?

\* Champ obligatoire

### Type d'hébergement :

Selon le choix que vous ferez ici (foyer agréé par exemple), une nouvelle page pourra apparaître, vous demandant votre adresse pour l'année universitaire en cours.

**Données personnelles:**

\* Champ obligatoire

**Type d'hébergement pour la nouvelle année universitaire** ⓘ

Type d'hébergement :

**Adresse pour l'année en cours** ⓘ

Quel est votre téléphone ?

N° et libellé de la voie \*

Bâtiment, Résidence, Chez...

Complément commune, lieu-dit

Pays : \* ▼

**Si adresse en France**

Quel est votre code postal ?

Quelle est votre commune ?

**Si adresse à l'étranger**

Quel est votre code postal et votre ville ?

\* Champ obligatoire

## Ecran 6 : Données annuelles – 1<sup>ère</sup> partie

### Votre activité professionnelle pendant l'année universitaire

Si vous n'avez jamais travaillé, choisissez « Sans activité professionnelle ». Les champs « Activité » et « Quotité » ne sont à remplir que si vous avez précisé une catégorie socio-professionnelle.

Si vous avez déjà travaillé mais êtes actuellement sans emploi, précisez votre ancienne profession puis « Inactivité » dans le second champ, et votre ancienne quotité dans le troisième.

### Catégorie socio-professionnelle de vos parents

Cette rubrique est à renseigner quel que soit votre âge.

### Remarque importante concernant les étudiants boursiers

Si vous êtes boursier(e), il faut impérativement remplir le pavé intitulé « Si vous bénéficiez d'une bourse au titre de votre inscription » de l'écran « Données annuelles ».

Ne sont concernés que les étudiants ayant une notification avec au moins un vœu pour Toulouse.

En l'absence de vœu pour Toulouse, vous ne pourrez pas être considéré(e) comme boursier(e) le jour de votre inscription.

**Données annuelles :**

\* Champ obligatoire

**Vous activité professionnelle pendant l'année universitaire** ⓘ

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? \*

Quelle activité exercez-vous ?

Quelle est la quotité travaillée ?

**Catégorie socio-professionnelle de vos parents** ⓘ

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du chef de famille ? \*

Quelle est la catégorie socio-professionnelle de votre autre parent ? \*

**Si vous bénéficiez d'une bourse au titre de votre inscription** ⓘ

Quelle est la nature de votre bourse ?

**Si vous bénéficiez d'aides financières pour la nouvelle année universitaire** ⓘ

Quelle est la nature de votre aide financière ? \*

**Si vous pratiquez une activité sportive de haut niveau** ⓘ

Quel est votre niveau de sport ?

\* Champ obligatoire

### Si vous bénéficiez d'aides financières pour la nouvelle année universitaire

A compléter. Les choix commençant par « DOCTORANT » sont réservés.... aux doctorants !

**Si vous pratiquez une activité sportive de haut niveau :** vous ne pouvez remplir ce pavé **que si votre candidature a été retenue par le SUAPS (service des sports de l'Université)**. Pour en savoir plus, vous pouvez prendre contact avec le SUAPS (05 61 50 46 05) on [consultez le site internet de ce dernier](#).

## Ecran 7 : Données annuelles – 2<sup>ème</sup> partie

**Données annuelles :**

\* Champ obligatoire

**Si vous êtes concerné(e) par un programme d'échange international** ⓘ

Quel est le programme d'échange international dont vous dépendez ?

Quel est le pays de l'établissement étranger ?

Précisez l'établissement étranger :

**Dernier établissement fréquenté** ⓘ

Quel est le type de l'établissement ?

Quel est le département où se trouve cet établissement ?

Quel est le nom de cet établissement ?

Quelle est l'année universitaire de fréquentation de cet établissement ?  /

**L'année dernière** ⓘ

Quelle était votre situation ?\*

Quel était le pays de votre formation ?

Quel était le département de votre formation ? (si pays = France)

Précisez l'établissement :

**Dernier diplôme obtenu** ⓘ

Quel est le type de ce diplôme ?\*

Quel est le pays d'obtention ?\*

Quel est le département d'obtention ? (si pays = France)

Précisez l'établissement d'obtention :

Quelle est l'année d'obtention ?\*  /

**Si vous êtes inscrit(e) dans un autre établissement** ⓘ

Quel est le type d'établissement ?

Quel est le département où se trouve cet établissement ?

Précisez l'établissement d'inscription :

Souhaitez-vous y maintenir votre inscription ?  oui  non

\* Champ obligatoire

### Si vous êtes concerné(e) par un programme d'échange international

Cette zone ne doit être complétée que si vous vous inscrivez dans le cadre d'un échange international (ERASMUS par exemple).

### Dernier établissement fréquenté

Il s'agit du dernier établissement dans lequel vous avez été inscrit. Il peut s'agir de l'année dernière (par exemple le lycée si vous êtes bachelier de l'année) ou d'une année antérieure si vous avez interrompu vos études.

Pour le département, choisissez la localisation de l'établissement au sens juridique : par exemple si vous étiez à l'IUT de Rodez (département 012), il faudra tout de même ici choisir le département 031, résidence de l'Université Toulouse 1 Capitole dont dépend cet IUT.

### L'année dernière

Il s'agit de votre situation l'année dernière. Si par exemple vous n'étiez inscrit(e) nulle part, choisissez « *Non scolarisé l'année précédente...* ». Si vous étiez inscrit(e) dans un établissement l'an dernier, ce que vous saisissez ici doit correspondre logiquement à la zone « *Dernier établissement fréquenté* ».

Si vous étiez en IUT, ESPE ou Ecole d'ingénieur, c'est ici que vous devez le préciser. Voir la liste des situations dans la rubrique « [Comprendre ou compléter sa fiche d'inscription](#) ».

### Dernier diplôme obtenu

Choisissez dans la liste le type du dernier diplôme obtenu si ce n'est pas déjà complété. Pour le département, choisissez ici le département de localisation des cours, qui peut être différent de la localisation de l'établissement au sens juridique.

### Si vous êtes inscrit(e) dans un autre établissement

Vous ne pouvez remplir cette zone que si vous êtes déjà inscrit(e) dans un autre établissement. Pensez à cocher « *Oui* » si vous y maintenez votre inscription.

## Ecran 8 : Couverture sociale – 1<sup>ère</sup> partie



Ne remplissez pas à la légère les données sur la couverture sociale : elles sont primordiales et feront l'objet de la plus grande attention lors du rendez-vous d'inscription.

L'affiliation à la sécurité sociale est obligatoire sauf dans certains cas. Pour en savoir plus, consultez le [chapitre « Sécurité sociale »](#).

Dans ce premier écran, cochez la phrase correspondant à votre situation. Si vous n'êtes concerné(e) par aucun des cas, laissez coché le choix « Non concerné » puis cliquez sur « Continuer »

## Ecran 9 : Couverture sociale – 2<sup>ème</sup> partie

Si vous avez laissé « Non concerné » le régime de Sécurité sociale de vos parents est demandé. Quel

que soit votre âge, vous devez renseigner cette information si elle vous est demandée. Pour en savoir plus sur les différents choix possibles, consultez le [chapitre « Sécurité sociale »](#).

## Ecran 10 : Couverture sociale – 3<sup>ème</sup> partie

En fonction de votre âge et de ce que vous aurez coché précédemment, votre affiliation est prédéterminée par l'application. Si vous êtes affilié, votre numéro de Sécurité sociale **personnel** vous sera demandé. Si vous êtes bachelier, vous avez sans doute reçu en juin une carte d'immatriculation lycéen envoyée par la CPAM sur laquelle figure votre numéro.



Vous devez OBLIGATOIREMENT indiquer un centre payeur si vous êtes affilié, à choisir entre LMDE et VITAVI.

## Ecran 11 : Couverture sociale – 4<sup>ème</sup> partie

**Remarque :** lors d'une première affiliation à la sécurité sociale étudiante, les nom et prénom d'au moins l'un de vos parents peuvent vous être demandés.

Pour en savoir plus, consultez le [chapitre « Sécurité sociale »](#).

**Couverture Sociale :**

La saisie des informations pour au moins l'un des 2 parents est obligatoire.

**Noms et prénoms de vos parents** ⓘ

Le nom de votre père :

Le prénom de votre père :

Le nom de votre mère :

Le prénom de votre mère :

## Ecran 12 : Autres données

Vous pouvez choisir d'exercer une activité sportive en dehors de votre cursus universitaire. Si vous êtes boursier, vous êtes exonéré du paiement de la cotisation.

Si vous n'êtes pas boursier et que vous choisissez d'exercer une activité sportive hors diplôme, la cotisation est de 12 € et sera réglée en même temps que les droits d'inscription.

Attention, ce type de pratique sportive, en formation personnelle, est à distinguer de l'UE de compétences transversales (proposée en option en Licence) et de l'UE « d'ouverture » ([voir la rubrique correspondante pour en savoir plus](#)).

## Ecrans 13 et 14 : Montant des droits à payer

Le montant affiché dépend des informations que vous avez saisies. Il n'engage en rien l'établissement et des pièces justificatives vous seront demandées. Le montant est donc communiqué à titre indicatif, et pourrait évoluer si des modifications doivent être apportées à votre dossier.

**Montants droits à payer (en euros):**

Bibliothèque universitaire	33,00 €
Médecine préventive	5,00 €
Premier diplôme	148,00 €
Sécurité sociale	207,00 €
<b>Total dû à l'établissement :</b>	<b>393,00 €</b>

[Détail des droits à payer](#)

**NB :** ne remplissez surtout pas le chèque à l'avance si vous utilisez ce moyen de paiement.

Pour en savoir plus, consultez le [chapitre « Les droits d'inscription »](#).

Les 2 écrans intermédiaires suivants récapitulent les données saisies : il est encore temps de revenir en arrière si vous constatez une erreur.

Passés ces deux écrans, votre inscription est mise en attente de paiement : cliquer sur « Confirmer ».

**Paiement :**

Votre inscription est en attente d'un paiement de :  
393 euros

Votre paiement devra être effectué lors du RDV d'inscription administrative, complété des pièces justificatives éventuelles

## Ecran 15 : Numéro étudiant et liste des pièces justificatives



Sur cet écran figure votre numéro étudiant : **notez-le bien !**

Indiquez votre adresse mail pour recevoir le message de confirmation.

En cliquant sur le bouton « Continuer » vous serez redirigé vers l'application de choix du rendez-vous, **RDV.WEB** ([voir la rubrique correspondante](#)).

**Vous devez impérativement cliquer sur le bouton Continuer en bas de cette page.**

**VEUILLEZ NOTER VOTRE N° D'ÉTUDIANT : 21618084**

**Informations complémentaires :**

Vous allez maintenant :

- choisir un rendez-vous
- imprimer votre fiche d'inscription et la liste des pièces justificatives à fournir

Pour cela, vous allez être redirigé(e) vers RDV.WEB.  
Si la redirection échoue, vous pouvez vous connecter directement à cette adresse :  
[https://kivi.univ-tlse2.fr/rdvweb/id\\_num\\_etu.php](https://kivi.univ-tlse2.fr/rdvweb/id_num_etu.php)

Lors du RDV vous devrez :

- présenter les pièces justificatives
- vous acquitter des droits
- le cas échéant effectuer votre IP (choix des UE)

Pour en savoir plus, consultez le guide de l'inscription à :  
<http://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/inscriptions-scolarité/le-guide-de-l-inscription-319915.kjsp?>

---

**Message de confirmation** ⓘ

Adresse électronique pour envoi de message de confirmation

: \*

Veillez confirmer votre adresse : \*



**Les applications d'inscription sont disponibles sur le site web de l'UT2J, depuis la page dédiée aux inscriptions :**  
<http://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/inscriptions-scolarité/>

**APO.WEB** est l'application de réinscription en ligne. Elle concerne les personnes qui ont déjà été inscrites à l'UT2J entre 2004-2005 et la dernière année universitaire.

Le calendrier des ouvertures de l'application **APO.WEB** dépend de vos résultats de l'année dernière :

- Admis(e) à la session 1 : **ouvert du 04 au 20 juillet 2017** et **du 30 août au 15 sept. 2017**
- **PAS** admis(e) à la session 1 : **ouvert du 08 au 20 juillet 2017** et **du 30 août au 15 sept. 2017**

En effet, **APO.WEB** ne peut fonctionner que si l'ensemble de vos résultats est connu. Ce n'est donc qu'après les opérations de calculs suite aux examens **de chaque session** que l'application proposera les diplômes et années auxquels vous avez la possibilité de vous inscrire.

Si vous n'avez pas été admis(e) à la session 1, vous êtes donc concerné(e) par la session 2. **Même si vous n'avez pas pu ou souhaité passer cette session de rattrapage, il faut attendre le 08 juillet.**

Le redoublement ou la progression dans votre cursus antérieur seront proposés par défaut et, dans quelques cas de changements de filières, d'autres inscriptions seront automatiquement proposées. Tout dépend de vos résultats et des diplômes obtenus à l'UT2J, ainsi que des conditions d'accès à l'année à laquelle vous souhaitez vous inscrire.



Si vous avez obtenu **dans un autre établissement** un diplôme vous donnant accès de plein droit à l'une de nos formations, cette inscription ne sera pas automatiquement proposée : reportez-vous dans ce cas à la procédure de réorientation, page suivante.

Même si vous avez déjà été inscrit(e) à l'UT2J mais que vous souhaitez candidater dans une **formation à accès sélectif**, vous devez d'abord déposer une candidature : voir [l'onglet Admission de la fiche de présentation du diplôme](#). **Ce n'est qu'après avoir reçu le mail confirmant que vous avez été retenu-e que la formation sera proposée sur APO.WEB.**

### Recommandations techniques

Cette application a été testée avec les dernières versions des principaux navigateurs : *Mozilla Firefox, Google Chrome, Microsoft Internet Explorer, Microsoft Edge, Apple Safari.*

**Les navigateurs mobiles ne sont pas pris en charge.**

Cependant, selon votre configuration, des anomalies peuvent se produire. En cas de problème techniques répétés, nous vous conseillons donc d'essayer de vous connecter avec un navigateur différent parmi la liste ci-dessus. L'utilisation d'un navigateur alternatif est déconseillée : si vous passez outre cette recommandation, nous ne saurions en aucun cas garantir le bon déroulement de la procédure.



**Dans tous les cas, il faut impérativement paramétrer votre navigateur pour qu'il autorise les fenêtres surgissantes (pop-up), au moins pour les sites des serveurs [kiwi.univ-tlse2.fr](http://kiwi.univ-tlse2.fr) et [maui.univ-tlse2.fr](http://maui.univ-tlse2.fr)**

## S'identifier

L'identification se fait à l'aide de votre numéro d'étudiant (8 derniers chiffres de l'identifiant figurant sur la carte MUT) et de votre date de naissance.

## Naviguer dans l'application

Sur chaque page, un lien  vous permet d'accéder à l'aide en ligne. En bas de la page, le lien  Assistance : [apoweb@univ-tlse2.fr](mailto:apoweb@univ-tlse2.fr) vous permet d'obtenir une aide personnalisée par mail. N'oubliez pas de vous présenter en rédigeant votre demande ! Au minimum votre n° étudiant, votre nom, votre prénom...

Vous pouvez à tout moment revenir en arrière à l'aide du menu à gauche.

## Choisir son inscription

### Ecran 1 – Choix de l'inscription

En fonction de vos résultats, une ou plusieurs formations vous seront proposées :

- Si vous étiez admis(e) (**ADM**), l'accès au niveau supérieur vous sera proposé (à condition que ce niveau ne soit pas à accès sélectif).
- Si vous étiez ajourné (**AJ**) à l'issue des deux sessions, le redoublement vous sera proposé.
- Si vous étiez ajourné(e) autorisé(e) à continuer (**AJAC**) après la seconde session (résultat possible uniquement en Licences 1 et 2), deux étapes au moins vous seront proposées : le niveau supérieur et l'année à laquelle vous étiez AJAC. Il faut dans ce cas choisir le niveau **le plus élevé**, l'inscription à l'année restant à valider sera ajoutée le jour du rendez-vous.

**Remarque** : si vous avez obtenu un diplôme dans un autre établissement, celui-ci ne permettra pas de vous proposer automatiquement des inscriptions : **seuls les diplômes et années obtenus à l'UT2J sont pris en compte sur APO.WEB** à compter de l'année 2004-2005.

Si vous souhaitez vous réorienter et que la formation (non-sélective) n'est pas proposée, vous devez d'abord en faire la demande sur l'application **INO.WEB** : [voir la procédure décrite précédemment](#).

Mais si vous avez bien effectué la procédure **INO.WEB**, c'est la formation choisie qui sera proposée en priorité.



Vous ne pouvez choisir **qu'une et une seule inscription** sur **APO.WEB**. Si vous souhaitez effectuer une **double inscription**, ce ne sera pas possible en ligne : l'ajout ne pourra se faire que le jour du rendez-vous.

## Compléter ou modifier les données

### Ecran 2 – Données personnelles

Les données de cet écran sont pré-remplies avec celles de votre dernière inscription. Vous pouvez les modifier si votre situation a changé.

Université Toulouse 2 Le Mirail  
 Nom : DOE Prénom : JANE N° étudiant : 19901834 Année universitaire 2012/2013  
 Né(e) le : 18/05/1980  
 Vos données sont pré-remplissées avec celles de votre dernière inscription. Les rubriques marquées d'un astérisque \* sont obligatoires.

**DONNEES PERSONNELLES**

**Situation familiale :**  
 Quelle est votre situation familiale pour l'année universitaire ?\* Seul sans enfant à charge  
 Veuillez préciser le nombre d'enfants :

**Si vous avez un handicap :**  
 Quel est votre handicap ?

**Adresse fixe ou des parents :**  
 La saisie d'une adresse en France ou à l'étranger est obligatoire  
 Quel est votre téléphone ? 05 61 12 99 99  
 N° et libellé de la voie\* 9, RUE DU PONT  
 Bâtiment, Résidence, Chez...  
 Complément commune, lieu-dit

**Si adresse en France**  
 Quel est votre code postal ? 31100  
 Précisez votre commune CASTRES

**Si adresse à l'étranger**  
 Quels sont votre codé postal et votre ville ?  
 Quel est votre pays ?

N'oubliez pas de renseigner tous les champs marqués d'un astérisque \*.

Cliquez ensuite sur « Continuer ».

### Ecrans 3 et 4 - Données annuelles

Les données de cet écran sont elles aussi pré-remplissées et modifiables.

#### Remarque importante concernant les étudiants boursiers :

Si vous êtes boursier(e), il faut impérativement remplir le pavé intitulé « Si vous bénéficiez d'une bourse au titre de votre inscription ».

Ne sont concernés que les étudiants ayant une notification avec au moins un vœu pour Toulouse. En l'absence de vœu pour Toulouse, vous ne pourrez pas être considéré(e) comme boursier(e) le jour de votre inscription.

Université Toulouse 2 Le Mirail  
 Nom : DOE Prénom : JANE N° étudiant : 19901834 Année universitaire 2012/2013  
 Né(e) le : 18/05/1980  
 Vos données sont pré-remplissées avec celles de votre dernière inscription. Les rubriques marquées d'un astérisque \* sont obligatoires.

**DONNEES ANNUELLES**

**Votre activité professionnelle pendant l'année universitaire :**  
 En cliquant sur la flèche, vous obtiendrez une liste. Choisissez :  
 Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?\* Personne sans activité professionnelle  
 Quelle activité exercez vous ?  
 Quelle est la quotité travaillée ?

**Catégorie socio-professionnelle de vos parents :**  
 Quelle est la catégorie socio-professionnelle du détenteur de l'autorité parentale ?\* Profession libérale  
 Quelle est la catégorie socio-professionnelle de votre autre parent ?\* Non renseigné (inconnu)

**Si vous bénéficiez d'une bourse au titre de votre inscription :**  
 Quelle est la nature de la bourse ? Bourse sur critère social (Licence, Master)  
 Quel est votre numéro de boursier ?

**Si vous bénéficiez d'aides financières particulières pour la nouvelle année universitaire :**  
 Quelle est la nature de vos aides financières ? Bourse sur critères sociaux (veuillez à bien choisir le type de bourse dans le pavé précédent)

**Si vous êtes inscrit(e) sur une liste de sportifs de haut niveau :**  
 Quel est votre niveau de sport ?

Vos données sont pré-remplissées avec celles de votre dernière inscription. Les rubriques marquées d'un astérisque \* sont obligatoires.



Vous ne pouvez remplir le pavé « Si vous êtes inscrit sur une liste de sportifs de haut niveau » **que si votre candidature a été retenue par le SUAPS (service des sports de l'Université)**. Pour en savoir plus, vous pouvez prendre contact avec le SUAPS (05 61 50 46 05) on [consulte le site internet de ce dernier](#).

<b>Si vous êtes concerné(e) par un programme d'échange international :</b>	
Quel est le programme d'échange international dont vous dépendez ?	
Quel est le pays de l'établissement étranger ?	
Précisez l'établissement étranger	
<b>L'année dernière :</b>	
Quelle était votre situation ?* Université et Paris Dauphine (y compris DAEU et Capacité en droit)	
Précisez le pays de votre formation* FRANCE	
Précisez le département de votre formation HAUTE GARONNE	
Précisez l'établissement de votre formation UNIVERSITE TOULOUSE 2 LE MIRAIL	
<b>Dernier diplôme obtenu :</b>	
Précisez le type de ce diplôme* DEUG	
Précisez le pays d'obtention* FRANCE	
Précisez le département d'obtention (si pays=France) HAUTE GARONNE	
Précisez l'établissement d'obtention UNIVERSITE TOULOUSE 2 LE MIRAIL	
Précisez l'année universitaire d'obtention 2011 / 2012	
<b>Si vous êtes inscrit dans un autre établissement :</b>	
Quel est le type d'établissement ?	
Précisez le département où se trouve cet établissement	
Précisez l'établissement dans lequel vous êtes inscrit	
Souhaitez-vous y maintenir votre inscription ?	
<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
<b>Votre statut pour l'année universitaire en cours :</b>	
Quel est votre statut ?* Etudiant	

### Si vous êtes concerné(e) par un programme d'échange international

Cette zone ne doit être complétée que si vous vous inscrivez dans le cadre d'un échange international (ERASMUS par exemple).

### L'année dernière

Si vous étiez inscrit(e) à l'UT2J, les données sont à jour. Si vous n'étiez inscrit(e) nulle part, la situation « Non scolarisé l'année précédente mais précédemment entré dans l'enseignement supérieur » est automatiquement renseignée. Vous pouvez modifier si vous étiez inscrit(e) dans un autre établissement.

### Dernier diplôme obtenu

Dans beaucoup de cas de réinscription, ces données sont à jour si le **dernier diplôme en date** que vous avez obtenu a été délivré par l'UT2J. Vous pouvez tout de même avoir à compléter les données manquantes.

**Remarque :** Si vous avez validé les 2 premières années de Licence, vous devez choisir DEUG et si vous avez validé la première année d'un Master, vous devez choisir Maîtrise : ces titres intermédiaires sont toujours délivrés malgré le LMD !

### Si vous êtes inscrit(e) dans un autre établissement

Vous ne pouvez remplir cette zone que si vous êtes déjà inscrit(e) dans un autre établissement. Pensez à cocher « Oui » si vous y maintenez votre inscription.

## Ecran 5 : Couverture sociale – 1<sup>ère</sup> partie



Ne remplissez pas à la légère les données sur la couverture sociale : elles sont primordiales et feront l'objet de la plus grande attention lors du rendez-vous d'inscription.

L'affiliation à la sécurité sociale est obligatoire sauf dans certains cas. Pour en savoir plus, consultez le [chapitre « Sécurité sociale »](#).

Dans ce premier écran, cochez la phrase correspondant à votre situation. Si vous n'êtes concerné(e) par aucun des cas, laissez coché le choix « Non concerné » puis cliquez sur « Continuer ».

<b>Si vous êtes concerné(e) par un des cas suivants :</b>	
<input type="radio"/>	Bénéficiaire d'une ARE, d'une R2F ou d'une AFDEF
<input type="radio"/>	Inscrit(e) dans un autre établissement (affiliation déjà acquittée)
<input type="radio"/>	Résidant d'un pays de l'UE-EEE, de la Suisse, de Monaco, d'Andorre ou du Québec
<input type="radio"/>	Salarié (au moins 150h sur 3 mois ou 600h par an entre le 01/09 et le 31/08) ou autre régime
<input checked="" type="radio"/>	Non concerné

Continuer

## Ecran 6 : Couverture sociale – 2<sup>ème</sup> partie

Si vous avez laissé « Non concerné » le régime de Sécurité sociale de vos parents est demandé. Quel que soit votre âge, vous devez renseigner cette information si elle vous est demandée. Pour en savoir plus sur les différents choix possibles, consultez le [chapitre « Sécurité sociale »](#).

## Ecran 7 : Couverture sociale – 3<sup>ème</sup> partie

En fonction de votre âge et de ce que vous aurez coché précédemment, votre affiliation est prédéterminée par l'application. Si vous êtes affilié pour la première fois à l'UT2J, votre numéro de Sécurité sociale **personnel** vous sera demandé.



Vous devez OBLIGATOIREMENT indiquer un centre payeur si vous êtes affilié, à choisir entre LMDE et VITAVI. Pour en savoir plus, consultez le [chapitre « Sécurité sociale »](#).

Lors d'une première affiliation à la sécurité sociale étudiante, les nom et prénom d'au moins l'un de vos parents peuvent vous être demandés.

## Ecran 8 : Autres données (droits facultatifs)

Vous pouvez choisir d'exercer une activité sportive en dehors de votre cursus universitaire. Si vous êtes boursier, vous êtes exonéré du paiement de la cotisation.

Si vous n'êtes pas boursier et que vous choisissez d'exercer

une activité sportive hors diplôme, la cotisation est de 12 € et sera réglée en même temps que les droits d'inscription. Attention, ce type de pratique sportive, en formation personnelle, est à distinguer de l'UE de compétences transversales (proposée en option en Licence) et de l'UE « d'ouverture » ([voir le site du SUAPS pour en savoir plus](#)).

## Ecran 9 – Droits à payer

<b>DROITS A PAYER</b>	Université Toulouse 2 Le Mirail		Année universitaire 2012/2013		
	Nom : DOE		Prénom : JOHN	N° étudiant : 21002324	Né(e) le : 23/08/1989
	<b>Montants des droits à payer (en euros), compte tenu des éléments déclarés :</b>				?
					Aide
	Bibliothèque universitaire				33,00
	Médecine préventive				5,00
	Premier diplôme				148,00
	Sécurité sociale				207,00
	<b>Total dû à l'établissement :</b>				<b>393,00</b>
	<a href="#">Détail des droits</a>				
<a href="#">Continuer</a>					

Le montant affiché dépend des informations que vous avez saisies. Il n'engage en rien l'établissement et des pièces justificatives vous seront demandées. Le montant est donc communiqué à titre indicatif, et pourrait évoluer si des modifications doivent être apportées à votre dossier.

Les 2 écrans intermédiaires suivants récapitulent les données saisies : il est encore temps de revenir en arrière si vous constatez une erreur.

Passés ces deux écrans, votre inscription est mise en attente de paiement : cliquer sur « Confirmer votre inscription ».

<b>PAIEMENT</b>	Université Toulouse 2 Le Mirail		Année universitaire 2012/2013		
	Nom : DOE		Prénom : JOHN	N° étudiant : 21002324	Né(e) le : 23/08/1989
	<p>Votre inscription est en attente d'un paiement de :</p> <p style="text-align: center;">393,00 euros</p> <p>           Votre paiement, complété des pièces justificatives éventuelles, devra être effectué le jour du RDV qui vous sera attribué en terminant votre inscription.         </p>				?
					Aide
	<a href="#">Confirmer votre inscription</a>				

## Ecran 10 – Fin de l'inscription

<b>FIN DE L'INSCRIPTION</b>	Université Toulouse 2 Le Mirail		Année universitaire 2012/2013		
	Nom : DOE		Prénom : JOHN	N° étudiant : 21002324	Né(e) le : 23/08/1989
	<b>Terminez votre demande de réinscription pour l'année universitaire 2012 / 2013</b>				?
					Aide
	<b>Suite de la procédure :</b>				
	<p>Vous allez être redirigé(e) vers une autre application qui va vous permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'obtenir un RDV pour valider votre inscription administrative,</li> <li>- d'imprimer votre fiche d'inscription et la liste des pièces justificatives</li> </ul> <p>Lors du RDV, vous devrez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- présenter les pièces justificatives</li> <li>- vous acquitter du montant des droits d'inscription</li> <li>- effectuer votre inscription pédagogique (choix des UE)</li> </ul> <p>Cliquez sur le bouton Continuer...</p>				
	<b>Confirmation :</b>				
	Adresse électronique pour envoi du message de confirmation :		<input type="text" value="john.doe@etu.univ-tlse2.fr"/>		
	Veuillez confirmer votre adresse :		<input type="text" value="john.doe@etu.univ-tlse2.fr"/>		
	<a href="#">Terminer inscription administrative</a>				

Ce dernier écran précède la prise de rendez-vous. Confirmez (ou modifiez) l'adresse mail en bas pour recevoir le message de confirmation de votre inscription.

Cliquez sur « Terminer inscription administrative » : vous serez redirigé vers l'application de choix du rendez-vous d'inscription.

Voir le chapitre « [Choisir un rendez-vous d'inscription sur RDV.WEB](#) ».



**Les applications d'inscription sont disponibles sur le site web de l'UT2J, depuis la page dédiée aux inscriptions :**  
<http://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/inscriptions-scolarité/>

**RDV.WEB** va vous permettre de choisir une demi-journée pour venir vous inscrire à l'UT2J, et d'obtenir votre fiche d'inscription et la liste des pièces justificatives à présenter. Il est IMPÉRATIF d'imprimer la fiche d'inscription, qui reste indispensable :

- d'une part elle vous permettra de contrôler les informations que vous avez saisies et de les modifier le cas échéant manuellement au stylo rouge en cas d'erreur ou de changement de situation (voir le chapitre « [Comprendre ou compléter la fiche d'inscription](#) »)
- d'autre part elle permettra aux personnels administratifs et aux étudiants vacataires de vérifier l'exactitude des données et d'apporter des informations complémentaires qui seront prises en compte lors de la saisie informatique.

Si vous venez d'effectuer une des procédures **PRIMO.WEB** ou **APO.WEB**, vous serez automatiquement redirigé et identifié.

Vous pouvez aussi accéder directement à l'application, depuis le site internet de l'UT2J, si par exemple vous souhaitez recevoir à nouveau votre fiche d'inscription.

Dans ce cas vous devrez vous identifier avec votre numéro d'étudiant et votre date de naissance.

**Année universitaire 2013 / 2014**

Vous devez maintenant choisir une demi-journée afin d'obtenir un rendez-vous pour finaliser votre inscription administrative.

IDENTIFICATION

Veuillez vous identifier avec votre numéro d'étudiant(e) :

Numéro étudiant(e) :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

**Valider**

Je ne connais pas mon numéro d'étudiant(e)

Assistance
 Guide de l'inscription
 Mutuelles étudiantes

S'il s'agit de votre première inscription à l'UT2J, un numéro étudiant vous a été attribué après votre inscription sur **PRIMO.WEB** : si vous ne l'avez pas noté, vous pouvez le retrouver grâce à votre numéro de dossier APB ou **INO.WEB** en cliquant sur « *Je ne connais pas mon numéro d'étudiant(e)* ».

Les demi-journées possibles vous seront proposées, en fonction de l'UFR et des rendez-vous encore disponibles : cochez-en une (et une seule) puis validez.

Inscription administrative		
Date	Matin	Après-midi
01/09/2014	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
02/09/2014	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
03/09/2014	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Un horaire vous sera automatiquement attribué. La date et l'heure du rendez-vous figureront sur la première page de la fiche d'inscription.

Vous devrez **obligatoirement renseigner votre adresse mél, à laquelle la fiche d'inscription sera envoyée.**

Vous pourrez ensuite consulter le fichier et l'enregistrer si vous le souhaitez.

**NB** : la fiche d'inscription est au format PDF : elle nécessite *Acrobat Reader* ou équivalent.

**Année universitaire 2013 / 2014**

**La fiche d'inscription et la liste des pièces justificatives doivent être obligatoirement imprimées et présentées lors du rendez-vous.**

COORDONNÉES

Numéro étudiant(e) UTM  Date de naissance

ADRIEN  
L2 Histoire

Saisir obligatoirement une adresse électronique valide pour recevoir la fiche d'inscription au format PDF.

Adresse électronique :

Confirmation :

**Envoyer**

[Retour](#)

PDF Attention, l'impression de la fiche nécessite Acrobat Reader ou équivalent

Assistance

[Guide de l'inscription](#)

LMDE Mutuelles étudiantes

Les liens en bas permettent d'accéder à diverses informations et documents :

- Le présent guide de l'inscription
- Les brochures LMDE et VITAVI
- Une assistance technique par mail en cas de difficulté avec **RDV.WEB**

Dans tous les cas, il faudra **imprimer cette fiche** pour vous présenter au rendez-vous.



Si votre situation a changé depuis votre inscription en ligne ou si vous constatez une erreur, **corrigez directement sur la fiche au stylo rouge** : les modifications apportées seront prises en compte lors du rendez-vous. Voir la rubrique « [Comprendre ou compléter la fiche d'inscription](#) ».

**Même si les données s'affichent en bleu, il n'est absolument pas obligatoire d'imprimer la fiche en couleur !**

**Le noir conviendra très bien !**

## S'inscrire dans deux formations

**L'inscription à 2 formations par le web n'est pas possible.** Ajoutez au stylo rouge la seconde formation souhaitée en page 3 de la fiche (sous réserve de places disponibles). Il n'y aura qu'un seul rendez-vous d'inscription lors duquel vous serez inscrit(e) aux deux formations.

**Une inscription à deux Masters à l'UT2J n'est pas possible.** Toutefois, une dérogation peut être demandée au VP-CFVU avec autorisation préalable des responsables des deux diplômes concernés.

Partie 2

# L'INSCRIPTION SUR LE CAMPUS

## Comment se déroule la journée d'inscription sur le campus ?

### Ce chapitre ne concerne pas l'ESPE !

Quelle que soit votre situation, vous devrez vous rendre à l'UT2J pour présenter votre fiche d'inscription et les pièces justificatives.



Si vous ne respectez pas le jour et l'heure du rendez-vous, vous courez le risque de vous voir refuser la possibilité d'accéder à la salle d'inscription !

Plusieurs étapes seront nécessaires pour finaliser votre inscription, il faudra donc vous armer de patience car l'UT2J compte plus de 28000 étudiants ! Ne prévoyez pas d'autre rendez-vous ce jour-là...

## L'inscription administrative (IA)

Lors de cette première phase, votre dossier sera examiné par des personnels de scolarité, ainsi que des bourses / affaires sociales.

Si votre dossier est complet et recevable, un étudiant vacataire apportera les modifications éventuelles sur l'application de gestion de la scolarité, puis validera votre inscription et vous indiquera le montant des frais d'inscription. **Ne remplissez pas le chèque à l'avance si vous utilisez ce moyen de paiement.**

Lors du paiement, vous obtiendrez une quittance, deux certificats de scolarité et l'attestation d'affiliation (ou de non-affiliation) à la sécurité sociale étudiante.

Pour en savoir plus, voir les rubriques « [La Sécurité sociale](#) » et « [Le paiement des droits d'inscription](#) ».

Quittance à conserver par l'étudiant	
N° Étudiant : 21418317 Nom : DOE Prénom : JOHN Née le 26/03/1980 à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE N° Nat : 050932020 4 Adresse : 38 00 DES RECOLLETS 31000 TOULOUSE Adresse : 38 00 DES RECOLLETS Box : 31000 TOULOUSE	Coordonnées bancaires <b>Jean Jaurès</b> Année 2014/2015 DOE JOHN H. Nat : 050932020 4 N° Étudiant : 21418317 Cuit n° 1425658 du 08/03/2015 UT2J Paire nul Paire nul S.O. 0,00 For diplôme 0,00 Jours diplôme 0,00 C.F.A. 0,00 Autres dépenses 0,00 TOTAL en euros 0,00
<b>UNIVERSITÉ DE TOULOUSE II</b> CERTIFICAT DE SCOLARITÉ Année 2014/2015 Le Président de l'Université de Toulouse II certifie que : N° Nat : 050932020 4 N° Étudiant : 21418317 Nom : DOE Prénom : JOHN Née le 26/03/1980 à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE est régulièrement inscrite pour la présente année à l'Université de Toulouse II Jean Jaurès Fait le 11/05/2015 Le PRÉSIDENT Jean Michel MINOUEZ	<b>UNIVERSITÉ DE TOULOUSE II</b> CERTIFICAT DE SCOLARITÉ Année 2014/2015 Le Président de l'Université de Toulouse II certifie que : N° Nat : 050932020 4 N° Étudiant : 21418317 Nom : DOE Prénom : JOHN Née le 26/03/1980 à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE est régulièrement inscrite pour la présente année à l'Université de Toulouse II Jean Jaurès Fait le 11/05/2015 Le PRÉSIDENT Jean Michel MINOUEZ
<b>UNIVERSITÉ DE TOULOUSE II</b> ATTESTATION D'AFFILIATION Année 2014/2015 N° Étudiant : 21418317 Nom : DOE Prénom : JOHN Née le 26/03/1980 à VILLEFRANCHE DE ROUERGUE Copie présentée Membre Non affilié à la Sécurité sociale de l'Université Préparateur Océane	<b>UNIVERSITÉ DE TOULOUSE II</b> BILAN DES DÉPENSES COMPTABLES Année 2014/2015 DOE JOHN H. Nat : 050932020 4 N° Étudiant : 21418317 Cuit n° 1425658 du 08/03/2015 UT2J Paire nul Paire nul TOTAL dernière quittance en euros : 0

## L'inscription pédagogique (IP)

Dès que vous aurez réglé le montant des droits, vous pourrez passer au choix des UE (unités d'enseignement) : un étudiant vacataire vous conseillera et complètera avec vous votre fiche d'inscription pédagogique (Fiche IP).

Votre « contrat pédagogique » sera constitué d'UE de votre discipline principale, de votre discipline associée (en Licence), et d'options ou de langues vivantes. **Conservez précieusement la fiche IP** : en cas de litige sur vos inscriptions aux UE, c'est ce document qui fera foi.



Vous n'aurez pas toujours le choix : certaines UE de la discipline principale notamment sont obligatoires. De plus, si vos disciplines principales et/ou associées ne sont pas des langues vivantes, vous devrez obligatoirement choisir une langue. Sinon, vous pourrez choisir des options.

Voir la rubrique [« L'inscription dans les UE de langues vivantes »](#).

Vous pouvez tout de même préparer à l'avance votre inscription pédagogique en consultant les choix possibles sur l'onglet « Programme » de la [fiche diplôme](#) sur le site web de l'UT2J.

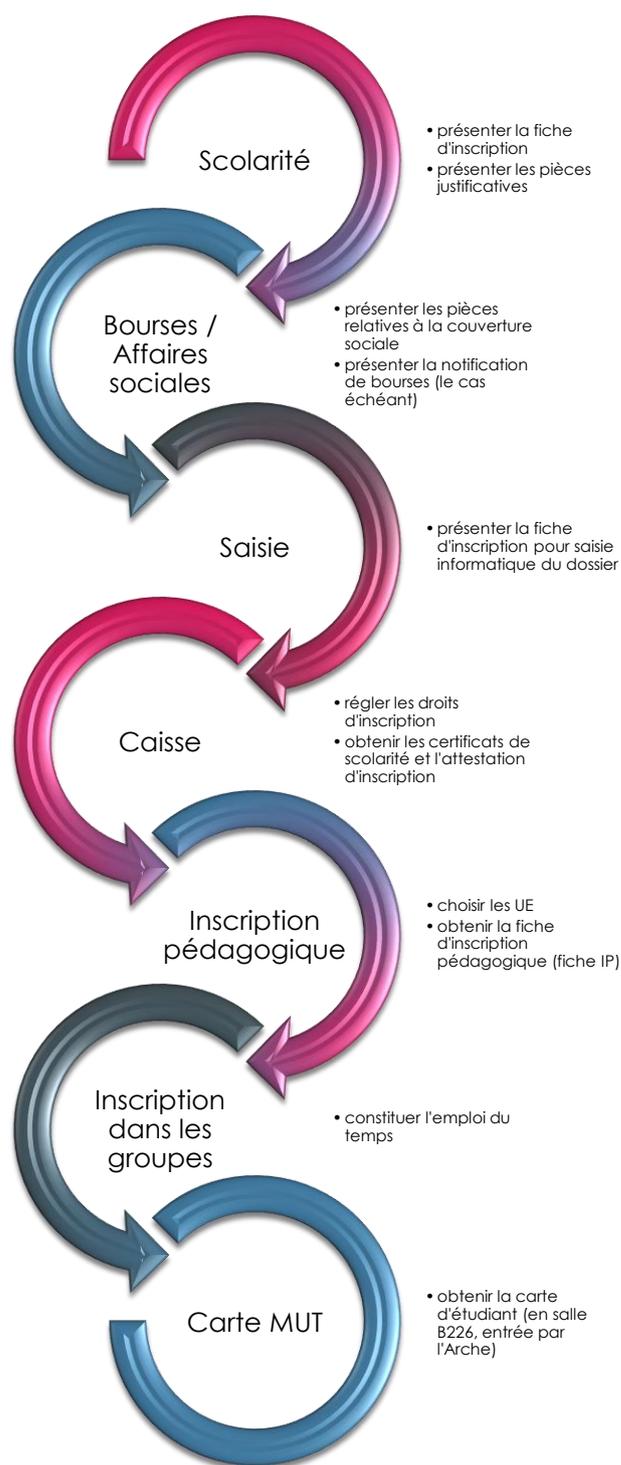
## L'inscription dans les groupes (IG)

Pour la plupart des UE figurant sur la fiche IP, vous pourrez choisir parmi plusieurs horaires, pour des cours magistraux (CM) et/ou des travaux dirigés (TD). Vous serez guidé vers une salle informatique et procéderez vous-même à votre inscription dans les groupes, avec l'aide d'étudiants vacataires présents dans la salle. Vous aurez également accès à l'application **IG.WEB** depuis toute connexion internet ([voir le site de l'UT2J](#)).



Pour les étudiants s'inscrivant au Service d'Enseignement à Distance (SED) pour une ou plusieurs UE, une étape supplémentaire est à prévoir.

Voir [« L'inscription au Service d'Enseignement à Distance »](#).



## Le retrait de la carte d'étudiant (carte MUT)

La carte Multiservices de l'Université de Toulouse (carte MUT) est délivrée :

- aux **étudiants** inscrits dans les établissements de l'Université de Toulouse ;
- aux **personnels** de ces mêmes établissements ainsi qu'aux personnels invités.



Quel que soit l'établissement qui délivre la carte MUT, celle-ci permet :

- l'**identification** du possesseur ;
- l'accès aux **restaurants** universitaires ;
- l'accès au réseau des **bibliothèques** ;
- l'accès au service de location **VelôToulouse**
- l'accès au **transport TISSEO**

Pour en savoir plus sur les services associés, consultez [le site de l'Université de Toulouse](#).

### Précisions :

Votre n° étudiant correspond **aux huit derniers chiffres de l'identifiant** lisible sur la carte MUT. Si dans **le cadre d'une double inscription** vous avez une carte d'étudiant MUT délivrée par une autre université toulousaine, votre n° étudiant UT2J est celui **figurant sur votre certificat de scolarité ou votre relevé de notes UT2J**.

### Nouvel étudiant à l'UT2J :

**Après avoir effectué l'inscription** administrative et pédagogique dans son UFR, vous devez vous rendre au bâtiment de **l'Arche**, depuis lequel vous aurez accès à la salle dans laquelle la carte MUT sera conçue et délivrée.

**Carte MUT perdue ou volée ?** : Consultez la rubrique [« étudier à l'UT2J »](#) / [« informations scolarité »](#) / [« la carte d'étudiant »](#) sur le site de l'Université.

## La journée d'intégration

---

Si vous êtes un nouvel étudiant en première année, vous avez sans doute choisi une date pour la journée d'intégration. Cette date figure en haut de votre fiche d'inscription (voir « [Choisir un rendez-vous d'inscription sur RDV.WEB](#) »).

Lors de cette journée, des étudiants vous serviront de guide pour vous aider à vous repérer sur le campus et découvrir les services mis à votre disposition (l'ENT par exemple). Cette journée sera aussi l'occasion de créer des liens avec d'autres étudiants.

## L'UE d'ouverture

---

**Ce dispositif s'adresse UNIQUEMENT aux étudiants de Licence.**

Il s'agit d'une UE de 25h par semestre que vous pourrez choisir de manière facultative, en plus des UE de votre cursus.

Les activités proposées sont :

- Le sport
- La culture
- La citoyenneté



Vous pouvez choisir au maximum 1 UE d'ouverture par semestre. Pour chaque point au-dessus de la moyenne obtenu à cette UE, vous pourrez bénéficier, à la première session, d'une bonification de 0.05 points.

Par exemple : si vous obtenez 13/20 à l'UE d'ouverture, 0,15 points seront ajoutés à votre moyenne semestrielle.

L'inscription est autorisée en fonction des places disponibles.

Vous devez déposer votre demande auprès du SUAPS (bâtiment de l'Arche).

# L'inscription dans les UE de langues vivantes

## Il s'agit de votre première inscription à l'UT2J

Tout au long de votre cursus et quel que soit le diplôme, vous avez la possibilité de vous inscrire dans une langue vivante en option (2 heures / semaine).

Si dans le cadre de votre option semestrielle (2h/semaine), vous choisissez de vous inscrire dans [une des langues vivantes proposées par l'établissement](#), vous serez inscrit dans des UE correspondant à votre niveau tel qu'établi par un test de positionnement universitaire choisi par l'UT2J et vous pourrez changer de niveau au cours de votre cursus.

**Vous devez évaluer, préalablement à l'inscription, votre niveau en LV.** Selon la langue que vous choisirez, vous pourrez évaluer votre niveau différemment : soit par un test à réaliser en ligne, soit par un « tableau d'auto-positionnement ».

### Anglais

- Vous devez déterminer votre niveau avant le rendez-vous d'inscription pédagogique grâce au test en ligne eLAO. (cf. ci-après). Présentez le résultat du test lors de l'inscription pédagogique. **L'inscription dans les options d'anglais ne sera autorisée que si vous présentez un test eLAO indiquant au minimum un niveau B1.** A défaut, vous devrez choisir une autre langue ou option.

### Espagnol

- Vous devez déterminer votre niveau avant le RDV d'inscription pédagogique grâce au **test proposé par l'Institut Cervantès**. Notez le résultat du test sur le tableau d'auto-positionnement (voir p. 48) et présentez-le lors de l'inscription pédagogique.

### Autres langues

- Vous devez déterminer votre niveau grâce au tableau d'auto-positionnement (voir p. 48) : complétez-le et présentez-le lors de l'inscription pédagogique.

## Anglais : le test eLAO

Le [test en ligne eLAO](#) est proposé par la société belge Accent.

Il vous permet d'évaluer en une trentaine de minutes votre niveau en langue. Il est disponible en anglais mais aussi en espagnol et en allemand.

Après avoir choisi la langue de l'interface (le français...), vous pourrez effectuer ce test en vous identifiant **à l'aide de votre n° étudiant** dans le champ « TEST CODE ».



Le test sera accessible **à partir du 5 juillet** : n'essayez pas de vous connecter avant cette date car votre numéro ne sera pas reconnu.

Test Code	20801111
Prénom :	JEAN
Nom :	DUPONT

Veillez à renseigner correctement vos nom et prénom car ces informations figureront sur le rapport d'évaluation qu'il faudra présenter lors de l'inscription.

**Il faut autoriser les fenêtres pop-up pour effectuer le test.**



Si vous n'avez **pas d'imprimante**, ou **si votre numéro n'est pas reconnu**, vous pouvez vous rendre au [Centre de Ressource des Langues](#) (bât 31) pour effectuer le test et jusqu'au jour de votre rendez-vous d'inscription (ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30).

En fonction de la langue souhaitée, choisissez le test correspondant, puis suivez bien les instructions.

Veillez choisir un des projets dans la liste ci-dessous.

Project ID	Project Title	Language	Modules	Questions
proj18	English: short assessment		4	78
proj19	Français : évaluation simplifiée		4	78
proj20	Nederlands: vereenvoudigde evaluatie		4	78
proj21	Español: breve evaluación		4	78
proj22	Deutsch: Vereinfachte Bewertung		4	78

A la fin du test, il faut OBLIGATOIREMENT imprimer (ou enregistrer) le rapport car vous ne pourrez pas le récupérer si vous fermez la fenêtre.



UNIVERSITÉ DE TOULOUSE LE MIRAIL

**Accent**

**Rapport**  
John Doe  
Nom d'utilisateur : 1605019679

---

Evaluation Générale

Langue cible Anglais

Score général  5 /6 (79%)

Niveau C1 - Maîtrise Opérationnelle

Vous pouvez comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Vous pouvez vous exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher vos mots. Vous pouvez utiliser la langue de façon efficace et souple dans votre vie sociale, professionnelle ou académique. Vous pouvez vous exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester votre contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Date d'évaluation : 4 avril 2013  
Effectué en 24 minutes

---

Détails d'évaluation

Structures grammaticales  4 /6 (65%) ( 7 min.)

Points à améliorer : Indicatif présent - To-infinitif - Voix passive - Auxiliaires de mode - Gérondif -

Vocabulaire général actif  5 /6 (87%) ( 6 min.)

Vos connaissances lexicales actives générales vous permettent de vous exprimer dans un texte clair et bien structuré et de développer votre point de vue. Vous pouvez écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un texte, en soulignant les points que vous jugez importants. Vous pouvez adopter un style

Vocabulaire général passif  5 /6 (79%) ( 4 min.)

Vos connaissances lexicales passives générales vous permettent de comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style.

Compréhension à l'audition  5 /6 (85%) ( 7 min.)

Vous pouvez comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Vous pouvez comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.

Lors du rendez-vous d'inscription pédagogique, le rapport vous sera demandé.

**Si vous n'avez pas obtenu au minimum un niveau B1, vous ne pourrez pas choisir une option d'anglais.** Il faudra choisir une autre langue vivante ou une option.

*L'inscription est uniquement proposée en contrôle continu donc **pas de possibilité d'inscription au Service d'Enseignement à Distance** (sauf au niveau C1 et uniquement en master).*

## Espagnol (tous niveaux) : le test de l'Institut Cervantès

Si vous choisissez l'espagnol, ce test gratuit est à effectuer avant le RDV d'inscription : [se connecter au test](#). Notez ensuite le résultat du test sur le tableau d'auto-positionnement (voir ci-après) que vous présenterez lors de l'inscription pédagogique.

## Autres langues (tous niveaux) : le tableau d'auto-positionnement

Pour les langues autres que l'anglais, [ce tableau téléchargeable sur le site web](#) de l'UT2J vous permettra de situer vos compétences en langue vivante étrangère, ce qui déterminera le niveau auquel vous inscrire. Les langues concernées sont les suivantes : allemand, arabe littéral, italien, polonais, portugais et russe. Pour l'espagnol, le préalable est d'avoir effectué le test de l'Institut Cervantès (voir ci-dessus).

AUTOPOSITIONNEMENT EN LANGUE VIVANTE						
COMMENT M'INSCRIRE DANS L'UE (UNITE D'ENSEIGNEMENT) DE LANGUE VIVANTE QUI CORRESPOND À MON NIVEAU						
Avant mon rendez-vous d'inscription à l'UT2J, je dois choisir une langue <b>HORS DE MA/MES DISCIPLINE(S) PRINCIPALE(S)</b> parmi celles qui me sont proposées et je dois déterminer le niveau dans lequel je m'inscrirai le jour du rendez-vous.						
1. Je choisis ma langue parmi les langues suivantes : Allemand, Arabe littéral, Espagnol, Italien, Polonais, Portugais, Russe 2. Une fois ma langue choisie, je détermine mon niveau à l'aide du tableau ci-dessous. Cette étape est indispensable pour mon inscription.						
	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Écouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très simples sur moi-même ou mes proches si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions ou un vocabulaire courants en ce qui me concerne de très près (famille, achats, travail...). Je peux saisir l'essentiel de messages simples et clairs.	Je peux comprendre l'essentiel dans un langage clair sur des sujets familiers. Je peux comprendre l'essentiel d'émissions sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent si la langue est claire et distincte.	Je peux comprendre des discours assez longs et une argumentation complexe si le sujet m'est familier. Je peux comprendre des émissions de TV sur l'actualité et la plupart des films.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'efforts.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral dans les médias, même quand on parle vite à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
Lire	Je peux comprendre des noms familiers ainsi que des phrases très simples, par exemple des annonces.	Je peux lire des textes courts et simples (prospectus, horaires, lettres personnelles simples) et trouver une information particulière prévisible.	Je peux comprendre des textes rédigés dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre les lettres personnelles.	Je peux lire des articles sur des questions de société. Je peux comprendre un texte littéraire.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes. Je peux comprendre des articles spécialisés.	Je peux lire sans effort tout type de texte même complexe quant au fond ou à la forme. Ex : un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
Prendre part à une conversation	Je peux communiquer de façon simple si mon interlocuteur accepte de répéter, reformuler ses phrases et de m'aider à m'exprimer. Je peux poser ou répondre à des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai besoin immédiatement.	Je peux communiquer dans des situations ne demandant qu'un échange d'informations simple et à direct sur des activités/sujets familiers. Je peux avoir de brefs échanges même si je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations se présentant lorsque je voyage dans le pays où la langue est parlée. Je peux participer sans préparation à une conversation sur des situations familiales et quotidiennes.	Je peux participer activement à une conversation dans des situations familiales et défendre mes opinions.	Je peux exprimer mes idées spontanément et couramment avec précision, sans trop avoir à chercher mes mots. Je peux lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation et je suis très à l'aise avec les tournures courantes. Je peux exprimer avec précision des nuances de sens.
Parler en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions simples pour décrire ma famille, d'autres personnes, mes conditions de vie, ma formation ou mon métier actuel.	Je peux m'exprimer sur des sujets relatifs à mes centres d'intérêt et brièvement donner les explications et raisons de mes opinions. Je peux raconter une histoire (ou l'intrigue d'un film/livre) et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer sur des sujets relatifs à mes centres d'intérêt ou développer un point de vue sur un sujet d'actualité.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes en développant certains points.	Je peux présenter une description ou une argumentation logique, claire et fluide dans un style adapté au contexte.
Écrire	Je peux écrire une courte carte postale. Je peux remplir un questionnaire (inscris mon nom, ma nationalité, mon adresse...).	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle simple (remerciements...).	Je peux écrire un texte clair et cohérent sur des sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur des sujets relatifs à mes intérêts. Je peux transmettre une information en exposant différents points de vue.	Je peux développer mon point de vue dans un texte clair et bien structuré. Je peux écrire sur des sujets complexes en soulignant les points importants.	Je peux écrire un texte complexe de manière claire et fluide. Je peux résumer et critiquer un ouvrage par écrit.
Si ma ou mes discipline(s) principale(s) d'étude est /sont une langue, ou si j'ai déjà validé une UE préparatoire au niveau B2 à l'Université de Toulouse - Jean Jaurès ou obtenu une certification équivalente, je peux choisir une autre discipline ou une autre langue.						
Je souhaite m'inscrire en ..... Niveau <input type="checkbox"/> A1 <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2						
© Conseil de l'Europe / Council of Europe						

## Vous vous réinscrivez à l'UT2J

Munissez-vous lors de l'inscription pédagogique de **TOUTES** vos situations universitaires de l'UT2J (et pas uniquement celle de l'année précédente) pour que votre niveau en LV puisse être déterminé.

**Si vous passez de L1 à L2, ou si vous redoublez la L1**, et choisissez de poursuivre l'anglais : c'est le test eLAO effectué en L1 qui servira de base à l'inscription en L2. **Si le niveau B1 minimal n'est pas atteint, vous devez choisir une autre option que l'Anglais.**

Vous pouvez éditer vos situations universitaires depuis votre ENT : [voir la procédure](#)

Pour en savoir plus sur l'inscription en langues vivantes, consultez la page qui lui est consacrée sur [le site web de l'UT2J](#).

# L'inscription au Service d'Enseignement à Distance (SED)

Le **SED** est un service d'enseignement à distance offrant l'opportunité pour un étudiant de l'UT2J, de préparer à distance un diplôme en Licence (L1 L2 L3), Master (1 et 2), Diplôme Universitaire (DU), grâce à des formations relevant des trois parcours proposés par l'Université dans le domaine des Lettres, Langues, Sciences Humaines et sociales.

## Quand et comment s'inscrire au SED ?

Après avoir effectué votre inscription administrative et pédagogique, vous pouvez vous rendre au SED pour procéder à l'inscription aux UE que vous avez choisi de suivre à distance. Cette inscription est donc une étape supplémentaire qui suit les inscriptions administrative et pédagogique : **il vous sera impossible de vous inscrire au SED si vous n'êtes pas d'abord allé au RDV d'inscription**. Pour effectuer l'ensemble des démarches sur la même journée, choisissez un RDV le matin sur **RDV.WEB**.



Pour vous inscrire au SED, vous devez être inscrits à l'UT2J en **Contrôle Terminal** pour les UE que vous souhaitez suivre à distance.

Vous trouverez la liste des formations et celle des UE assurées par le SED, sur [le site du SED](#).

L'information est également présente sur les fiches de présentation des UE du site de l'Université, dans la [rubrique « Offre de formation »](#).

## Les frais d'inscription au SED

Les frais d'inscription sont calculés en fonction du nombre d'UE choisies, de votre lieu de résidence et de votre situation sociale (boursier). Le paiement échelonné n'est pas proposé.

	1 UE		2 UE		3 UE		4 UE et +		Double cursus	
	Non boursier	Boursier	Non boursier	Boursier						
<b>Zone 1</b>	72,00 €	36,00 €	130,00 €	65,00 €	164,00 €	82,00 €	196,00 €	98,00 €	222,00 €	111,00 €
<b>Zone 2</b>	92,00 €	46,00 €	162,00 €	81,00 €	230,00 €	115,00 €	260,00 €	130,00 €	308,00 €	154,00 €

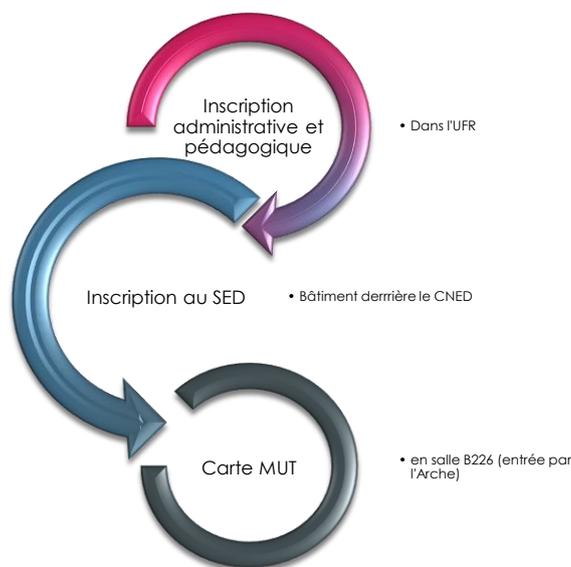
**Zone 1 :** France métropolitaine, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse.

**Zone 2 :** Autres pays de l'Union Européenne, Norvège, Islande, Afrique, Asie, Amérique, Océanie, Pays de l'Est, D.O.M et C.O.M.

Vous pourrez régler les frais d'inscription par carte bancaire, chèque (à l'ordre du régisseur du SED), ou mandat-cash (voir « [le paiement des droits d'inscription](#) »)



Ces frais d'inscription s'ajoutent aux frais d'inscription administrative. Pour plus d'information, veuillez consulter [le site du SED](#).



# Comprendre ou compléter la fiche d'inscription

Suite aux procédures d'inscription en ligne, l'impression de la fiche d'inscription est assurée par l'application **RDV.WEB**. Par conséquent, la fiche est pré-remplie avec les informations que vous avez précédemment saisies.

Cependant, si vous constatez une erreur ou que votre situation a changé entre l'impression de la fiche et le rendez-vous d'inscription, vous pouvez être amené(e) à les modifier au stylo.

D'autre part, certaines inscriptions n'étant pas possibles en ligne, il est nécessaire dans ces cas-là de compléter manuellement la fiche.

Les indications de remplissage de votre fiche sont données par page et par rubrique.



Pour des raisons de lisibilité, utilisez un stylo à **ENCRE ROUGE** et écrivez en **MAJUSCULES**.

**Dans tous les cas, ne pas remplir les parties grisées réservées à l'administration.**

## En-tête de la fiche d'inscription

La date et le lieu du rendez-vous d'inscription sont notés en haut.

<b>Rendez-vous d'inscription le</b>	<b>10/09/2013</b>	<b>à</b>	<b>08:45</b>
Salles Inscription Administrative <b>H013</b>			Inscription Pédagogique <b>H005</b>

Le cas échéant figure également la date de la réunion d'information pour les étudiants de première année et la date de la journée d'intégration.

Si vous vous êtes inscrit(e) sur l'application PRIMO.WEB, un numéro étudiant vous a été attribué à la fin et est imprimé sur la fiche.

**N° Etudiant UT2J** : Si vous avez déjà été inscrit à l'UT2J, le n° d'étudiant correspond aux 8 derniers chiffres de l'identifiant figurant sur la carte d'étudiant MUT **si celle-ci a été délivrée par l'UT2J**. Si vous avez été inscrit dans deux établissements, se référer au n° figurant sur le certificat de scolarité ou sur le relevé de notes délivrés par l'UT2J.

<b>N° Etudiant UTM</b>	<b>21219999</b>	<b>N° de dossier (OPI)</b>	<b>NW12008274</b>
------------------------	-----------------	----------------------------	-------------------

**N° de dossier (OPI)** : ce numéro ne concerne que les premières inscriptions à l'UT2J. Il peut être issu selon le cas de votre n° de dossier APB (précédé de P17) ou de votre numéro de dossier INO.WEB (commençant par NW).

Ce numéro n'est pas renseigné (et n'a pas à l'être) dans certains cas :

- Si vous avez retiré un dossier « papier » (par exemple pour une formation à accès sélectif)
- Si vous vous réinscrivez à l'UT2J dans le cadre d'un redoublement ou d'une poursuite de cursus

## Pavé 1 : État-civil

1			
Nom patronymique	DOE	Prénom	JOHN
Nom d'usage (marital)			
Prénom 2		Prénom 3	
N° INE ou BEA	0105106294	x	<div style="border: 1px solid red; padding: 2px;">           Réservé à l'administration            Provisoire <input type="checkbox"/> Création <input type="checkbox"/> </div>
Né(e) le (Jour / Mois / Année)	14 / 10 / 1994		
Département ou pays de naissance	AIN	Code	001
Commune	ARGIS	Sexe :	Masculin <input checked="" type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>

**Nom(s)** : à indiquer en majuscules

Le nom patronymique est le nom de naissance. Le nom d'usage ne doit être complété **que par les femmes mariées**, il s'agit du nom marital.

**Prénom(s)** : Les prénoms composés sont à indiquer avec tiret et en majuscules, ex : JEAN-MARC

**N° INE ou BEA** :

### ■ Numéro BEA (Base Elève Académique) ou INE-Elève (Identifiant National Elève)

Si vous êtes titulaire d'un Baccalauréat français obtenu après 1994/1995, vous avez reçu au cours du premier trimestre de votre terminale un numéro appelé Base Elève Académique (BEA) ou INE-Élève, qui deviendra votre INE. Ce numéro BEA (ou INE-Élève) est rappelé sur votre relevé de notes du baccalauréat, et sur le relevé des épreuves anticipées du baccalauréat. Vous pouvez également contacter le secrétariat de votre établissement pour plus d'informations.

### ■ Numéro INE (Identifiant National Etudiant)

Si vous n'avez pas de numéro BEA (Bac avant 1995 par exemple), mais que vous avez déjà été inscrit dans une Université Française, cette dernière a dû vous attribuer un numéro Identifiant National Etudiant (INE). Ce numéro INE est rappelé sur vos relevés de notes et/ou cartes d'étudiant.

**Département ou pays de naissance :**

Cf. [Tableau 1 - Codes des départements de France métropolitaine](#) ci-dessous, [Tableau 2 - Codes des départements et collectivités d'outre-mer \(DOM - COM\)](#) et [Tableau 3 - Codes des pays et des nationalités](#)

<b>001</b>	Ain	<b>033</b>	Gironde	<b>066</b>	Pyrénées-Orientales
<b>002</b>	Aisne	<b>034</b>	Hérault	<b>067</b>	Rhin (Bas-)
<b>003</b>	Allier	<b>035</b>	Ille-et-Vilaine	<b>068</b>	Rhin (Haut-)
<b>004</b>	Alpes de Haute Provence	<b>036</b>	Indre	<b>069</b>	Rhône
<b>005</b>	Alpes (Hautes-)	<b>037</b>	Indre-et-Loire	<b>070</b>	Saône (Haute-)
<b>006</b>	Alpes-Maritimes	<b>038</b>	Isère	<b>071</b>	Saône-et-Loire
<b>007</b>	Ardèche	<b>039</b>	Jura	<b>072</b>	Sarthe
<b>008</b>	Ardennes	<b>040</b>	Landes	<b>073</b>	Savoie
<b>009</b>	Ariège	<b>041</b>	Loir-et-Cher	<b>074</b>	Savoie (Haute-)
<b>010</b>	Aube	<b>042</b>	Loire	<b>076</b>	Seine-Maritime
<b>011</b>	Aude	<b>043</b>	Loire (Haute-)	<b>079</b>	Sèvres (Deux-)
<b>012</b>	Aveyron	<b>044</b>	Loire-Atlantique	<b>080</b>	Somme
<b>013</b>	Bouches-du-Rhône	<b>045</b>	Loiret	<b>081</b>	Tarn
<b>014</b>	Calvados	<b>046</b>	Lot	<b>082</b>	Tarn-et-Garonne
<b>015</b>	Cantal	<b>047</b>	Lot-et-Garonne	<b>083</b>	Var
<b>016</b>	Charente	<b>048</b>	Lozère	<b>084</b>	Vaucluse
<b>017</b>	Charente-Maritime	<b>049</b>	Maine-et-Loire	<b>085</b>	Vendée
<b>018</b>	Cher	<b>050</b>	Manche	<b>086</b>	Vienne
<b>019</b>	Corrèze	<b>051</b>	Marne	<b>087</b>	Vienne (Haute-)
<b>02A</b>	Corse du Sud	<b>052</b>	Marne (Haute-)	<b>088</b>	Vosges
<b>02B</b>	Haute-Corse	<b>053</b>	Mayenne	<b>089</b>	Yonne
<b>021</b>	Côte-d'Or	<b>054</b>	Meurthe-et-Moselle	<b>090</b>	Territoire de Belfort
<b>022</b>	Côtes-d'Armor	<b>055</b>	Meuse		Ile de France
<b>023</b>	Creuse	<b>056</b>	Morbihan		
<b>024</b>	Dordogne	<b>057</b>	Moselle		
<b>025</b>	Doubs	<b>058</b>	Nièvre	<b>075</b>	Paris (ville de)
<b>026</b>	Drôme	<b>059</b>	Nord	<b>077</b>	Seine-et-Marne
<b>027</b>	Eure	<b>060</b>	Oise	<b>078</b>	Yvelines
<b>028</b>	Eure-et-Loir	<b>061</b>	Orne	<b>091</b>	Essonne
<b>029</b>	Finistère	<b>062</b>	Pas-de-Calais	<b>092</b>	Hauts-de-Seine
<b>030</b>	Gard	<b>063</b>	Puy-de-Dôme	<b>093</b>	Seine-Saint-Denis
<b>031</b>	Garonne (Haute-)	<b>064</b>	Pyrénées-Atlantiques	<b>094</b>	Val-de-Marne
<b>032</b>	Gers	<b>065</b>	Pyrénées (Hautes-)	<b>095</b>	Val d'Oise

**Tableau 1 - Codes des départements de France métropolitaine**

<b>971</b>	Guadeloupe	<b>988</b>	Nouvelle Calédonie
<b>973</b>	Guyane	<b>987</b>	Polynésie Française
<b>972</b>	Martinique	<b>975</b>	Saint-Pierre et Miquelon
<b>974</b>	Réunion	<b>984</b>	Terres Australes
<b>976</b>	Mayotte	<b>986</b>	Wallis et Futuna
		<b>977</b>	Saint-Barthélemy
		<b>978</b>	Saint Martin

**Tableau 2 - Codes des départements et collectivités d'outre-mer (DOM - COM)**

EUROPE	ASIE	AFRIQUE	AMÉRIQUE	OCÉANIE
125 Albanie	212 Afghanistan	<b>319 Açores, Madère</b>	441 Antigua et Barbuda	501 Australie
109 Allemagne	201 Arabie saoudite	303 Afrique du Sud	415 Argentine	508 Fidji
130 Andorre	252 Arménie	352 Algérie	436 Bahamas	513 Kiribati
110 Autriche	253 Azerbaïdjan	395 Angola	434 Barbade	515 Marshall (Iles)
131 Belgique	249 Bahreïn	327 Bénin	429 Belize	516 Micronésie (états fédérés de)
148 Biélorussie	246 Bangladesh	347 Botswana	418 Bolivie	507 Nauru
118 Bosnie-Herzégovine	214 Bhoutan	331 Burkina	416 Brésil	502 Nouvelle Zélande
111 Bulgarie	224 Birmanie	321 Burundi	401 Canada	510 Papouasie-Nouvelle Guinée
119 Croatie	225 Brunei	322 Cameroun	417 Chili	<b>503 Pitcairn (Ile)</b>
101 Danemark	234 Cambodge	396 Cap Vert	419 Colombie	517 République des Iles Palaos
134 Espagne	216 Chine	323 Centrafricaine (République)	406 Costa Rica	512 Salomon (Iles)
106 Estonie	254 Chypre	397 Comores	407 Cuba	506 Samoa
156 Ex-rép. Yougoslave de Macédoine	239 Corée (République de)	324 Congo	438 Dominique	Occidentales
105 Finlande	238 Corée (Rép. populaire démocratique)	326 Côte d'Ivoire	414 El Salvador	<b>505 Territoire des USA en Océanie</b>
100 France	247 Emirats arabes unis	399 Djibouti	420 Equateur	509 Tonga
<b>133 Gibraltar</b>	255 Géorgie	301 Egypte	404 États-Unis	511 Tuvalu
126 Grèce	223 Inde	317 Erythrée	435 Grenade	514 Vanuatu
112 Hongrie	231 Indonésie	315 Ethiopie	<b>430 Groenland : Territoire du Danemark</b>	
136 Irlande ou Eire	204 Iran	328 Gabon	409 Guatemala	
102 Islande	203 Irak	304 Gambie	428 Guyana	
127 Italie	207 Israël	329 Ghana	410 Haïti	
157 Kosovo	217 Japon	330 Guinée	411 Honduras	
107 Lettonie	222 Jordanie	314 Guinée Equatoriale	426 Jamaïque	
113 Liechtenstein	256 Kazakhstan	392 Guinée Bissau	405 Mexique	
108 Lituanie	257 Kirghizistan	332 Kenya	412 Nicaragua	
137 Luxembourg	240 Koweït	348 Lesotho	413 Panama	
144 Malte	241 Laos	302 Liberia	421 Paraguay	
151 Moldavie	205 Liban	316 Libye	422 Pérou	
138 Monaco	227 Malaisie	333 Madagascar	408 Rép. Dominicaine	
120 Monténégro	229 Maldives	334 Malawi	442 Saint-Christophe et Niévès	
103 Norvège	242 Mongolie	335 Mali	440 Saint-Vincent et les Grenadines	
135 Pays-Bas	215 Népal	350 Maroc	439 Sainte-Lucie	
122 Pologne	250 Oman	390 Maurice	437 Suriname	
139 Portugal	258 Ouzbékistan	336 Mauritanie	<b>432 Territoire des USA en Amérique</b>	
114 Roumanie	213 Pakistan	393 Mozambique	<b>427 Territ. du Roy-Uni dans l'Atlantique Sud</b>	
132 Royaume-Uni	261 Palestine (Territoire Gaza et Jéricho)	311 Namibie	<b>431 Territoire des Pays-Bas</b>	
123 Russie	220 Philippines	337 Niger	<b>425 Territoire du Royaume-Uni aux Antilles</b>	
128 Saint-Marin	248 Qatar	338 Nigéria	433 Trinité et Tobago	
121 Serbie	226 Singapour	339 Ouganda	423 Uruguay	
117 Slovaquie	235 Sri Lanka	<b>313 Provinces espagnoles d'Afrique</b>	424 Venezuela	
145 Slovénie	206 Syrie	312 Rép. Démocratique du Congo (ex Zaïre)		
104 Suède	259 Tadjikistan	340 Rwanda		
140 Suisse	236 Taïwan	389 Sahara occidental		
116 Tchèque (République)	219 Thaïlande	<b>306 Sainte Hélène</b>		
155 Ukraine	262 Timor oriental	394 Sao-Tomé et Principe		
129 Vatican ou St Siège	260 Turkménistan	341 Sénégal		
	208 Turquie	398 Seychelles		
	243 Vietnam	342 Sierra Leone		
	251 Yémen	318 Somalie		
		343 Soudan		
		391 Swaziland		
		309 Tanzanie		
		344 Tchad		
		308 Territoires britanniques de l'océan indien		
		345 Togo		
		351 Tunisie		
		346 Zambie		
		310 Zimbabwe		

Tableau 3 - Codes des pays et des nationalités

Les codes des territoires étrangers (figurant en gras) doivent être uniquement utilisés pour les adresses. Pour les nationalités des étudiants résidant dans des territoires étrangers, utiliser le tableau de correspondance « Territoires étrangers » ci-dessous.

132 Territoires du Royaume-Uni : Gibraltar	132 Territoires du Royaume-Uni dans l'Océan Atlantique Sud
132 Territoires du Royaume-Uni Océan Atlantique : Ste Hélène	101 Territoires du Danemark : Groenland
134 Provinces espagnoles d'Afrique : Présides, Canaries	135 Territoires des Pays-Bas
139 Provinces portugaises d'Afrique : Açores, Madère	404 Territoires des USA
132 Territoires du Royaume-Uni aux Antilles	132 Iles Pitcairn

Tableau 4 : Correspondances entre territoires étrangers et nationalités

## Pavé 2 : Nationalité, situation familiale, handicap

2	Nationalité	<b>FRANCAIS(E)</b>	Code	<b>100</b>
Situation familiale :				
<input checked="" type="checkbox"/> 1 - Seul(e) sans enfant <input type="checkbox"/> 2 - En couple sans enfant <input type="checkbox"/> 3 - Seul(e) avec enfant(s) <input type="checkbox"/> 4 - En couple avec enfant(s)				
Handicap : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b> Si Oui    Code <input type="text"/>				

**Nationalité** : se référer au [Tableau 3 - Codes des pays et des nationalités](#).

**Handicap** : la réponse à cette question et le codage du type de handicap **ont un caractère facultatif**. Ces informations sont destinées à faciliter la mise en œuvre de mesures appropriées au bon déroulement de votre cursus universitaire.

**Dès votre inscription**, adressez-vous à la DIVE, Pôle des étudiants en situation de handicap.

Mèl. : [beltran@univ-tlse2.fr](mailto:beltran@univ-tlse2.fr) ou [mell@univ-tlse2.fr](mailto:mell@univ-tlse2.fr)

Code	Type de handicap	Code	Type de handicap
<b>IC</b>	Troubles intellectuels et cognitifs (autismes...)	<b>TP</b>	Troubles psychiques
<b>TL</b>	Troubles du langage et de la parole (dyslexie, dysphasie...)	<b>TV</b>	Troubles viscéraux (cardiaques, respiratoires, liés à une pathologie cancéreuse...)
<b>TM</b>	Troubles moteurs	<b>C</b>	Cécité
<b>MV</b>	Autre trouble des fonctions visuelles	<b>S</b>	Surdité sévère et profonde
<b>TA</b>	Autre trouble des fonctions auditives	<b>PT</b>	Plusieurs troubles associés
<b>AT</b>	Autres troubles		

Tableau 5 - Handicap

## Pavé 3 : Situation militaire

3	Situation militaire :			
<input type="checkbox"/> 1 - Incorporable <input type="checkbox"/> 2 - Sous les drapeaux <input type="checkbox"/> 3 - Exempté <input type="checkbox"/> 4 - Service accompli				
<input type="checkbox"/> 5 - Recensement effectué (moins de 18 ans) <input checked="" type="checkbox"/> <b>6 - A.P.D. effectué (plus de 18 ans)</b> <input type="checkbox"/> 7 - En attente (moins de 18 ans non recensé ou plus de 18 ans sans certificat de participation à A.P.D.)				
Si vous êtes sous les drapeaux, précisez la date de libération :    mois <input type="text"/> année <input type="text"/>				

**Le recensement et la journée d'appel de préparation à la défense (APD) sont obligatoires jusqu'à 25 ans pour présenter les concours et examens d'Etat.**

Vous allez vous présenter à un examen et vous avez moins de 25 ans à la date d'inscription : le diplôme (et/ou l'attestation de réussite au diplôme) ne vous sera remis que sur présentation :

- de l'attestation ou récépissé de recensement délivré par la Mairie de votre domicile
- le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou à défaut tout document de la Direction du Service National attestant que vous êtes en règle avec les obligations du service national.

### Pavé 4 : Coursus dans l'enseignement supérieur français

4	Année de première inscription dans l'enseignement supérieur français	2012	/	2013
	Année de première inscription dans une université publique française	2012	/	2013
	Dénomination de l'établissement	TOULOUSE 2		Code 0311383K
	Année de première inscription à l'Université Toulouse 2-Le Mirail	2012	/	2013

**Année de première inscription dans l'enseignement supérieur français :** Il s'agit de l'année de première inscription dans un établissement public ou privé français dispensant des formations post-bac : université, IUT, institut catholique, faculté privée, ESPE, écoles d'ingénieurs, de commerce, écoles d'art, BTS, CPGE, formation à l'ESEU, DAEU, capacité en droit,...



**Ne tenez en aucun cas compte d'éventuelles années d'études à l'étranger (sauf établissement français localisé à l'étranger).**

**Année de première inscription dans une université publique française :** Il s'agit de l'année de première inscription dans une université **PUBLIQUE** française (y compris IUT et ESPE, pour lesquels il faut mentionner l'Université de rattachement). Indiquez obligatoirement le nom et le code de cette Université (voir le tableau ci-dessous)

ACADÉMIE	CODE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	NOM D'USAGE
AIX-MARSEILLE	0134009M	UNIVERSITE AIX MARSEILLE *	
	0840685N	UNIVERSITE AVIGNON	PAYS DU VAUCLUSE
AMIENS	0601223D	UNIV TECHNOLOGIE COMPIEGNE	
	0801344B	UNIVERSITE AMIENS *	PICARDIE JULES VERNE
BESANCON	0251215K	UNIVERSITE BESANCON *	FRANCHE COMTE
	0900424X	UNIV TECHN BELFORT MONTBELIARD	
BORDEAUX	0331764N	UNIVERSITE BORDEAUX 1	SCIENCES & TECHNOLOGIES
	0331765P	UNIVERSITE BORDEAUX 2	VICTOR SEGALEN
	0331766R	UNIVERSITE BORDEAUX 3	M DE MONTAIGNE SC HUMAINES
	0332929E	UNIVERSITE BORDEAUX 4 *	MONTESQUIEU
	0640251A	UNIVERSITE PAU	PAYS DE L'ADOUR
	0330192E	IEP BORDEAUX	
CAEN	0141408E	UNIVERSITE CAEN *	BASSE NORMANDIE
CLERMONT-FERRAND	0631262E	UNIVERSITE CLERMONT FERRAND 1	AUVERGNE
	0631525R	UNIVERSITE CLERMONT FERRAND 2 *	BLAISE PASCAL
CORSE	7200664J	UNIVERSITE CORSE*	PASCAL PAOLI
CRÉTEIL	0772502B	UNIVERSITE MARNE LA VALLEE	
	0772710C	PRES de PARIS EST	
	0931238R	UNIVERSITE PARIS 13	PARIS NORD VILLETANEUSE
	0931827F	UNIVERSITE PARIS 8	VINCENNES A ST DENIS
	0941111X	UNIVERSITE PARIS 12 *	VAL DE MARNE
DIJON	0211237F	UNIVERSITE DIJON*	BOURGOGNE
GRENOBLE	0381838S	UNIVERSITE GRENOBLE 1 *	JOSEPH FOURIER
	0381839T	UNIVERSITE GRENOBLE 2	PIERRE MENDES FRANCE
	0381840U	UNIVERSITE GRENOBLE 3	STENDHAL
	0383412C	PRES GRENOBLE	
	0381912X	INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE	
	0380134P	IEP GRENOBLE	
	0730858L	UNIVERSITE CHAMBERY	SAVOIE
GUADELOUPE	9710585J	UNIVERSITE ANTILLES GUYANE	
LILLE	0593279U	UNIVERSITE VALENCIENNES	UVHC
	0593559Y	UNIVERSITE LILLE 1	SCIENCES ET TECHNOLOGIES
	0593560Z	UNIVERSITE LILLE 2	DROIT ET SANTE
	0593561A	UNIVERSITE LILLE 3	CHARLES DE GAULLE
	0595964M	UNIVERSITE LITTORAL	
	0623957P	UNIVERSITE ARTOIS *	
LIMOGES	0870669E	UNIVERSITE LIMOGES*	

Tableau 6 - Codes des Universités et des Grands établissements

ACADÉMIE	CODE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	NOM D'USAGE
LYON	0421095M	UNIVERSITE SAINT ETIENNE	JEAN MONNET
	0691774D	UNIVERSITE LYON 1 *	CLAUDE BERNARD
	0691775E	UNIVERSITE LYON 2	AUGUSTE ET LOUIS LUMIERE
	0692437Z	UNIVERSITE LYON 3	JEAN MOULIN
MAYOTTE	9760358K	CUFR DE MAYOTTE	
MONTPELLIER	0341087X	UNIVERSITE MONTPELLIER 1	
	0341088Y	UNIVERSITE MONTPELLIER 2*	SCIENCES ET TECH DU LANGUEDOC
	0341089Z	UNIVERSITE MONTPELLIER 3	PAUL VALERY
	0660437S	UNIVERSITE PERPIGNAN	
	0301687W	UNIVERSITE NÎMES	
NANCY-METZ	0542493S	UNIVERSITE DE LORRAINE *	
NANTES	0440984F	UNIVERSITE NANTES *	
	0490970N	UNIVERSITE ANGERS	
	0720916E	UNIVERSITE LE MANS	
NICE	0060931E	UNIVERSITE NICE *	SOPHIA ANTIPOLIS
	0830766G	UNIVERSITE TOULON	TOULON ET DU VAR
NOUVELLE CALÉDONIE	9830445S	UNIVERSITE NOUVELLE-CALEDONIE	
ORLÉANS-TOURS	0370800U	UNIVERSITE TOURS	FRANCOIS RABELAIS
	0410981U	ENS NATURE PAYSAGE BLOIS	
	0450855K	UNIVERSITE ORLEANS*	
PARIS	0750736T	PARIS DAUPHINE	DAUPHINE
	0751717J	UNIVERSITE PARIS 1	PANTHEON SORBONNE
	0751718K	UNIVERSITE PARIS 2	PANTHEON ASSAS
	0751719L	UNIVERSITE PARIS 3	SORBONNE NOUVELLE
	0751720M	UNIVERSITE PARIS 4*	SORBONNE
	0751721N	UNIVERSITE PARIS 5	RENE DESCARTES
	0751722P	UNIVERSITE PARIS 6	PIERRE ET MARIE CURIE
	0751723R	UNIVERSITE PARIS 7	DENIS DIDEROT
	0753428U	INST PHYSIQUE DU GLOBE PARIS	
	0753431X	IEP PARIS	
	0753488J	INST NAT LANGUES ET CIV ORIENT	INALCO
	0753496T	OBSERVATOIRE PARIS	
POITIERS	0171463Y	UNIVERSITE LA ROCHELLE	
	0860856N	UNIVERSITE POITIERS *	
POLYNÉSIE FRANCAISE	9840349G	UNIVERSITE POLYNESIE FRANCAISE*	
REIMS	0101060Y	UNIV TECHNOLOGIE TROYES	
	0511296G	UNIVERSITE REIMS*	CHAMPAGNE ARDENNE
RENNES	0290346U	UNIVERSITE BREST*	BRETAGNE OCCIDENTALE
	0350936C	UNIVERSITE RENNES 1	
	0350937D	UNIVERSITE RENNES 2	HAUTE BRETAGNE
	0561718N	UNIVERSITE BRETAGNE SUD	LORIENT VANNES
RÉUNION	9740478B	UNIVERSITE LA REUNION *	
ROUEN	0761904G	UNIVERSITE ROUEN*	HAUTE NORMANDIE
	0762762P	UNIVERSITE LE HAVRE	
STRASBOURG	0673021V	UNIVERSITE STRASBOURG*	
	0681166Y	UNIVERSITE MULHOUSE	HAUTE ALSACE
TOULOUSE	0311381H	INP TOULOUSE	
	0311382J	UNIVERSITE TOULOUSE 1	CAPITOLE
	0311383K	UNIVERSITE TOULOUSE 2 *	JEAN JAURÈS
	0311384L	UNIVERSITE TOULOUSE 3	PAUL SABATIER
	0811293R	CUFR ALBI	
VERSAILLES	0781944P	UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN	
	0911101C	UNIVERSITE PARIS 11	PARIS SUD
	0911975C	UNIVERSITE EVRY VAL D'ESSONNE	
	0921204J	UNIVERSITE PARIS 10	NANTERRE
	0951793H	UNIVERSITE CERGY PONTOISE*	

L'astérisque (\*) indique l'établissement auquel est rattachée l'ESPE de l'Académie.

**Année de première inscription à l'Université de Toulouse – Jean Jaurès :** Les étudiants inscrits à l'UT2J sites d'Albi, Rodez ou Castres avant la rentrée 2002 sont considérés comme ayant été inscrits à l'UT2J. Les étudiants inscrits à l'IUFM de Midi-Pyrénées en 2007-2008, ou les années précédentes, sont considérés comme ayant été inscrits à l'IUFM et non à l'UT2J. Les étudiants inscrits à l'ESPE (IUFM) de Midi-Pyrénées à compter de 2008-2009 sont considérés comme ayant été inscrits à l'UT2J et non à l'ESPE.

### Pavé 5 : Baccalauréat ou titre d'accès à l'Université

5 Si vous êtes titulaire d'un baccalauréat français, précisez :							
l'année d'obtention	2010	la série	0002-EURO	0002	la mention	ASSEZ BIEN	AB
type d'établissement							
le département d'obtention	AIN				001		
Sinon, précisez par quel titre vous avez obtenu l'équivalence du baccalauréat :							
<input type="checkbox"/> 0032 - Diplôme ou titre français (admis en dispense du bac)				<input type="checkbox"/> 0033 - ESEU A / DAEU A	<input type="checkbox"/> 0031 - Diplôme ou titre étranger		
<input type="checkbox"/> 0036 - Dispense du Baccalauréat (validation d'étude ou d'acquis)				<input type="checkbox"/> 0030 - Capacité en droit	<input type="checkbox"/> 0034 - ESEU B / DAEU B		
				<input type="checkbox"/> 0037 - Autres cas de non bacheliers			

**Année d'obtention :** Pour un baccalauréat obtenu pendant l'année scolaire n/ n+1, c'est l'année civile n+1 qui doit être indiquée.

Exemple : Si vous étiez inscrit en terminale en 2015-2016 et avez obtenu le baccalauréat en juin 2016, l'année d'obtention du baccalauréat est 2016.

**Type :** voir [Tableau 12 - Types d'établissements](#).

**Code Département :** voir [Tableau 1 - Codes des départements de France métropolitaine](#) et [Tableau 2 - Codes des départements et collectivités d'outre-mer \(DOM - COM\)](#).

**NB :** Baccalauréat obtenu à l'étranger : indiquer simplement **099** pour l'étranger.

**Code Etablissement :** ce code n'est à renseigner que pour les Universités, par exemple si vous avez obtenu un DAEU. Voir [Tableau 6 - Codes des Universités et des Grands établissements](#).

**Série :** voir [Tableau 7 - Codes des séries du Baccalauréat](#)

POUR LA SESSION 1995 ET LES SESSIONS POSTÉRIEURES	
<b>Bacs généraux</b>	
<b>S</b>	SCIENTIFIQUE
<b>L</b>	LITTÉRAIRE
<b>ES</b>	ECONOMIQUE ET SOCIALE
<b>0002</b>	BAC EUROPEEN (sanctionnant les études du cycle secondaire dans les écoles européennes et agréées)
<b>Bacs technologiques</b>	
<b>STI</b>	SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES (jusqu'à la session 2012)
<b>STT</b>	SCIENCES ET TECHNOLOGIES TERTIAIRES (jusqu'à la session 2006)
<b>STG</b>	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION (jusqu'à la session 2012)
<b>STMG</b>	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION (à partir de la session 2013)
<b>STL</b>	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE
<b>SMS</b>	SCIENCES MEDICO- SOCIALES (jusqu'à la session 2008)
<b>ST2S</b>	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTE ET DU SOCIAL (depuis la session 2009)
<b>STPA</b>	SCIENCES ET TECHNOLOGIE DU PRODUIT AGRO-ALIMENTAIRE (jusqu'à la session 2007)
<b>STAE</b>	SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'AGRONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT (jusqu'à la session 2007)
<b>STAV</b>	SCIENCES ET TECHNOLOGIE AGRONOMIE ET VIVANT (à partir de la session 2008)
<b>TD2A</b>	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUES (à partir de la session 2013)
<b>TI2D</b>	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT (à partir de la session 2013)
<b>F11</b>	F11 – MUSIQUE et TMD
<b>F11P</b>	F11P – DANSE
<b>F12</b>	F12 – ARTS APPLIQUES (session antérieure ou égale à 1998)
<b>HOT</b>	HOTELLERIE
<b>Bacs professionnels</b>	
<b>0021</b>	BACS PROFESSIONNELS INDUSTRIELS
<b>0022</b>	BACS PROFESSIONNELS TERTIAIRES
<b>0023</b>	BACS PROFESSIONNELS AGRICOLES

Tableau 7 - Codes des séries du Baccalauréat

POUR LES SESSIONS ANTÉRIEURES A 1995	
<b>Bacs généraux</b>	
<b>A</b>	A – PHILOSOPHIE- LETTRES (OU PHILO, session antérieure à 1984)
<b>B</b>	B – ECONOMIQUE ET SOCIAL (OU TECHNIQUE ET ECONOMIE, session antérieure à 1984)
<b>A1</b>	A1 – LETTRES- SCIENCES
<b>A2</b>	A2 – LETTRES- LANGUES
<b>A3</b>	A3 – LETTRES- ARTS PLASTIQUES
<b>A4</b>	A4 – LANGUES MATHÉMATIQUES (jusque session 1985)
<b>A5</b>	A5 – LANGUES (jusque session 1985)
<b>A6</b>	A6 – EDUCATION MUSICALE (session antérieure à 1984)
<b>A7</b>	A7 – ARTS PLASTIQUES (session antérieure à 1984)
<b>C</b>	C – MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES (OU MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES, session antérieure à 1984)
<b>D</b>	D – MATHÉMATIQUES ET SCIENCES DE LA NATURE (OU SCIENCES EXPÉRIMENTALES, session antérieure à 1984)
<b>DP</b>	D' – SCIENCES AGRONOMIQUES ET TECHNIQUES
<b>E</b>	E – MATHÉMATIQUES ET TECHNIQUES
<b>Bacs technologiques</b>	
<b>F1</b>	F1 – CONSTRUCTION MÉCANIQUE
<b>F2</b>	F2 – ÉLECTRONIQUE
<b>F3</b>	F3 – ÉLECTROTECHNIQUE
<b>F4</b>	F4 – GENIE CIVIL
<b>F5</b>	F5 – PHYSIQUE
<b>F6</b>	F6 – CHIMIE
<b>F7</b>	F7 – BIOLOGIE OPTION BIOCHIMIE
<b>F7P</b>	F7P – BIOLOGIE OPTION BIOLOGIE
<b>F8</b>	F8 – SCIENCES MÉDICO- SOCIALES
<b>F9</b>	F9 – ÉQUIPEMENT TECHNIQUE – BATIMENT
<b>F10</b>	F10 – MICROTECHNIQUE (session antérieure à 1984)
<b>F10A</b>	F10A – MICROTECHNIQUE OPTION APPAREILLAGE
<b>F10B</b>	F10B – MICROTECHNIQUE OPTION OPTIQUE
<b>F11</b>	F11 – MUSIQUE et TMD MUSIQUE
<b>F11P</b>	F11P – DANSE et TDM MUSIQUE
<b>F12</b>	F12 – ARTS APPLIQUÉS (session antérieure ou égale à 1998)
<b>F</b>	F – SPÉCIALITÉ NON PRÉCISÉE
<b>G1</b>	G1 – TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
<b>G2</b>	G2 – TECHNIQUES QUANTITATIVES DE GESTION
<b>G3</b>	G3 – TECHNIQUES COMMERCIALES
<b>G</b>	G – SPÉCIALITÉ NON PRÉCISÉE
<b>H</b>	H – TECHNIQUES INFORMATIQUES
<b>HOT</b>	HOTELLERIE
<b>Bacs professionnels</b>	
<b>0021</b>	BACS PROFESSIONNELS INDUSTRIELS
<b>0022</b>	BACS PROFESSIONNELS TERTIAIRES

### Equivalence du baccalauréat :

**0033** – DAEU A ou ESEU A    **0034** – DAEU B ou ESEU B

**0036** - dispense du baccalauréat : à utiliser si vous n'avez pas le bac et avez déposé un dossier VES, VA85 ou VAE

**0037** – autres cas de non bacheliers : uniquement pour les auditeurs libres sans bac ou pour une inscription sans bac à un certificat (C2i, CLES)

**0032** - Diplôme ou titre français : uniquement si vous n'êtes pas titulaire du Baccalauréat français mais êtes titulaire d'un des diplômes listés par l'arrêté du 25 août 1969 :

- Titre d'ancien élève, admis aux examens de sortie, des écoles suivantes :
  - Ecole spéciale militaire (Saint-Cyr)
  - Ecole de l'air
- Ecole nationale supérieure des PTT

- Diplôme d'études juridiques générales
- Diplôme d'études économiques générales
- Diplôme universitaire d'études scientifiques
- Diplôme de bachelier en théologie catholique ou en théologie protestante délivré par les facultés de théologie de l'université de Strasbourg
- Diplômes universitaires de Strasbourg
- Diplômes universitaires de technologie :
  - Carrières de l'information
  - Carrières sociales
- Admission au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique section E, F, G
- Diplôme de l'Ecole pratique des hautes études (quatrième, cinquième et sixième sections)
- Diplôme de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes à condition qu'il ne porte pas sur la langue maternelle du candidat
- Diplôme de l'Institut des hautes études d'outre-mer
- Brevets de technicien supérieur délivrés par le ministère de l'Education nationale (art. 35 du décret n° 59-57 du 6 janvier 1959) : secrétariat, tourisme, traducteur commercial, publicité.

### Pavé 6 : Adresses

<b>6 Adresse fixe ou des parents :</b>	
"N° et libellé de la voie"	Code postal Commune
<input style="width: 90%;" type="text" value="34 RUE DES ARTS"/>	<input style="width: 20%;" type="text" value="31000"/> <input style="width: 70%;" type="text" value="TOULOUSE"/>
"Bâtiment, Résidence, Chez"	Pays <input style="width: 70%;" type="text" value="FRANCE"/> Code <input style="width: 20%;" type="text" value="100"/>
<input style="width: 90%;" type="text"/>	Téléphone <input style="width: 60%;" type="text"/>
"Complément, Commune, Lieu-dit"	Acheminement étranger <input style="width: 80%;" type="text"/>
<input style="width: 90%;" type="text"/>	
<b>Type d'hébergement pour l'année en cours :</b>	
<input type="checkbox"/> 2 - Foyer agréé	<input checked="" type="checkbox"/> 4 - Domicile parental
<input type="checkbox"/> 7 - Autre mode d'hébergement	<input type="checkbox"/> 5 - Logement personnel
	<input type="checkbox"/> 8 - CROUS (Cité U, Résidence)
<b>Adresse pour l'année en cours :</b> (à renseigner même si identique à l'adresse fixe ou des parents)	
"N° et libellé de la voie"	Code postal Commune
<input style="width: 90%;" type="text" value="34 RUE DES ARTS"/>	<input style="width: 20%;" type="text" value="31000"/> <input style="width: 70%;" type="text" value="TOULOUSE"/>
"Bâtiment, Résidence, Chez"	Pays <input style="width: 70%;" type="text" value="FRANCE"/> Code <input style="width: 20%;" type="text" value="100"/>
<input style="width: 90%;" type="text"/>	Téléphone fixe <input style="width: 60%;" type="text"/>
"Complément, Commune, Lieu-dit"	Acheminement étranger <input style="width: 80%;" type="text"/>
<input style="width: 90%;" type="text"/>	
Téléphone portable <input style="width: 60%;" type="text"/>	Adresse mèl <input style="width: 80%;" type="text"/>

**Adresse fixe ou des parents :** Indiquer une adresse fixe dans le temps, le plus souvent l'adresse des parents.

Pour les adresses à l'étranger, indiquer la commune et le code postal dans le champ « Acheminement étranger ».

**Code pays :** voir [Tableau 3 - Codes des pays et des nationalités](#)

## Pavé 7 : Régime d'inscription et statut

7	<b>Régime d'inscription :</b>			
	<input checked="" type="checkbox"/> 1 - Formation initiale	<input type="checkbox"/> 2 - Reprise d'études : formation professionnelle continue		
	<input type="checkbox"/> 3 - Reprise d'études : hors dispositif formation professionnelle continue	<input type="checkbox"/> 4 - Formation par apprentissage		
	<b>Statut :</b>			
	<input checked="" type="checkbox"/> 01 - Etudiant	<input type="checkbox"/> 02 - Auditeur libre	<input type="checkbox"/> 03 - Formation continue	<input type="checkbox"/> 04 - Préparations diverses
	<input type="checkbox"/> 06 - Diplôme d'Université ou certificat ne conférant pas le statut étudiant			

### Régime d'inscription :

- **2** – Reprise d'études : formation professionnelle continue : pour les bénéficiaires :
  - du plan de formation d'une entreprise,
  - du congé individuel de formation,
  - de la rémunération par l'Etat des stagiaires demandeurs d'emploi,
  - du programme ingénieurs et cadres supérieurs.

- **3** – Reprise d'études : hors dispositif de formation professionnelle continue.

Concerne les étudiants en reprise d'études (après un arrêt d'au moins deux années) **non pris en charge par un organisme public ou privé** (ni rémunération, ni frais de formation). Concerne également les candidats en attente d'une réponse de prise en charge.

- **6** – Auditeur libre.

### Statut :

- **01 – Etudiant**

Les diplômes nationaux, les DU du DEFLE, le DUMI, le DURCA, le DUFLE/S, les préparations à l'agrégation externe et les préparations aux concours externes des métiers de l'enseignement et de la formation confèrent le statut étudiant.

- **02 - Auditeur libre**

L'auditeur libre suit les enseignements mais ne peut passer les examens ni faire les devoirs.

**Les droits de scolarité sont identiques à ceux du Master et cette inscription ne confère pas le statut d'étudiant.** Voir « [Le paiement des droits d'inscription](#) ».

- **03 – Formation continue** : réservé aux inscriptions relevant du Service de la Formation Continue.

- **04 - Préparations diverses**

Les enseignements sont suivis, les examens sont validés : les Unités d'Enseignement ne peuvent être validées dans le cadre d'un diplôme pour l'année universitaire en cours. Un relevé de notes peut être délivré.

**Les droits de scolarité sont identiques à ceux de la Licence et cette inscription ne confère pas le statut d'étudiant.** Voir « [Le paiement des droits d'inscription](#) ».

- **06 - Diplôme d'Université ne conférant pas le statut étudiant**

Les DU ne confèrent pas le statut d'étudiant sauf les DU du DEFLE, le DUMI, le DURCA et le DUFLE/S

## Pavé 8 : Catégories socioprofessionnelles

<b>8 Catégorie socioprofessionnelle de l'étudiant :</b>			
SS ACT PRO	Code 82	Durée du contrat :	Code
Quotité travaillée par l'étudiant : <input type="checkbox"/> A - Temps complet <input type="checkbox"/> B - Temps partiel > à un mi-temps <input type="checkbox"/> C - Temps partiel = ou < à un mi-temps			
Catégorie socioprofessionnelle 1er parent :		SS ACT PRO	Code 82
Catégorie socioprofessionnelle 2e parent :		SS ACT PRO	Code 82



Les 3 rubriques sont **obligatoires**. La catégorie socioprofessionnelle des parents est à renseigner quel que soit votre âge.

Code	Catégorie socioprofessionnelle	Code	Catégorie socioprofessionnelle
10	Agriculteurs exploitants	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
21	Artisans	52	Employés civils et agents de service de la Fonction publique, assistant d'éducation
22	Commerçants et assimilés	53	Policiers et militaires
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	54	Employés administratifs d'entreprise
31	Professions libérales	55	Employés de commerce
33	Cadres de la Fonction publique (dont officiers et élèves officiers des armées)	56	Personnels des services directs aux particuliers
34	Professeurs, professions scientifiques (dont médecins hospitaliers et internes des hôpitaux)	61	Ouvriers qualifiés
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	66	Ouvriers non qualifiés
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	69	Ouvriers agricoles
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	71	Retraités Anciens agriculteurs exploitants
42	Instituteurs et assimilés (MA, MI, SE, conseillers d'éducation)	72	Retraités Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	73	Retraités Anciens cadres et professions intermédiaires
44	Clergé, religieux	76	Retraités Anciens employés et ouvriers
45	Professions intermédiaires administratives de la Fonction publique	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	82	Autres personnes sans activité professionnelle
47	Techniciens	99	Inconnu

Tableau 8 - Catégories socioprofessionnelles

### Remarques :

- Si vous êtes étudiant et ne travaillez pas, utilisez le code **82**.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé sont codés dans leur ancienne profession.
- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé sont les seuls à être codés dans la rubrique **81**.

**Activité** : cette rubrique est **obligatoire** pour les personnes travaillant ou ayant travaillé. Si vous êtes au chômage par exemple, précisez le code de votre ancienne profession et « Inactivité » (**A**).

Code	Durée	Code	Durée
A	Inactivité	81	Contrat supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois
80	Contrat inférieur ou égal à 1 mois	82	Contrat supérieur à 6 mois
K	Etudiant fonctionnaire stagiaire	L	Emploi d'avenir professeur

Tableau 9 – Activité (durée du contrat)

**Remarque** : Le code **K** est à utiliser pour les inscrits en Master 2 MEEF ayant obtenu le concours et étant de ce fait à la fois étudiants en Master 2 et fonctionnaires stagiaires.

## Pavé 9 : Sportifs de haut niveau

9 Si vous êtes inscrit(e) sur une liste de sportif de haut niveau, précisez :

SN - Haut niveau national   
  SR - Haut niveau régional   
  SD - Haut niveau départemental   
  SU - Haut niveau universitaire

**ATTENTION** : vous ne pouvez remplir le pavé « Si vous êtes inscrit sur une liste de sportifs de haut niveau » **que si votre candidature a été retenue par le SUAPS (service des sports de l'Université)**. Pour en savoir plus, vous pouvez prendre contact avec le SUAPS (05 61 50 46 05) ou [consulter le site internet de ce dernier](#).

## Pavé 10 : Aide financière

10 Aide financière : Code **A** **AUCUNE AIDE**

Cette rubrique est **obligatoire**. Reportez le code des tableaux ci-dessous correspondant à votre situation.

Code	Type d'aide
<b>A</b>	Aucune aide
<b>B</b>	Bourse sur critères sociaux
<b>K</b>	Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU)
<b>F</b>	Bourse du gouvernement français (BGF)

Code	Type d'aide
<b>H</b>	Bourse non exonérante d'un gouvernement étranger (BGE)
<b>I</b>	Bourse non exonérante des collectivités territoriales
<b>Y</b>	Bourse exonérante des collectivités territoriales

Tableau 10 - Aides financières

Conformément à la réglementation en vigueur, un étudiant percevant des bourses a des obligations quel que soit le régime d'examen choisi à l'inscription :

- **Etudiant boursier inscrit en contrôle continu** : il doit être assidu aux travaux pratiques, travaux dirigés et aux cours. Il doit **obligatoirement** présenter les examens de la 1<sup>ère</sup> session et le cas échéant de la 2<sup>ème</sup> session.
- **Etudiant boursier inscrit en contrôle terminal** : il doit **obligatoirement s'inscrire au SED** pour les UE choisies en contrôle terminal. Il doit participer aux regroupements et rendre tous les devoirs demandés. Il doit **obligatoirement** présenter les examens de la 1<sup>ère</sup> session et le cas échéant de la 2<sup>ème</sup> session.

**ATTENTION !** Une inscription au SED entraîne une révision des droits à bourse effectuée par les services du CROUS (nouveau calcul des points de distance).

- **Tous les étudiants boursiers** : toute absence aux examens devra être justifiée par la production de pièces émanant des autorités adéquates. Ces pièces doivent être transmises au bureau des affaires sociales de la composante dans laquelle est inscrit l'étudiant dans un délai maximal de 7 jours après la fin de chaque session d'examen.



**Le non-respect d'une de ces obligations entraîne la suspension des bourses et le remboursement des sommes versées par le CROUS.**

## Pavé 11 : Echanges internationaux

11 Si vous vous inscrivez dans le cadre d'échanges internationaux, précisez :

Le sens de l'échange  Le programme

Pays d'accueil ou d'origine  Code

Etablissement d'accueil ou d'origine  Code

Complétez cette rubrique si vous vous inscrivez dans le cadre d'un programme d'échange international. Si vous êtes étudiant de l'UT2J et que vous partez à l'étranger, le sens de l'échange est « Envoyé » (« E »). Si vous êtes un étudiant étranger et venez étudier à l'UT2J dans le cadre d'un échange ou d'une convention entre établissements, le sens de l'échange est « Accueilli » (« A »).

**Code pays :** voir [Tableau 3 - Codes des pays et des nationalités](#)

**Etablissement d'accueil :** précisez le nom de l'établissement étranger qui vous accueille ou qui vous envoie. **A moins que ce ne soit déjà renseigné suite à votre inscription en ligne, ne pas remplir la partie grisée « code » :** il s'agit du code de l'établissement étranger, qui sera complété lors de la saisie informatique de votre dossier.

Sens		Code	Nom du programme
Etudiants accueillis	Etudiants envoyés		
A	E	1	ERASMUS+
		5	Autres programmes financés par l'Union Européenne
		6	Autres programmes et accords bilatéraux

Tableau 11 - Programmes d'échanges internationaux

## Pavé 12 : Dernier établissement fréquenté

12 Type du dernier établissement fréquenté :

Dénomination complète de l'établissement :

Code  Département  ou pays  Année  /

**Type d'établissement :** se reporter ci-dessous au [Tableau 12 - Types d'établissements](#). Il s'agit du dernier établissement dans lequel vous avez été inscrit. Il peut s'agir de l'année dernière (par exemple le lycée si vous êtes bachelier de l'année) ou d'une année antérieure si vous avez interrompu vos études.

Code	Type d'établissement
LY	Lycée (y compris par correspondance)
01	STS (BTS)
05	Etablissement privé d'enseignement universitaire (dont institut catholique)
04	Ecole d'ingénieurs
17	Enseignement par correspondance (enseignement supérieur hors université)
03	Ecole de commerce, gestion, comptabilité (hors prépa.)

Tableau 12 - Types d'établissements

Code	Type d'établissement
00	Université publique française (y compris ESEU, DAEU, Capacité en droit, IUFM, ESPE et IUT)
02	CPGE
06	Etablissement d'enseignement supérieur artistique ou culturel
10	Etablissement étranger d'enseignement secondaire ou supérieur
15	Autre établissement ou cursus
18	Etablissement de formation paramédicale ou sociale (hors université)

Si vous suiviez plusieurs formations simultanément, donnez la priorité à la formation universitaire au sens strict (en excluant les IUT, écoles d'ingénieur, ESPE), ensuite aux autres formations universitaires, puis à la formation que vous considérez comme principale si ce n'était pas dans une Université.

**Département ou pays :** choisissez la localisation de l'établissement **au sens juridique** : par exemple si vous étiez à l'IUT de Rodez (département 012), il faudra tout de même ici choisir le département 031, résidence de l'Université Toulouse 1 Capitole dont dépend cet IUT. Voir le [Tableau 1 - Codes des départements de France métropolitaine](#) ou le [Tableau 3 - Codes des pays et des nationalités](#).

**Code de l'établissement :** il n'est à compléter que pour les Universités publiques françaises. Si vous étiez inscrit dans une ESPE ou un IUT, il faut préciser ici le code de l'**Université de rattachement**. Voir le [Tableau 6 - Codes des Universités et des Grands établissements](#).

NB : Il n'est pas obligatoire de remplir ce code si le dernier établissement dans lequel vous étiez inscrit **n'est pas** de type « 00 » (Université publique française).

### Pavé 13 : Situation année précédente

13	Situation l'année précédente ( 2011 / 2012 )	<input type="checkbox"/> T	(voir notice page 14)
Dénomination complète de l'établissement :		<input type="text"/>	Code <input type="text"/>
Code Département		<input type="text"/>	ou pays <input type="text"/>

Il s'agit de votre situation l'année dernière. Choisissez le code ci-dessous correspondant à votre situation.

Code	Situation
<b>A</b>	Enseignement secondaire (y compris par correspondance) hors BTS et CPGE
<b>B</b>	BTS (y compris post-BTS)
<b>C</b>	IUT (y compris post-IUT et Licences professionnelles rattachées à l'IUT)
<b>D</b>	CPGE
<b>E</b>	Ecole et formation d'ingénieurs
<b>M</b>	ESPE
<b>G</b>	Enseignement supérieur par correspondance hors Lycée et Université (CNED par exemple)
<b>H</b>	Université (y compris par correspondance, ESEU, DAEU, Capacité en droit)

Tableau 13 - Situations de l'année précédente

Code	Situation
<b>J</b>	Ecole de management (Ecole de commerce, gestion)
<b>K</b>	Autres établissements français (* cf. liste ci-dessous)
<b>Q</b>	Etablissement étranger d'enseignement secondaire (dont lycée étrangers en France)
<b>R</b>	Etablissement étranger d'enseignement supérieur
<b>S</b>	Autre établissement ou cursus en France
<b>T</b>	Non scolarisé l'an passé (et jamais entré dans l'enseignement supérieur français)
<b>U</b>	Non scolarisé l'an passé (et déjà entré dans l'enseignement supérieur français)

\* ENS, Instituts Catholiques, MNHN, EHESS, EPHE, ENC, ENSSIB, ENSAE, ICES, INALCO, Institut de Physique du Globe de Paris, IEP de Paris, Observatoire de Paris, VETAGROSUP, Maisons Alfort, ONIRIS, Ecole Nationale Supérieure de Versailles.

**Code de l'établissement :** il est à compléter pour les Universités publiques françaises et les instituts catholiques. Si vous étiez inscrit dans une ESPE ou un IUT, il faut préciser ici le code de l'**Université de rattachement**. Voir le [Tableau 6 - Codes des Universités et des Grands établissements](#) et le [Tableau 14 - Codes des Instituts catholiques](#) ci-contre.

ACADÉMIE	CODE	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT
<b>TOULOUSE</b>	0310155A	INSTITUT CATHOLIQUE TOULOUSE
<b>NANTES</b>	0490811R	UNIV CATHOLIQUE DE L'OUEST
<b>LILLE</b>	0590344D	INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE
<b>LYON</b>	0690195M	INSTITUT CATHOLIQUE LYON
<b>PARIS</b>	0753541S	INSTITUT CATHOLIQUE PARIS

Tableau 14 - Codes des Instituts catholiques

**Département ou pays** : choisissez la localisation de l'établissement **au sens juridique** : par exemple si vous étiez à l'IUT de Rodez (département 012), il faudra tout de même ici choisir le département 031, résidence de l'Université Toulouse 1 Capitole dont dépend cet IUT. Voir le [Tableau 1 - Codes des départements de France métropolitaine](#) ou le [Tableau 3 - Codes des pays et des nationalités](#).

**Remarques :**

- Ne pas renseigner la localisation si vous n'étiez pas scolarisé l'an dernier.
- Pour l'enseignement par correspondance (situation « G »), préciser la localisation de votre domicile.

**Pavé 14 : Dernier diplôme obtenu**

<b>14</b>	<b>Type du dernier diplôme obtenu :</b>		
Dénomination complète du diplôme :	<b>BACCALAUREAT (FRANÇAIS)</b>	Code	<b>001</b>
Code département ou pays d'obtention	<b>001</b>	Année universitaire d'obtention	<b>2009</b> / <b>2010</b>
Dénomination complète de l'établissement :		Code	

Précisez ici le dernier diplôme que vous avez obtenu.

**Il ne s'agit pas du diplôme de niveau le plus élevé mais du dernier en date.** Voir les codes ci-dessous :

Code	Diplôme
001	Baccalauréat (délivré par l'Etat français)
002	DAEU
003	ESEU
004	Capacité en droit
010	BTS
011	DUT
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE
013	DEUG
014	DEUG IUP
015	DEUP
016	Attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d'ontologie
017	DEUST
029	Autre diplôme de 1er cycle (DU,...)
030	Diplôme d'éducateur
031	Diplôme d'infirmier
032	Diplôme d'orthophoniste
033	Diplôme d'assistante sociale
034	Autre diplôme paramédical et social
035	DFG Santé
040	Licence LMD
041	Licence professionnelle
042	Licence LMD parcours IUP
043	Licence avant LMD
044	Licence IUP avant LMD
050	Maîtrise
051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP

Code	Diplôme
052	MST
053	MSG
054	MIAGE
055	Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales et pharmaceutiques
056	Diplôme de Sage-Femme
057	Magistère
069	Autre diplôme de 2ème cycle hors magistère (DU,...)
070	DEA
071	DESS
072	MASTER
073	Diplôme d'ingénieur (universitaire ou non)
079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU,...)
080	Docteur en médecine
081	DES pharmacie
082	DES médecine
083	Capacité médecine
084	Attestation de Formation Spécialisée
085	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie
086	DIS médecine
087	Diplôme Etude Spécialisée Compl Médecine
500	Diplôme d'établissement étranger supérieur
501	Diplôme d'établissement étranger secondaire
510	DELTA
511	DALF
519	Autre diplôme supérieur
900	Aucun diplôme supérieur

Tableau 15 - Types de diplômes

**Remarques :**

- Les choix « DEUG » et « Maîtrise » correspondent aux titres intermédiaires de Licence et Master, qui sont toujours délivrés. Si vous avez par exemple validé la 1<sup>ère</sup> année d'un Master, choisissez « Maîtrise ».
- Le LMD date de 2002 mais les Universités y sont entrées progressivement, entre la rentrée 2003 et la rentrée 2007. A l'UT2J, c'était à la rentrée 2007.

**Département ou pays :** Voir le [Tableau 1 - Codes des départements de France métropolitaine](#) ou le [Tableau 3 - Codes des pays et des nationalités](#).

**Code de l'établissement :** il est à compléter pour les Universités publiques françaises et les instituts catholiques. Si vous étiez inscrit dans une ESPE ou un IUT, il faut préciser ici le code de **l'Université de rattachement**. Voir le [Tableau 6 - Codes des Universités et des Grands établissements](#) et le [Tableau 14 - Codes des Instituts catholiques](#).

**Pavé 15 : Inscription dans un autre établissement pour l'année en cours**

**15** Pour l'année universitaire 2012 / 2013, êtes-vous inscrit dans un autre établissement ?  Oui  Non

Si Oui

Dénomination complète de l'établissement :  Code

Maintenez-vous cette inscription ?  Oui (parallèle)  Non (changement)

Transfert "arrivée"  Oui  Non

Ne remplissez cette rubrique que si vous êtes **déjà inscrit** dans un autre établissement.

Code	Type d'établissement
00	Université publique française (y compris ESEU, DAEU, Capacité en droit, ESPE et IUT)
01	BTS
03	Ecole de commerce, gestion, comptabilité (hors prépa.)
04	Ecole d'ingénieurs
17	Enseignement par correspondance (enseignement supérieur hors université, type CNED)

Tableau 16 - Autres établissements fréquentés

Code	Type d'établissement
05	Etablissement privé d'enseignement universitaire (dont institut catholique)
02	CPGE
06	Etablissement d'enseignement supérieur artistique ou culturel
10	Etablissement étranger d'enseignement secondaire ou supérieur
15	Autre établissement ou cursus (* cf. liste ci-dessous)
18	Etablissement de formation paramédicale ou sociale (hors université)

\* ENS, Instituts Catholiques, MNHN, EHESS, EPHE, ENC, ENSSIB, ENSAE, ICES, INALCO, Institut de Physique du Globe de Paris, IEP de Paris, Observatoire de Paris, VETAGROSUP, Maisons Alfort, ONIRIS, Ecole Nationale Supérieure de Versailles.

**Code de l'établissement :** il est à compléter pour les Universités publiques françaises et les instituts catholiques. Si vous êtes inscrit dans une ESPE ou un IUT, il faut préciser ici le code de **l'Université de rattachement**. Voir le [Tableau 6 - Codes des Universités et des Grands établissements](#) et le [Tableau 14 - Codes des Instituts catholiques](#).

## Pavé 16 : Diplôme(s) postulé(s)

16
(voir guide page 67)

**Diplôme(s) postulé(s) :**

- Dénomination complète de l'année d'inscription : Exemple : L2 Sciences du Langage  
L3 Histoire
- si vous souhaitez vous inscrire à un second diplôme  
dénomination complète de l'année d'inscription :
- Étudiant boursier :  Oui  Non En cas de demande de période de césure, précisez :  annuelle  semestrielle

Précisez le nom COMPLET du diplôme. Si vous vous inscrivez dans le cadre d'une période de césure, cochez la case correspondante.

**Si vous vous êtes inscrit(e) en ligne et souhaitez prendre une seconde inscription, c'est ici qu'il faut le préciser au stylo. Cette seconde inscription modifiera le montant des droits de scolarité.**

### Remarques importantes :

- en cas de double inscription, les obligations pédagogiques du second diplôme (emploi du temps, épreuves de contrôle continu ou contrôle terminal) sont subordonnées à celles du premier diplôme. En cas de chevauchement d'épreuves, aucune session de remplacement ne sera organisée.
- la seconde inscription a lieu au même moment que l'inscription principale.
- une double inscription dans deux masters à l'UT2J est interdite (sauf accord des deux responsables de Master et validé par le VP-CFVU)

**Étudiant boursier** : cochez la case correspondante.

Si vous cochez « oui », vous devrez obligatoirement présenter au poste « bourses » sur la chaîne d'inscription :

- la notification 2017-2018 mentionnant un vœu « Toulouse »
- les relevés de notes.



Si la notification ne mentionne pas de vœu « Toulouse », **se présenter impérativement au CROUS d'origine de la demande de bourses avant les inscriptions pour l'édition d'une nouvelle notification mentionnant un vœu « Toulouse ».**

## Pavé 17 : Sécurité sociale

17 COUVERTURE SOCIALE		BO Situation sociale réservé à l'administration	
En l'absence de justificatif, une affiliation et un paiement seront exigés. (voir guide page 68)			
<p>● <b>Cas n° 1</b> : Si vous n'exercez pas d'activité professionnelle à titre personnel (au moins 150h/trimestre ou 500h par an), cochez l'âge que vous atteignez au cours de l'année universitaire et la catégorie socio-professionnelle du/des parent(s) dont vous dépendez pour vos remboursements de santé.</p>			
PROFESSION DES PARENTS dont dépend l'étudiant pour sa Sécurité Sociale (en l'absence d'activité professionnelle à titre personnel)		<p>Âge de l'étudiant-e entre le 1er septembre 2016 et le 31 août 2017</p> <input type="checkbox"/> de 16 à 19 ans <input type="checkbox"/> 20 ans <input type="checkbox"/> de 21 à 28 ans	
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Salariés et assimilés</b> Salarié du privé Fonction publique, ouvrier d'État Salarié ou exploitant agricole Profession médicale conventionnée CCI de Paris Demandeur d'emploi Banque de France Magistrat Caisse des Dépôts Artiste ou auteur Comédie-Française, Théâtre de l'Opéra	<input type="checkbox"/> <b>Travailleurs non salariés ou régimes spécifiques</b> Artisan Commerçant Profession libérale EDF, GDF, RATP Mines Militaire Employé et clerc de notaire Sénat Cultes Fonctionnaire international	<b>Affiliation obligatoire et gratuite</b> vous êtes Assuré-e à Titre Personnel (ATP) Identité du parent assureur : nom : ..... prénom : ..... né-e le : .....	<b>Affiliation obligatoire et payante</b> (gratuit pour les boursiers)
<input type="checkbox"/> <b>Autres régimes spécifiques</b> Assemblée Nationale Marine marchande (ENIM), Grand Port de Bordeaux Sécurité sociale TOM, CSG, COM	<input type="checkbox"/> <b>Agent de la SNCF</b>	<b>Pas d'affiliation</b> à la Sécurité sociale étudiante vous êtes couvert-e par la Sécurité sociale de vos parents	<b>Affiliation obligatoire et payante</b> (gratuit pour les boursiers)
<input type="checkbox"/> <b>Autre situation des parents ou étudiants étrangers hors UE</b> (à préciser) : .....	<b>Pas d'affiliation</b> à la Sécurité sociale étudiante, vous êtes couvert-e par vos parents		
<b>Affiliation obligatoire et payante (gratuit pour les boursiers)</b>			
<p>● <b>Cas n° 2</b> : Cas de non-affiliation à la Sécurité sociale étudiante en 2016/2017, pas d'affiliation ni de cotisation si vous êtes :</p> <input type="checkbox"/> Bénéficiaire d'une ARE (Allocation d'aide au Retour à l'Emploi), d'une RZF (Rémunération de Fin de Formation) ou d'une AFDEF (Allocation des Demandeurs d'Emploi en Formation) <input type="checkbox"/> Déjà inscrit-e dans un autre établissement d'enseignement supérieur (Affiliation déjà acquittée) <input type="checkbox"/> Résidant d'un pays de l'UE-EEE, de la Suisse, du Québec, de la Principauté de Monaco ou d'Andorre <input type="checkbox"/> Dispense activité professionnelle ou autre régime (à préciser, par exemple, incarcéré-e, auditeur libre, etc.) : .....			
<p>● <b>Cas n° 3</b> : Affiliation avec cotisation :</p> <input type="checkbox"/> Sur décision individuelle <input type="checkbox"/> Par dérogation, si vous avez plus de 28 ans au 01.09.2016, indiquez le motif de la prolongation Code : <input type="text"/>			
<p>● <b>Cas n° 4</b> :</p>			
Centre de paiement choisi :		<input checked="" type="checkbox"/> 601 - LMDE <input type="checkbox"/> 617 - VITTA VI	<input type="checkbox"/> <b>N° de SS provisoire</b> réservé à l'administration
Numéro de sécurité sociale personnel		1930831555981 42	



**L'affiliation et la cotisation revêtent un caractère légal et obligatoire. Vous devez impérativement consulter la rubrique Sécurité Sociale et cocher la case correspondant à votre situation (sous réserve de posséder toutes les pièces justificatives).**

**Centre de paiement** : Le choix d'un centre payeur est OBLIGATOIRE si vous êtes affilié(e) au régime étudiant de Sécurité Sociale.

Vous avez le choix entre **LMDE** et **VITTA VI**. Chacun de ces organismes a reçu une délégation de la CPAM pour agir pour le compte et au nom de la Sécurité sociale. Ils tiennent donc lieu de centres de remboursement des frais médicaux.

**N° de sécurité sociale** : indiquez votre numéro de sécurité sociale PERSONNEL. Si vous êtes bachelier, vous avez sans doute reçu en juin une carte d'immatriculation lycéen envoyée par la CPAM sur laquelle figure votre numéro.

## Pavé 18 : Droits facultatifs

18 PRATIQUE SPORTIVE FACULTATIVE HORS DIPLÔME		Code : EPS (voir guide page 69)	
Pratique sportive facultative hors diplôme, campus du Mirail   cotisation de 12 €, gratuit pour les boursiers : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non			

Vous pouvez choisir d'exercer une activité sportive en dehors de votre cursus universitaire. Si **vous êtes boursier**, vous êtes exonéré du paiement de la cotisation. Si vous n'êtes pas boursier et que vous choisissez d'exercer une activité sportive hors diplôme, la cotisation est de 12 euros et sera réglée en même temps que les droits d'inscription.

# La Sécurité Sociale

---



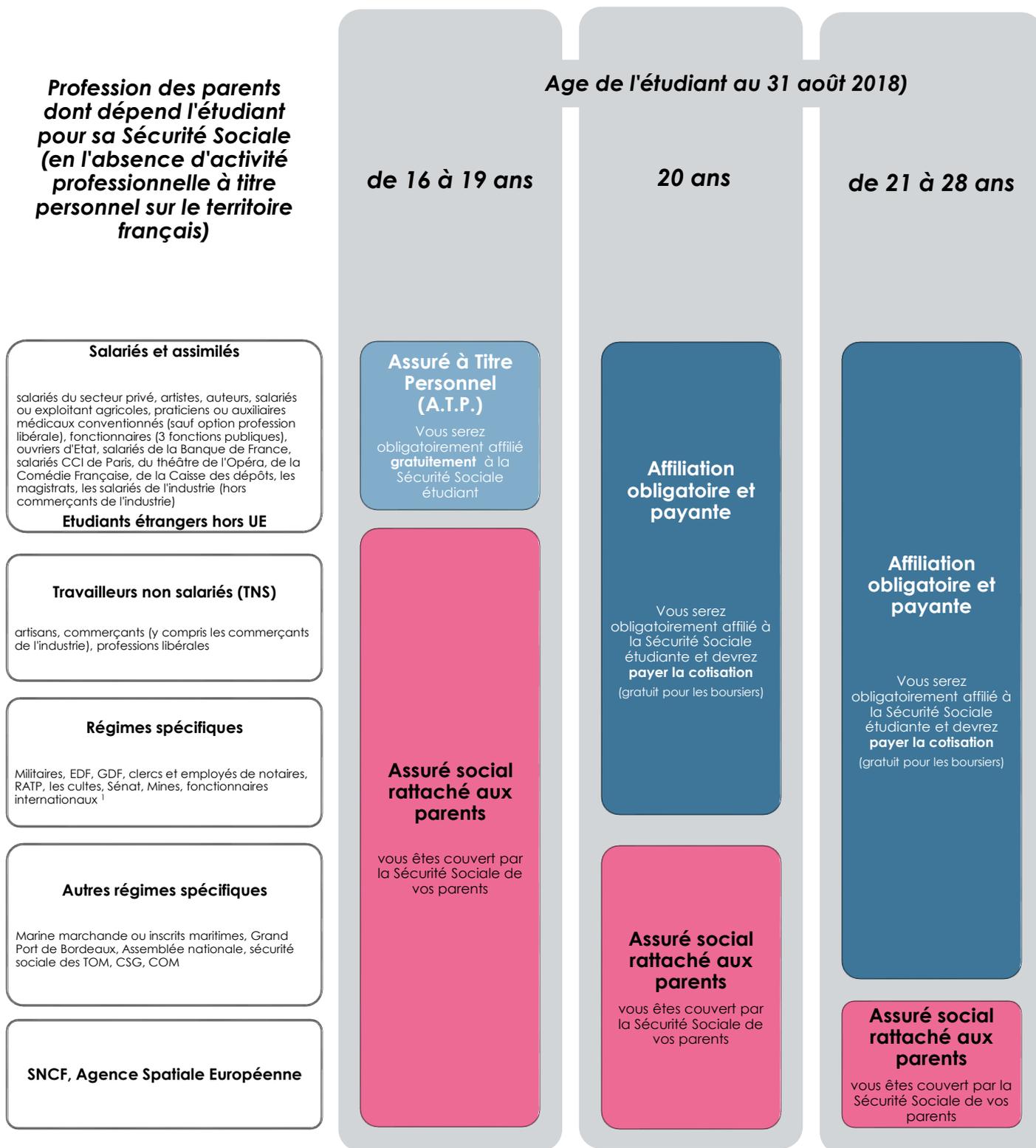
**Cette notice est élaborée à partir des textes en vigueur au 31 mai 2017, relatifs aux règles applicables aux étudiants inscrits dans un cursus de formation de l'enseignement supérieur. Les informations contenues dans ce document ne sauraient se substituer aux instructions officielles et aux textes réglementaires qui pourraient faire l'objet de modifications réglementaires ou d'interprétations par les juridictions compétentes, applicables pour la rentrée universitaire 2017/2018.**

## **L'affiliation et la cotisation revêtent un caractère légal et obligatoire.**

- L'affiliation à la Sécurité Sociale s'effectue en même temps que l'inscription à l'université (Art. L.381-8 du code de la Sécurité Sociale).
- Le montant de la cotisation doit être obligatoirement versé en début d'année universitaire, en même temps que l'inscription (Art. R 381-15 et R. 381-16 du code de la Sécurité Sociale).
- Le refus de paiement de la cotisation doit entraîner un refus d'inscription (Art. 381-19 du code de la Sécurité Sociale).
- La Sécurité Sociale étudiante prime sur l'affiliation sur critère de résidence ou d'activité de la PUMA (Protection Universelle Maladie).
- Les étudiants qui possèdent un numéro de Sécurité Sociale provisoire doivent demander un numéro définitif au centre de Sécurité Sociale choisi lors de l'inscription : LMDE ou VITAVI.
- La cotisation est forfaitaire même si l'âge requis n'est atteint qu'au cours de l'année universitaire : période de référence du 01.09.2017 au 31.08.2018.
- Les étudiants boursiers sont affiliés gratuitement et exonérés du versement de la cotisation sous réserve qu'ils produisent la notification 2017/2018 de bourse de l'enseignement supérieur mentionnant un vœu pour la ville où est situé l'établissement de formation.
- Les remboursements des prestations sociales sont effectués par l'intermédiaire de l'une des deux mutuelles étudiantes : l'étudiant doit préciser au moment de son inscription le centre de paiement sécurité sociale qu'il a choisi : LMDE ou VITAVI ; aucune modification ne pourra être effectuée par la suite.
- Les étudiants exerçant une activité professionnelle peuvent bénéficier de la dispense d'affiliation uniquement s'ils en remplissent les conditions. Dans ce cas le critère de l'activité professionnelle prime sur les autres critères d'affiliation.
- Quelle que soit votre situation, vous devrez présenter le jour de l'inscription administrative, une attestation de droit à la sécurité sociale ou la carte vitale ; ou son équivalent pour les étudiants de nationalité étrangère.

**EN L'ABSENCE DE JUSTIFICATIF, IL NE SERA PAS FAIT DROIT À LA DEMANDE DE DEROGATION.  
L'affiliation et la cotisation revêtent un caractère légal et obligatoire.**

## Les cas d'affiliation et de non-affiliation à la Sécurité Sociale étudiante



<sup>1</sup> sauf attestation d'ayant-droit de l'organisme international, pour une couverture sociale > à 20 ans

**Remarque :** Les étudiants étrangers, sauf cas particuliers des étudiants européens, andorrans, monégasques, québécois, sont obligatoirement assujettis au régime étudiant de Sécurité sociale dès 16 ans. Les étudiants ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne ou ressortissants d'un Etat tiers et résidents de l'Union Européenne, peuvent ne pas être rattachés au régime de Sécurité sociale, s'ils présentent un document attestant qu'ils bénéficient déjà d'une protection sociale à un autre titre.

Pour plus de détails, consultez les différents cas possibles :

## Les cas d'affiliation et de non affiliation à la sécurité sociale étudiante pour les étudiants de 16 à 28 ans au 31/08/2018 :

**PUMA** : Protection Universelle Maladie (nouveau nom de la sécurité sociale)

L'activité professionnelle s'entend exclusivement sur le territoire français et doit avoir débuté au plus tard le jour de l'inscription administrative.

Assuré social dont l'affiliation est maintenue au régime social parental, boursier ou non boursier			
	Affiliation au régime	Cotisation	Pièces justificatives
<b>sans activité professionnelle</b>	Se référer au tableau des assurés sociaux dont l'affiliation est maintenue au régime parental		<b>Attestation d'immatriculation de la PUMA</b> du parent sur lequel figure l'étudiant
<b>avec activité professionnelle</b> (contrat <u>mais</u> heures travaillées < à 150 h/trimestre ou 600 h/an)			
<b>avec activité professionnelle</b> (contrat + heures)	Maintien dans le régime professionnel	Non redevable de la cotisation	<b>Contrat de travail</b> mentionnant la période d'activité et le nombre d'heures travaillées minimum 150h par trimestre ou 600 h entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018
Ayant droit de conjoint, concubin, partenaire d'un PACS ; boursier ou non boursier ; sans activité professionnelle			
<b>sans activité professionnelle</b>	Maintien dans le régime du conjoint ou assimilé	Non redevable de la cotisation	Attestation d'immatriculation de la PUMA du conjoint sur lequel figure l'étudiant et copie du justificatif de mariage, PACS ou concubinage
Assuré à titre personnel			
<b>Rattaché à la PUMA</b> sur critère de résidence uniquement ou bénéficiaire du <b>RSA</b> ou de la <b>prime d'activité</b>	Affiliation au régime étudiant	Redevable de la cotisation	Carte vitale
<b>sans activité professionnelle</b> ou <b>demandeur d'emploi non indemnisé</b> par pôle emploi, <b>non boursier</b>		Non redevable de la cotisation	<b>Notification de bourse 2017/2018</b> où figure au moins un vœu pour la ville où est situé l'établissement
<b>sans activité professionnelle, boursier</b>			
<b>Boursier ou non boursier, avec activité professionnelle</b> (contrat + heures) <b>OU</b> <b>demandeur d'emploi indemnisé</b> par pôle emploi	Maintien dans le régime professionnel	Non redevable de la cotisation	<b>Contrat de travail</b> mentionnant la période d'activité et le nombre d'heures travaillées minimum 150h par trimestre ou 600 h entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018 <b>OU</b> <b>attestation d'indemnisation</b> de pôle emploi couvrant l'année universitaire
<b>avec activité professionnelle</b> (contrat <u>mais</u> heures travaillées < à 150 h/trimestre ou 600 h/an)	Affiliation au régime étudiant	<b>non boursier</b>	<b>Contrat de travail</b> où figure la période qui doit couvrir sans interruption du 01/09/2017 au 31/08/2018
		<b>boursier</b>	<b>Contrat de travail</b> où figure la période qui doit couvrir sans interruption du 01/09/2017 au 31/08/2018 <b>Et Notification de bourse 2017/2018</b> où figure au moins un vœu pour la ville où est situé l'établissement
Etudiant monégasque, québécois, andorran			
<b>avec pièces justificatives</b>	Maintien dans le régime de l'Etat d'origine	Non redevable de la cotisation	<b>Formulaire prise en charge</b> (monégasque), <b>SE 130.4</b> en cours de validité le jour de l'inscription administrative (andorran), <b>SE 401Q102bis</b> (québécois)
<b>sans pièce justificative et sans activité professionnelle</b>	Affiliation au régime étudiant	Redevable de la cotisation	Carte vitale
<b>sans pièce justificative et avec activité professionnelle</b> sur le territoire français (contrat + heures)	Maintien dans le régime professionnel	Non redevable de la cotisation	<b>Contrat de travail</b> mentionnant la période d'activité et le nombre d'heures travaillées minimum 150h par trimestre ou 600 h entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018

<b>sans pièce justificative et avec activité professionnelle</b> sur le territoire français (contrat <u>mais</u> heures travaillées < à 150 h/trimestre ou 600 h/an)		Affiliation au régime étudiant	Redevable de la cotisation	<b>Contrat de travail</b> où figure la période qui doit couvrir sans interruption du 01/09/2017 au 31/08/2018
<b>Etudiant de nationalité hors UE-EEE-Suisse venant d'un état tiers</b>				
<b>Moins de 20 ans au 31/08/2018 et sans activité professionnelle</b>		Affiliation au régime étudiant	Non redevable de la cotisation	Carte vitale
<b>20 ans au cours de l'année universitaire ou plus et sans activité professionnelle</b>			Redevable de la cotisation	
<b>sans activité professionnelle</b>				
<b>avec activité professionnelle</b> sur le territoire français (contrat + heures)		Maintien dans le régime professionnel	Non redevable de la cotisation	<b>Contrat de travail</b> mentionnant la période d'activité et le nombre d'heures travaillées minimum 150h par trimestre ou 600 h entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018
<b>avec activité professionnelle</b> sur le territoire français (contrat <u>mais</u> heures travaillées < à 150 h/trimestre ou 600 h/an)		Affiliation au régime étudiant	Redevable de la cotisation	<b>Contrat de travail</b> où figure la période qui doit couvrir sans interruption du 01/09/2017 au 31/08/2018
<b>Etudiant européen ou ressortissant d'un état tiers résidant en UE-EEE-Suisse</b>				
<b>sans activité professionnelle et sans pièce justificative</b>		Affiliation au régime étudiant	Redevable de la cotisation	Carte vitale
<b>sans activité professionnelle et avec pièces justificatives</b>		Maintien dans le régime social de l'Etat d'origine	Non redevable de la cotisation	<b>CEAM</b> ou attestation provisoire de CEAM ou <b>formulaire S1</b> , en cours de validité le jour de l'inscription administrative ou <b>assurance privée</b> couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018 au nom et prénom de l'étudiant avec une adresse au sein de l'UE-EEE-Suisse
<b>avec activité professionnelle et avec pièces justificatives</b>				
<b>sans pièce justificative et avec activité professionnelle</b> sur le territoire français (contrat + heures)		Maintien dans le régime professionnel		<b>Contrat de travail</b> mentionnant la période d'activité et le nombre d'heures travaillées minimum 150h par trimestre ou 600 h entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018
<b>sans pièce justificative et avec activité professionnelle</b> sur le territoire français (contrat <u>mais</u> heures travaillées < à 150 h/trimestre ou 600 h/an)		Affiliation au régime étudiant	Redevable de la cotisation	<b>Contrat de travail</b> où figure la période qui doit couvrir sans interruption du 01/09/2017 au 31/08/2018
<b>Etudiant inscrit dans un autre établissement public ou agréé par l'Etat pour 2017/2018</b>				
<b>Sans pièce justificative</b>		Affiliation au régime étudiant	Redevable de la cotisation	Carte vitale
<b>Avec pièce justificative</b>		Maintien dans le régime	Non redevable de la cotisation	<b>Quittance 2017/2018 de l'établissement d'inscription premier</b> , mentionnant l'affiliation à la PUMA.
<b>Etudiant en situation de handicap</b>				
<b>Bénéficiaire ou non, d'une allocation sans activité professionnelle et</b>	<b>non boursier</b>	Affiliation au régime étudiant	Redevable de la cotisation	Carte vitale
	<b>boursier</b>		Non redevable de la cotisation	<b>Notification de bourse 2017/2018</b> où figure au moins un vœu pour la ville où est situé l'établissement
<b>avec activité professionnelle</b> (contrat + heures)		Maintien dans le régime professionnel	Non redevable de la cotisation	<b>Contrat de travail</b> mentionnant la période d'activité et le nombre d'heures travaillées minimum 150h par trimestre ou 600 h entre le 01/09/2017 et le 31/08/2018
<b>avec activité professionnelle</b> (contrat <u>mais</u> heures travaillées < à 150 h/trimestre ou 600 h/an)		Affiliation au régime étudiant	Redevable de la cotisation	<b>Contrat de travail</b> où figure la période qui doit couvrir sans interruption du 01/09/2017 au 31/08/2018

NB : Les attestations d'emploi ou de futur emploi d'un employeur présentées par l'étudiant en lieu et place du contrat de travail ne sont pas recevables.

**EN L'ABSENCE DE JUSTIFICATIF, IL NE SERA PAS FAIT DROIT À LA DEMANDE DE DÉROGATION.**

Pour les étudiants(es) qui relèveront de l'affiliation à la sécurité sociale étudiante, vous devrez fournir le jour de l'inscription :

- Les pièces justificatives relatives à votre situation
- Et dans le cadre d'une 1<sup>ère</sup> affiliation au régime étudiant ou d'un changement de situation, les pièces justificatives du tableau ci-dessous, pour finaliser votre affiliation auprès du centre payeur de sécurité sociale étudiante que vous aurez choisi :

	Déclaration de Choix du Médecin Traitant	RIB personnel	Extrait Acte de Naissance (traduit en Français)	Photocopie d'une Pièce d'identité	Photocopie de l'attestation d'inscription où apparaît le centre payeur
Etudiant(e) affilié(e) à la Sécurité Sociale Etudiante <b>né(e) en France</b>	X	X			X
Etudiant(e) affilié(e) à la Sécurité Sociale Etudiante <b>né(e) à l'étranger</b>	X	X	X	X	X

Pour l'ESPE, l'IUT de Blagnac, l'IUT de Figeac, et pour les inscriptions en doctorat, ces documents sont à remettre au stand des mutuelles présentes sur les sites durant la période des inscriptions, ou à défaut, à envoyer par voie postale au centre payeur choisi.

Les deux centres payeurs (LMDE Santé des étudiants et VITAVI-Réseau Emévia) tiennent pendant la période d'inscription des stands d'information sur les sites délocalisés de l'UT2J et sur le campus du Mirail (Arche). En dehors des périodes d'inscriptions et pour les inscriptions en doctorat, ces documents peuvent être envoyés par voie postale au centre payeur choisi.

#### **Aide pour une complémentaire santé :**

Pour compléter les remboursements de la Sécurité Sociale Etudiante, vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions :

- **d'une complémentaire santé totalement gratuite : la CMU complémentaire**

OU

- **d'une aide pour financer une complémentaire santé : l'ACS**

Ces documents sont à télécharger à [http://www.ameli.fr/fileadmin/user\\_upload/formulaires/S3711.pdf](http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/formulaires/S3711.pdf)

OU

- d'une aide de la Région Occitanie : **le PASS Mutuelle**

# Le paiement des droits d'inscription

---

Pour l'inscription à un diplôme national (Licence, Master, Doctorat), le montant des droits est fixé annuellement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il s'agit :

- du droit de scolarité (différent selon le niveau du diplôme)
- du droit « Bibliothèque universitaire », au profit du Service Commun de Documentation (SCD)
- du droit « Médecine préventive », au profit du Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS)

A l'UT2J, les droits d'inscription à un Diplôme d'Université (DU) sont alignés, selon le niveau, sur les droits d'inscription Licence ou Master. Certains DU comportent par ailleurs des droits complémentaires. D'autre part, certaines inscriptions comportent des tarifs différents :

- Préparations diverses : tarif aligné sur le droit de scolarité Licence
- Auditeurs libres : tarif aligné sur le droit de scolarité Master
- Certificats : tarif variable en fonction du certificat (CLES, C2i2e)

Le montant de la cotisation au régime étudiant de Sécurité Sociale est arrêté chaque année par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé. Pour en savoir plus sur le montant des droits d'inscription, [consultez la fiche « droits d'inscription » sur le site de l'Université.](#)

## Titres de paiement acceptés :

- le paiement par **carte bancaire**. Il n'y a pas de montant minimal exigé.
- **les chèques postaux et bancaires** domiciliés ou compensables en France établis à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Toulouse - Jean Jaurès.
- les **mandats cash** établis à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (attention: les frais sont à la charge de l'étudiant).

Les paiements **en espèces** et par **virement direct** ne sont pas acceptés.

## Paiement par chèque

---

Inscrivez au dos du chèque vos nom, prénom et n° étudiant. **Ne pas remplir le montant à l'avance : celui-ci sera déterminé, selon votre situation, le jour de l'inscription.**

Les **frais d'inscription au SED** (Service d'Enseignement à Distance) font obligatoirement l'objet d'un **chèque séparé libellé à l'ordre du Régisseur du SED.**

## Paiement par mandat-cash

---

Ce mode de paiement est possible **mais n'est pas conseillé**. Vous devrez vous rendre à la Poste muni(e) d'une pièce d'identité et des frais vous seront facturés (entre 6 et 8 euros selon le montant du mandat). Avant de faire établir le mandat, faites-vous confirmer le montant exact à payer par un personnel de scolarité présent sur la chaîne d'inscription administrative.

## Etudiants boursiers

---

Les **boursiers** doivent également se munir **d'un moyen de paiement** accepté par l'établissement.

### **Paiement fractionné (en 3 fois)**

---

Pour des frais d'inscription **supérieurs à 100 €**, vous avez la possibilité de **payer en trois fois** uniquement **avec une carte bancaire ayant une validité de trois mois minimum au moment du 1<sup>er</sup> paiement**.

Le paiement en trois fois **n'est pas proposé** pour :

- les inscriptions relevant du service de la Formation Continue
- les frais d'inscription au Service d'Enseignement en Distance
- les inscriptions par voie postale
- une inscription ayant lieu après le 15 octobre de l'année en cours
- les détenteurs d'un compte bancaire à l'étranger

Le paiement fractionné n'est pas une obligation. Si vous optez pour ce service, sachez que certains établissements bancaires sont susceptibles de **prélever des frais bancaires**, renseignez-vous auprès de votre banque : ces frais ne peuvent pas, en tout état de cause, faire l'objet d'une demande de remboursement auprès de l'université.



## Pièces justificatives à présenter lors de l'inscription

La plupart du temps, une liste des pièces justificatives sera éditée en même temps que votre fiche d'inscription, lors du [choix du rendez-vous d'inscription](#) sur **RDV.WEB**. Cependant, si vous avez retiré un dossier « papier », la liste des pièces à fournir (selon votre situation) est la suivante :

**Les originaux des documents demandés sont exigés pour vérification puis rendus à l'étudiant.**

### Licence, Master, Diplôme d'Université, Préparation concours

- **La fiche d'inscription administrative datée et signée.**
- **Les situations universitaires** (réinscriptions) **ou les originaux des relevés de notes et diplômes** obtenus (copies si inscription par voie postale).
- Pour une première inscription à l'UT2J : **l'original du Baccalauréat** (ou du relevé de notes du baccalauréat) ou du DAEU ou de la dispense du baccalauréat accordée par l'UT2J.
- **La dernière carte d'étudiant** (copie si inscription par voie postale).
- L'original (+ une copie) de la **dispense du titre requis** ou de la **validation des acquis** accordée par l'UT2J.
- Une **pièce d'identité** (Les étudiants étrangers doivent fournir un acte de naissance traduit portant les noms et prénoms du père et de la mère). Si inscription par un tiers : copie de la pièce d'identité de l'étudiant à inscrire.
- Pour les mineurs, **une autorisation d'inscription** à l'UT2J signée par le détenteur de l'autorité parentale.
- Un **titre de paiement** \* (chèque ou carte bancaire ou mandat-cash), y compris pour les boursiers, **libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UT2J**. Le montant sera déterminé le jour de l'inscription. Les espèces et virements directs ne sont pas acceptés. **Ne pas pré-remplir le chèque.**
- Eventuellement, un second titre de paiement (chèque ou carte bancaire ou mandat-cash) pour les frais d'inscription au **Service d'Enseignement à Distance** \*, libellé **à l'ordre du Régisseur du SED**. Les espèces et virements directs ne sont pas acceptés.
- **L'attestation d'immatriculation à la sécurité sociale** à laquelle vous êtes rattaché-e.\*
- **Pour les salariés de moins de 28 ans** : le **contrat de travail** du 1.09.2017 au 31.08.2018 (si 150 h trimestrielles ou 600 h annuelles de travail) + **bulletins de salaire**.
- **Etudiants étrangers** (les documents doivent être en cours de validité le jour de l'inscription administrative)
  - Etudiants de l'UE-EEE ou de la Suisse : CEAM ou formulaire S1 valable au 1<sup>er</sup> septembre 2017 ou une assurance privée valable du 01/09/2017 au 31/08/2018
  - Etudiants québécois : formulaire SE 401 Q 102 Bis ou SE 401 Q 106 ou SE 401 Q 104
  - Etudiants monégasques : accord de prise en charge délivré par les autorités monégasques
  - Etudiants andorrans : exclusivement formulaire SE 130-04
  - Autres nationalités : attestation d'immatriculation à la Sécurité Sociale
- Pour les boursiers, **la notification 2017/2018 de bourses mentionnant un « vœu Toulouse »**. \*
- Si vous venez d'une autre université française, même avec interruption d'études, **l'accusé de réception** du dossier universitaire délivré par **le service des transferts** de votre UFR d'accueil.
- Si vous prenez une langue vivante en option : **le résultat du test eLAO (pour l'anglais) ou la fiche d'auto-positionnement en Langue vivante** \*

\* pour en savoir plus : voir les rubriques correspondantes dans le guide de l'inscription.

## Doctorat

---

- **La fiche d'inscription administrative datée et signée.**
- **La dernière carte d'étudiant** (copie si inscription par voie postale).
- Une **pièce d'identité** (Les étudiants étrangers doivent fournir un acte de naissance traduit portant les noms et prénoms du père et de la mère). Si inscription par un tiers : copie de la pièce d'identité de l'étudiant à inscrire.
- Un **titre de paiement** \* (chèque ou carte bancaire ou mandat-cash), y compris pour les boursiers, **libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'UT2J**. Le montant sera déterminé le jour de l'inscription. Les espèces et virements directs ne sont pas acceptés. **Ne pas pré-remplir le chèque.**
- **L'attestation d'immatriculation à la sécurité sociale** à laquelle vous êtes rattaché-e.\*
- **Pour les salariés de moins de 28 ans** : le **contrat de travail** du 1.09.2017 au 31.08.2018 (si 150 h trimestrielles ou 600 h annuelles de travail) + **bulletins de salaire**.
- **Etudiants étrangers** (les documents doivent être en cours de validité le jour de l'inscription administrative)
  - Etudiants de l'UE-EEE ou de la Suisse : CEAM ou formulaire S1 valable au 1<sup>er</sup> septembre 2016 ou une assurance privée valable du 01/09/2017 au 31/08/2018
  - Etudiants québécois : formulaire SE 401 Q 102 Bis ou SE 401 Q 106 ou SE 401 Q 104
  - Etudiants monégasques : accord de prise en charge délivré par les autorités monégasques
  - Etudiants andorrans : exclusivement formulaire SE 130-04
  - Autres nationalités : attestation d'immatriculation à la Sécurité Sociale
- En cas de cotutelle internationale, quittance de paiement des droits d'inscription 2017/2018 auprès de l'établissement étranger (obligatoire en cas d'exonération des droits d'inscription à l'UT2J prévue dans la convention)

1

### Olympe de Gougues - salle G 023

#### UFR HISTOIRE, ARTS ET ARCHÉOLOGIE

- Anthropologie
- Documentation, Archives, Médiathèque et Édition
- Histoire
- Histoire de l'art et Archéologie

1

### Le Gai Savoir - salle GA 061

#### UFR LETTRES, PHILOSOPHIE, MUSIQUE, ARTS DU SPECTACLE ET COMMUNICATION

- Arts plastiques - Design
- Communication, études visuelles et arts de la scène (Art&Com)
- Langues, Littératures et Civilisations anciennes
- Lettres modernes, Cinéma et Occitan
- Musique
- Philosophie

■ IFMI (Institut de Formation des Musiciens Intervenants)

1

### Olympe de Gougues - salle GS 102

#### UFR SCIENCES, ESPACES, SOCIÉTÉS

- Géographie - Aménagement - Environnement
- Mathématiques - Informatique
- Sciences économiques et gestion
- Sciences de l'éducation et de la formation
- Sociologie

■ ISTHIA (Tourisme, Hôtellerie, Alimentation)

1

### Philippe Malrieu - salle M 108

#### UFR PSYCHOLOGIE

- Psychologie clinique du sujet
- Psychologie cognitive, ergonomie
- Psychologie du développement
- Psychologie sociale, du travail et des organisations
- Psychopathologie, psychologie de la santé, neurosciences

3

### Arche - salle B 226

DÉLIVRANCE DE LA CARTE D'ÉTUDIANT (CARTE MUT)

1

### Arche - salle 108

DIVISION DE LA VIE ÉTUDIANTE Étudiants étrangers

1

### MDR - bureau D 133

DIVISION DES ÉTUDES DOCTORALES (DED)

étape 1

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

pour tous les étudiants

étape 2

INSCRIPTION AU SED

pour les étudiants ayant choisi une ou plusieurs UE à distance

étape 3

CARTE D'ÉTUDIANT

pour les nouveaux étudiants



1

### Érasme - salle LA 48

#### UFR LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES

- Études du Monde Anglophone (anglais)
- Études Hispaniques et Hispano-Américaines (espagnol, catalan)
- Français Langue Étrangère
- Langues étrangères (allemand, arabe, chinois, italien, japonais, polonais, portugais, russe, autres langues)
- LEA (Langues Étrangères Appliquées)
- CeTlM (Traduction, interprétation en Langue des signes)
- Sciences du langage

■ IPEAT (Études sur les Amériques)

2

### Henri Mayer

SERVICE D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (SED)

Partie 3

# INFORMATIONS DIVERSES

# Les autres procédures d'inscription

---

Il existe d'autres procédures d'inscriptions spécifiques à l'Université, qui ne sont pas toujours disponibles en ligne. Vous trouverez d'autres information sur le site web, dans la rubrique Inscription / Sclarité, sur la [page Autres procédures d'inscription](#).

## L'inscription en « préparations diverses »

Le régime "préparations diverses" s'adresse aux étudiants ayant validé une 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de Licence et inscrits en L3 ou plus. Vous pouvez vous inscrire à des UE du même niveau (ou d'un niveau inférieur) que celui de votre diplôme le plus élevé.

Cette inscription est souvent faite en parallèle à un diplôme. Elle n'est pas possible en ligne mais effectuée lors du rendez-vous d'inscription administrative. Le montant de l'inscription est aligné sur le tarif Licence (fixé nationalement).

## L'inscription en « UE hors cursus »

En sus de son diplôme, tout étudiant de Licence 3 ou Master peut s'inscrire à une ou deux Unité(s) d'Enseignement supplémentaire(s) dite(s) "UE hors cursus. Il s'agit des **UE d'apprentissage de langues vivantes**, autrement appelées **UE LANSAD** (LANGues pour les Spécialistes d' Autres Disciplines)

Cette inscription est **obligatoirement faite en parallèle à un diplôme**. Elle n'est pas possible en ligne mais effectuée lors du rendez-vous d'inscription administrative. Aucun paiement supplémentaire n'est demandé pour cette inscription.

## Les Doctorats

L'inscription en doctorat est gérée par la Division des Etudes Doctorales. La première inscription n'est pas disponible en ligne.

En revanche, les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> inscriptions en doctorat sont possibles sur **APO.WEB** ([voir la procédure](#)).

**ATTENTION** : cette inscription en ligne ne peut fonctionner **que si vous avez été inscrit à l'UT2J** : il est possible que vous dépendiez d'une de nos Ecoles Doctorales mais que vous soyez inscrit dans une autre Université : dans ce cas, reportez-vous à la procédure d'inscription de cette dernière.

**A partir de la 4<sup>ème</sup> inscription en doctorat, il n'est plus possible de s'inscrire en ligne.**

[Voir le site de la DED pour en savoir plus...](#)

## Les certificats et les diplômes d'Université

[Voir le site web de l'UT2J](#)

# Consulter son inscription sur l'ENT

Une fois votre ENT activé (voir « Accès ENT » [sur la page d'accueil du site de l'UT2J](#)), vous pourrez y consulter, en plus de diverses informations et actualités, le détail de vos inscriptions et résultats :



Bienvenue [nom]

Etudiant [dropdown]

- Accueil
- Mot de passe
- Se déconnecter

Recherche [input]

Vous êtes ici : Accueil Etudiant > Informations pédagogiques

### Mon dossier de scolarité

Mon Dossier de Scolarité | Mes Inscriptions 2012/2013 | Mes Notes et Résultats

Mon adresse de messagerie [input]

Mes coordonnées

Etat Civil	
N° étudiant	103
INE	169502 [ ] V
Nom / Prénom	[ ] FLORENT
Nationalité	FRA NCAIS(E)
Né(e) le	05 janvier 1985
A	AUCH
Département ou Pays	GER S

Mes adresses

Adresse pour l'année 2012/2013	
Adresse	20 RUE [ ] Etage 2
Ville	31400 TOULOUSE
Pays	FRANCE
Téléphone	06 71 [ ]

Adresse Fixe	
Adresse	LABARTHE
Ville	32260 LABARTHE
Pays	FRANCE
Téléphone	05 62 [ ]

Bac	
Bac	S-Scientifique
Obtenu en	2002
Mention	AB
Département	GER S

En cas d'erreur, contacter le secrétariat de votre département/formation :  
 Liste des composantes pédagogiques de l'Université  
 Une fois sur la page du département, cliquer sur *Annuaire du département*

En cliquant sur « Mes inscriptions », vous pourrez consulter vos inscriptions administratives et pédagogiques en cours.

Vous êtes ici : Accueil Etudiant > Informations pédagogiques

### Mon dossier de scolarité

Mon Dossier de Scolarité | **Mes Inscriptions 2012/2013** | Mes Notes et Résultats

Mon inscription administrative 2012/2013

Année	Code	Version	Etape
2012/2013	SL21L3	890	<a href="#">L3 Sciences du Langage</a>

Mon inscription pédagogique

Code	Libellé	Formule d'examen
ANB2AOLX	Anglais: Préparation niveau B2A	Contrôle Continu
ANB2BOLX	Anglais : Préparation au niveau B2B	Contrôle Continu
SL0016X	Phonétique, phonologie, syntaxe	Contrôle Continu
SL0017X	Sémiotique générale, morphologie, sémantique générale	Contrôle Continu
SL0018X	Analyse de corpus	Contrôle Terminal
SL0019X	Outils informatiques pour la linguistique	Contrôle Terminal
SL0023X	Apport des sciences du langage aux champs de métiers	Contrôle Terminal
SL0220X	Psycholinguistique	Contrôle Terminal
SL0720X	Linguistique et TAL	Contrôle Continu
SL0920X	Phonologie et Morphologie	Contrôle Continu

En cas d'erreur, contacter le secrétariat de votre département/formation :  
 Liste des composantes pédagogiques de l'Université  
 Une fois sur la page du département, cliquer sur *Annuaire du département*

**ATTENTION** : votre inscription pédagogique ne sera consultable que lorsque celle-ci aura été saisie : il faudra **patienter quelques jours après le rendez-vous**.

## Editer sa situation universitaire depuis l'ENT

The screenshot shows a web interface with a PDF viewer at the top displaying a document titled 'florent.lartet\_SL21L38902012 (10).pdf'. Below it, a section titled 'Mes Notes et Résultats' for the year '2013/2014' contains a table with columns 'Session 1', 'Session 2', and 'Résultat'. The table lists several rows with scores and 'ADM' (Admission) results. At the bottom of the page, there is another table with columns 'Session 1', 'Session 2', 'Résultat', and 'Impression'. A blue arrow points from the text 'Cliquez sur l'icône PDF.' to the PDF icon in the 'Impression' column of this bottom table.

	Session 1	Session 2	Résultat
	14.287		ADM
			ADM
(P)	15.117		ADM
(P)	14.495		ADM
Internet			ADM
			ADM

Session 1	Session 2	Résultat	Impression
		ADM	

En cliquant sur l'onglet « Mes Notes et Résultats », vous pourrez éditer **une situation universitaire** pour chacune de vos années à l'UT2J

Ce document vous permettra de justifier de vos notes et résultats pour un usage interne à l'Université, en particulier lors de votre réinscription. Il n'est donc pas nécessaire de retirer un relevé de notes à l'accueil de votre UFR pour vous réinscrire.

Cliquez sur l'icône PDF.

NB : Pour justifier de vos résultats auprès d'un autre établissement, d'un organisme, employeur, etc., nous vous invitons à retirer auprès de l'accueil de votre UFR ou composante un relevé de notes dûment signé et cacheté.

## Autres sources d'information

- Le site internet de l'Université : [www.univ-tlse2.fr](http://www.univ-tlse2.fr), et notamment les rubriques :
  - [Découvrir nos formations](#)
  - [Inscriptions / Scolarité](#)

# Contacts inscriptions

Disciplines	UFR ou École	Téléphone	Courriel
Anthropologie Archives, Médiathèque, Édition Arts plastiques et Design Histoire Histoire de l'art et Archéologie	UFR Histoire, Arts et Archéologie	05 61 50 43 11	<a href="mailto:inscriptions.histoire@univ-tlse2.fr">inscriptions.histoire@univ-tlse2.fr</a>
Langues étrangères Sciences du langage	UFR Langues, Littérature et Civilisations Etrangères	05 61 50 37 92	<a href="mailto:inscriptions.llce@univ-tlse2.fr">inscriptions.llce@univ-tlse2.fr</a>
Lettres modernes Lettres classiques Occitan Philosophie Musique Communication Etudes visuelles Arts de la scène	UFR Lettres, Philosophie et Musique	05 61 50 48 52	<a href="mailto:inscriptions.lettres@univ-tlse2.fr">inscriptions.lettres@univ-tlse2.fr</a>
Psychologie	UFR Psychologie	05 61 50 41 58	<a href="mailto:inscriptions.psycho@univ-tlse2.fr">inscriptions.psycho@univ-tlse2.fr</a>
Géographie Sociologie Mathématiques Informatique Sciences de l'éducation Sciences économiques Gestion	UFR Sciences, Espaces et Sociétés	05 61 50 38 50	<a href="mailto:inscriptions.ses@univ-tlse2.fr">inscriptions.ses@univ-tlse2.fr</a>
Masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation	ESPE	05 62 25 20 00	<a href="mailto:espe.admission@ac-toulouse.fr">espe.admission@ac-toulouse.fr</a>
Informatique Ingénierie et Maintenance Réseaux et Télécoms Services à la personne	IUT de Blagnac	05 62 74 75 75	<a href="mailto:dir-iutb@univ-tlse2.fr">dir-iutb@univ-tlse2.fr</a>
Carrières sociales Techniques de commercialisation Génie Mécanique et productique	IUT de Figeac	05 65 50 30 60	<a href="mailto:scolarite.iut-figeac@univ-tlse2.fr">scolarite.iut-figeac@univ-tlse2.fr</a>
Etudes sur les Amériques	IPEAT	05 61 50 43 93	<a href="mailto:ipeat@univ-tlse2.fr">ipeat@univ-tlse2.fr</a>
Tourisme, Hôtellerie Alimentation	ISTHIA	05 61 50 42 30	<a href="mailto:isthia.toulouse@univ-tlse2.fr">isthia.toulouse@univ-tlse2.fr</a>
Ecole Supérieure d'Audiovisuel	ESAV	05 61 50 35 07	<a href="mailto:esav@univ-tlse2.fr">esav@univ-tlse2.fr</a>

## Informations légales

---

### Information dans le cadre de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

#### **Mention d'information relative à votre gestion administrative, pédagogique et numérique**

Afin de gérer et d'organiser votre parcours d'étudiant, l'Université Toulouse – Jean Jaurès ou l'une de ses Ecoles Internes, réalise un traitement informatisé de vos données à caractère personnel recueillies au travers de votre dossier d'inscription.

Vos informations seront consignées au sein d'une application informatique déclarée auprès des services de la CNIL (déclaration n° :1432446 v0 du 25/05/2010). Cette opération nous permet d'assurer (« extrait de la déclaration RU-013 de la CNIL ») la :

- *Gestion administrative de la pédagogie et de la scolarité des étudiants (gestion des inscriptions via notamment des services numériques, gestion comptable des paiements et remboursements de droits, préparation des sessions d'examen et gestion des épreuves, saisie des notes et résultats, gestion des stages, gestion des thèses, gestion des extractions pour la sécurité sociale et les mutuelles, gestion des inscriptions des dossiers sociaux des étudiants auprès du CNOUS) ;*
- *Réalisation de traitements à des fins de statistiques ;*
- *Mise en œuvre d'enquêtes sur les conditions de vie des étudiants.*

Afin d'être en mesure d'accéder au monde numérique universitaire et d'échanger avec l'administration, les unités de formations (UFR) ou les départements, l'Université crée automatiquement vos identités numériques. Ces informations strictement personnelles vous permettront d'accéder à l'Environnement Numérique de Travail (*accéder à votre dossier informatique étudiant, à votre bureau virtuel, aux ressources mises à disposition par les équipes pédagogiques*), d'obtenir une adresse électronique institutionnelle au format *prenom.nom@etu.univ-tlse2.fr* ou d'ouvrir une session de travail sur les postes informatiques... Une règle de conduite vous sera rappelée lors du premier accès à l'ENT via l'acceptation de la charte informatique des étudiants.

Il est possible que vous soyez par ailleurs sollicité-e pour répondre à des enquêtes de satisfaction ou des enquêtes d'opinion concernant votre formation, vos conditions de vie en relation avec vos études, vos enseignements, puis au-delà de vos inscriptions à l'université, sur votre insertion professionnelle. Dans la plupart des cas, ces études sont menées par l'Observatoire de la Vie Étudiante, structure chargée, au sein de l'université, d'élaborer des outils d'analyse et d'aide à la décision. Vous pourrez également être contacté-e par vos enseignants ou des services communs de l'université.

Pour chaque sollicitation, vous serez informé-e des objectifs, des modalités de passage de l'enquête et de diffusion des résultats.

Ces enquêtes sont facultatives, mais nous souhaitons insister ici sur l'importance de votre participation.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi « Libertés et responsabilités des Universités » (LRU - Août 2007), la mission d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants constitue une compétence renforcée de notre établissement. Cette mission s'appuie en particulier sur les résultats d'enquêtes menées auprès d'anciens étudiants sortis de l'enseignement supérieur, qui permettent aujourd'hui de mieux vous informer sur les débouchés possibles de nos formations. Vous pouvez, vous aussi, contribuer à mieux informer les promotions suivantes d'étudiants.

Dans ce cadre, votre université peut être amenée à transmettre des informations vous concernant, au cours de votre cursus ou après votre sortie de l'établissement, vers des organismes extérieurs habilités à collecter l'information sur les parcours étudiants, leurs conditions de vie ou leur insertion professionnelle, en vue d'études statistiques et enquêtes d'évaluation.

## Mention d'information relative à la carte multiservices (Carte MUT)

La carte multiservice « Carte MUT » délivrée par l'Université Toulouse - Jean Jaurès est l'aboutissement d'un projet de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées (UFTMiP) dont elle se trouve membre fondateur. Le Système de Gestion des Cartes (SGC) à l'origine de la création de votre carte est géré par le Service Numérique de l'Université de Toulouse (SNUT) (**déclaration n° 131 43 44**). Ce projet « Carte MUT » se réalise en partenariat avec le CROUS de Toulouse et avec la participation de la Région Midi-Pyrénées.

Cette carte fait office de carte d'identité étudiante. Elle est personnelle et incessible.

La carte délivrée aux étudiants, comme aux personnels, sera reliée à une nouvelle monétique appelée « IZLY ». Cette solution de paiement est gérée par le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOUS) qui a retenu le Groupe BPCE pour être en fonctionnement dans les CROUS dès la rentrée 2015 (*il est fait références ici aux deux documents de Demandes d'Avis du CNOUS adressées à la CNIL : DA n°1829442 et DA n°1852802*). Elle s'appuie sur un compte rechargeable en ligne « IZLY » avec lequel vous pourrez, une fois chargé (*par carte bancaire, par règlement SEPAmail (virement associé au système de messagerie sécurisée de SEPAmail), ou prélèvement SEPA*) payer des prestations.

Sur notre Campus Universitaire et dans les écoles Internes, la carte vous permettra :

- de payer vos repas dans des restaurants avec IZLY\*
- d'acheter des friandises ou des boissons via des dispositifs de distribution automatisés\* ;
- d'emprunter des ressources documentaires dans les bibliothèques (SICD) ;
- d'accéder au service de location VélôToulouse ;
- d'accéder au Transport TISSEO ;
- d'acheter un quota de photocopies et d'impressions\*

Pour la mise en œuvre de certains services listés ci-dessus et conformément à l'Acte Règlementaire Unique – RU-013 – pour lequel l'Université Toulouse – Jean Jaurès a réalisé un acte d'engagement (date), nous transmettons vos données via le SGC géré par l'UFTMiP :

- au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS). Les données étudiantes seront exportées afin d'une part, de pouvoir activer votre compte IZLY en ligne et d'autre part, d'accéder à leurs services de restauration. Par défaut, vos données seront transmises au soir de votre inscription administrative au CROUS. Dans l'hypothèse où vous n'exploitez aucun de leurs services de restauration, vous pouvez refuser l'effectivité de ce transfert en le signalant à l'opérateur du poste de délivrance de votre « Carte MUT ». A tout moment, au cours de l'année universitaire, vous pourrez revenir sur ce choix soit en vous rapprochant de la Direction de la Scolarité, soit en exploitant l'application prévue à cet effet par l'UFTMiP.

(\*) Précisions sur l'exploitation de la carte : en vous opposant à l'échange de données vers le CROUS, votre carte ne sera associée à aucun élément d'identification dans leurs restaurants permettant de vous allouer un tarif « étudiant ». Vous pourrez exploiter la restauration du CROUS mais au tarif désavantageux « passager ». Par ailleurs, vous ne serez pas en mesure d'activer votre compte en ligne IZLY. Par conséquent, vous ne pourrez pas faire l'exploitation de la nouvelle monétique avec les services marchands des établissements universitaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Correspondant Informatique et Libertés de l'Université à l'adresse [cil@univ-tlse2.fr](mailto:cil@univ-tlse2.fr)

**En savoir plus** sur le [site de l'Université de Toulouse – Jean Jaurès](#) sur les informations afférentes à la prise en compte par l'établissement de la Loi Informatique et Libertés.

